

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 952 114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## Encore le papivore

A l'exemple des «Polonaises» de Chopin s'affranchissant du rythme comme d'un gouvernement détesté, M. Robert Hersant s'affranchit-il des lois d'un pouvoir socialiste qu'il provoque?

En réalité, ce magnat de presse, qui vient de s'offrir un nouveau titre: «Le Progrès», de Lyon, pour son très prochain soixante-sixième anniversaire est un vieux routinier du viol de l'ordonnance - fameuse - du 26 août 1944 que nous résumerons ainsi: «Un homme, un journal».

Et voilà qu'une fois de plus se déchaînent les manifestations bruyantes, tandis que M. Hersant proteste de sa bonne foi: ne vole-t-il pas au secours des titres en perdition pour les sauver, eux et leurs emplois?

Il y a des années que ça dure. Et bien avant la majorité de gauche déjà, M. Hersant semblait s'amuser des protestations et se jouer des complications et traquenards juridiques.

Il est vrai qu'en l'occurrence, avec «Le Progrès» l'occasion était belle de faire figure de provocateur après ce que l'un de ses proches a appelé: les magouilles du gouvernement avec le magnat italien Berlusconi autour de la cinquième chaîne TV.

L'appétit vient en mangeant et ce papivore, avaleur de journaux a peu à redouter des francements de sourcils et des accès de toux, fussent-ils ministériels. A trois mois des élections législatives, dix-sept membres de son groupe sont inscrits en position éligible, il est important de le souligner et c'est encore un indice de sa puissance, sur des listes RPR ou UDF. Quant aux cent ou cinq cent mille francs d'amendes dont il serait passible pour avoir «oublié» de déclarer la transaction à la «Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse» chargée de surveiller l'application de la loi? Une plaisanterie.

Plaisanterie à côté du trou de centaines de millions de francs creusé par la politique du jeune pdg Jean-Charles Lignel, qui s'est épuisé à la lutte contre Hersant. Une première attaque menée par «Dauphiné» interposé avait abouti à la prise des éditions du dimanche du Progrès. M. Lignel aurait-il pu trouver des appuis à gauche où l'on a toujours entendu contrer les entreprises de M. Hersant, et cela malgré son divorce d'avec l'agence de publicité Havas, contrôlée par l'Etat socialiste? En tout état de cause il a lutté seul contre tous. Au moment où le Crédit Lyonnais fermait les robinets, il a conditionné sa reddition avec un froid réalisme.

► Page 2 Roland CARRERA

## Bien que Washington tente d'isoler économiquement Tripoli Action militaire: la menace s'estompe

Les Etats-Unis ont lancé hier de nouveaux appels à l'isolement économique et diplomatique de Tripoli, tout en paraissant écarter toute idée de représailles militaires immédiates contre la Libye après les massacres de Rome et de Vienne.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a une nouvelle fois demandé hier aux alliés européens des Etats-Unis de «se joindre à nous pour imposer une sorte d'isolement économique de la Libye» et empêcher Tripoli de soutenir le terrorisme «à travers le monde».



Elzingre

Rachat du «Progrès» de Lyon:  
Hersant insensible aux critiques

## «Je trace ma route»

Face aux critiques qui continuent de s'accumuler et dépassant largement les avis favorables, Robert Hersant ne s'en laisse pas conter: «Je trace ma route», écrivait-il dans son éditorial du Figaro hier matin, insensible à la tempête et au «tapage» déclenchés par sa prise de contrôle du «Progrès» de Lyon vendredi.

Dans cet éditorial, le propriétaire du plus grand groupe de presse français critique le contrôle du gouvernement sur l'audiovisuel et l'état de «pays sous-développé» dans lequel risque de tomber la France et sa presse.

Il raille également la loi sur la presse, qui visiblement ne lui fait pas peur et qu'il qualifie d'«édit partisan et retardataire, dont le Sénat vient de rappeler qu'il est aussi provisoire». M. Hersant conclut son éditorial en affirmant que, «parfois, pour ne pas être en retard d'une guerre, il convient d'être en avance d'une loi».

Il répond ainsi à toutes les critiques au sein du gouvernement et dans la gauche en général, qui se sont élevées pour réclamer des poursuites contre lui, en vertu de cette loi sur la presse.

Après le secrétaire d'Etat à la communication Georges Fillioud, après le garde des Sceaux Robert Badinter, c'est le premier ministre Laurent Fabius qui a confirmé hier l'intention du gouvernement de ne pas laisser l'affaire sans suite.

«La justice connaîtra de cette affaire», a dit M. Fabius dans son interview au journal Le Monde. «Le gouvernement ne peut avoir qu'une attitude: personne n'est au-dessus des lois». (ap)

## Médecine chinoise et cancer du poumon Remarquables succès

Le traitement du cancer du poumon à l'aide de la médecine traditionnelle chinoise permet d'enregistrer des taux de survie doubles de ceux obtenus par la médecine occidentale, ont affirmé des chercheurs chinois, cités hier par le «China Daily».

Les deux-tiers des patients atteints d'un cancer du poumon à un stade avancé ont survécu un an, deux fois plus que ceux soignés avec les techniques occidentales, ont souligné ces chercheurs, se basant sur des statistiques comparatives portant sur plusieurs centaines de cas à l'hôpital Longhua de Shanghai et dont les résultats viennent d'être rendus publics.

Un médecin de cet hôpital, M. Liu Jiaxiang, a affirmé que la médecine chinoise pouvait limiter la croissance de la tumeur en renforçant le système immunitaire du malade. Cette médecine, efficace dans 80 pour cent des cas aigus, est une combinaison d'acupuncture, d'herbes médicinales et de massages. (ats, afp)

La «menace que pose Kadhafi au monde, en Europe et au Proche-Orient» devient de plus en plus évidente, a ajouté M. Speakes après avoir indiqué que Washington allait consulter ses alliés sur la «possibilité d'un effort concerté» contre la Libye.

M. Speakes a d'autre part refusé de «commenter les options militaires étudiées à Washington et a déclaré que les «responsables et ceux qui ont été activement engagés» dans les attentats de Rome et de Vienne «ne devaient pas avoir la possibilité de dormir tranquilles» et devaient demeurer sur la défensive.

Les experts américains estiment que la seule façon de faire pression économiquement sur Tripoli est de limiter les achats de pétrole libyen par les pays européens qui mettent plusieurs milliards de dollars par an dans les caisses de Tripoli.

Par ailleurs, Moscou a déjà condamné par avance toute action militaire des Etats-Unis contre la Libye. M. Vladimir Lomeyko, porte-parole du Ministère soviétique des Affaires étrangères, a accusé lundi les Etats-Unis de pratiquer une politique de «terrorisme d'Etat» et a exprimé l'espoir que Washington n'irait pas «jusqu'à (perpétrer) une agression» contre la Libye. (ats, afp)

## USA: la victime a craché... le morceau

Parce qu'il ne voulait pas se «mettre à table», trois malfaiteurs armés de tenailles ont déchaussé les dents d'un directeur de motel, ont révélé dimanche les policiers de Clayton (Missouri).

M. Sam Grace, 55 ans, directeur du motel de l'aéroport à Woodson Terrace, a eu plusieurs dents de devant déchaussées ou à demi-extraites, et il a reçu des soins à l'hôpital.

Il refusait de donner les clés d'un bureau où se trouvait l'argent. Les voleurs ont fini par obtenir ce qu'ils voulaient et se sont emparés de 1600 dollars. Deux suspects ont été arrêtés. Un troisième était recherché ainsi que l'argent volé. (ap)



M

météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera assez ensoleillé, puis le ciel se couvrira à partir de l'ouest. Il pleuvra dans la soirée (neige à partir de 600-800 mètres, jusqu'en plaine dans l'est). Vent d'ouest modéré en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: diminution de la nébulosité dans la nuit, demain assez ensoleillé. Température d'après-midi voisine de 5 degrés.

Evolution probable jusqu'à samedi: alternance d'éclaircies pouvant durer une demie à une journée et de passages perturbés peu actifs. Quelques précipitations (d'abord neige jusqu'en plaine, puis dès vendredi pluie).

Mardi 7 janvier 1986  
2e semaine, 7e jour  
Fête à souhaiter: Raymond

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 18	8 h. 18
Coucher du soleil	16 h. 59	17 h. 00
Lever de la lune	5 h. 07	6 h. 30
Coucher de la lune	13 h. 46	14 h. 30
	Lundi	
Lac des Brenets	750,66 m.	
Lac de Neuchâtel	428,92 m.	

S

sommaire

Attentats de Rome et de Vienne  
Chou blanc de la piste suisse  
SUISSE Page 4

L'affaire Hersant?  
Bientôt dix ans!  
ECONOMIE Page 7

R

région  
2e cahier

La Chaux-de-Fonds  
Nouvelle santé pour la prison

PAGE 13

## SPORT Slalom géant CM de Maribor Coup double des Suissesses



Les Suissesses ne sont pas demeurées en reste lors du premier slalom géant de Coupe du monde de la saison. Maîtrisant glace et portes, elles ont en effet réalisé le doublé grâce à Vreni Schneider, irrésistible dans la seconde manche, et Michela Figini, en net regain de forme. Pour la postérité, le tiercé vainqueur avec, de gauche à droite, Marina Kiehl (3e), Vreni Schneider (1re) et Michela Figini (2e). (Bélino AP)

• LIRE EN PAGE 12

**PRESTIGE DES GRANDES MARQUES**  
Pour votre beauté et votre élégance  
Produits de beauté - Parfums  
Accessoires signés - Foulards  
Lunettes - Sacs  
Parapluies  
Toujours les dernières nouveautés

Av. Léopold-Robert 53

# MONDE

## E

### entre autres

#### L'attente au ralenti

«Il est interdit d'interdire». Un des slogans que les étudiants parisiens aimaient lancer du haut de la fontaine Saint-Michel en mai 68.

«Il est inutile d'interdire» pourrait être celui du peuple polonais face à la proscription du syndicat Solidarité par le gouvernement. Car si depuis 1981 le général Jaruzelski a officiellement prononcé la dissolution de ce mouvement, les 12 millions de membres qui le composaient n'ont pas abdicué. Et ils ne le feront assurément pas.

L'activité de «Solidarité» n'a d'ailleurs jamais été aussi intense. Et les gestes de défi sont journaliers. Le syndicat patronne des programmes culturels et éducatifs, il dispose d'un réseau clandestin d'imprimeries d'où sont tirés des journaux, des livres et autres tracts. Un circuit de location de cassettes vidéo est également en service, pour permettre aux compatriotes de Lech Walesa de visionner des films interdits, «L'homme de fer», d'Andrzej Wajda notamment.

La diffusion se fait désormais sur une grande échelle. A l'image du tirage de l'hebdomadaire de «Solidarité»: 40.000 exemplaires!

La puissance du syndicat et la foi qui anime ses adhérents et sympathisants ne laissent pas d'étonner. La loi martiale promulguée par Jaruzelski ressemble fort à une contrevention que l'on déchire d'un geste narquois sous le nez du policier verbalisateur.

La situation serait pourtant moins brillante pour le mouvement, s'il ne pouvait compter sur l'appui inconditionnel, et à peine masqué, de la toute puissante Eglise catholique. Etat dans l'Etat, la Maison de Dieu offre sa protection aux militants actifs de «Solidarité».

Société parallèle à la société officielle, le syndicat de Walesa possède une telle force que l'on peut s'étonner parfois qu'il n'en use pas davantage. Il lui serait facile de bloquer l'économie, les moyens de communications, de contrôler l'énergie.

Mais Solidarité ne cherche pas la confrontation directe, il ne veut pas supprimer les structures actuelles de la Pologne. Il ne vise qu'à assurer un niveau de vie décent à son peuple. Les manifestations de rue sont donc rares et la démocratisation ne passera pas par un soulèvement général.

Aujourd'hui convaincu que l'anéantissement de Solidarité est utopique, Jaruzelski n'a d'autre alternative que de tolérer son existence. Partant de là, le leader polonais a tout intérêt à mettre de l'eau dans son vin et à éviter les vagues.

La situation est bloquée. Les adversaires s'observent, prêts à profiter d'un faux pas de l'autre, mais sans oser ou pouvoir agir. A qui profitera cette guerre des nerfs? Vous avez le temps de faire des pronostics!

Jacques HOURIET

## Selon Amine Gemayel: le Liban à la veille de connaître la paix «Grâce à l'aide de mon ami Assad...»

Le président libanais Amine Gemayel a estimé hier que le Liban était «à la veille d'aboutir à la réalisation d'un projet national qui puisse mettre un point final à la guerre».

Il a néanmoins affirmé qu'il n'y aura pas de véritable paix au Liban sans un retrait des forces israéliennes du Liban du Sud et un retour des réfugiés dans leurs foyers.

Dans une allocution prononcée devant le corps diplomatique, à l'occasion des vœux du Nouvel-An, M. Gemayel a déclaré: «Nous sommes, je l'espère, à la veille d'aboutir à la réalisation d'un projet national, qui puisse mettre un point final à cette guerre qui a trop duré, et ceci avec l'aide de mon ami le président (syrien) Assad, qui ne ménage aucun effort pour nous aider à mettre fin à cette longue traversée du désert et à la mise en place d'un plan national de sauvetage».

● JÉRUSALEM. - L'immigration en Israël est tombée à son niveau le plus bas depuis la création de l'Etat juif en 1948, à en croire les statistiques.

● BELFAST. - Les trois détenus républicains irlandais qui observaient une grève de la faim à la prison de haute sécurité de Maze, en Ulster, ont cessé leur mouvement de protestation, a annoncé un porte-parole du ministère britannique à l'Irlande du Nord à Belfast.

#### LÉGITIMITÉ DE L'ÉTAT

«C'est à cette tâche que nous allons nous atteler en garantissant à l'Etat son rôle légitime, loin de toute contrainte», a poursuivi M. Gemayel, qui a précisé qu'il n'y avait «pas de tabous en politique». Le président a ajouté: «La Constitution, elle-même, si telle est la libre volonté du législatif, ne peut être à l'abri des refontes ou des réaménagements susceptibles d'unifier les rangs ou de faire naître la conscience d'une juste participation à la chose publique».

#### DIRIGEANTS OPPOSÉS

Il ne s'est toutefois pas prononcé sur le contenu de l'accord de Damas entre les trois principales milices, et qui suscite l'opposition de nombreux dirigeants traditionnels libanais.

Il a néanmoins affirmé que le processus de pacification au Liban ne pouvait être «dissocié d'une souveraineté entière

exercée sans partage sur tout le territoire national. Tant que le Liban du Sud demeure occupé et que des Libanais s'y trouvent soumis à des exactions arbitraires, nul ne saurait percevoir l'aube d'une paix définitive». (ats, afp)

## Chine: un barrage s'effondre Tragique bilan

48 travailleurs ont péri ensevelis le 24 décembre après l'effondrement d'une partie d'un barrage qu'ils construisaient dans le cadre du projet hydroélectrique de Tianshengqiao (région autonome de Guangxi Juang), dans le sud de la Chine, à 900 km. au nord-ouest de Hong Kong, a rapporté hier le journal chinois de Hong Kong «Wen wei po». Des tonnes de boue se sont déversées sur 55 ouvriers, dont sept seulement ont pu être dégagés vivants. (ats, reuter)

Paris: assassinat de Jacques Perrot

## Un sac de nœuds coriace



Les retrouvailles (feintes ?) de Darie Boutboul et de son père sur les écrans de télévision. Ou comment éluder l'essentiel pour s'intéresser au taux d'audience... (Bélu AP)

## Lancement de la navette Columbia Reporté de vingt-quatre heures

Nouveau coup dur pour la doyenne des navettes de la NASA: le lancement de Columbia, prévu hier à 13 h. 05 hec, a été reporté de 24 heures, a indiqué la NASA au Cap Canaveral.

Le tir de Columbia, qui n'a pas volé depuis plus de deux ans, avait déjà été reporté le 19 décembre en raison de problèmes sur l'une de ses deux fusées d'appoint.

Hier, l'horloge du compte à rebours a été arrêtée à deux reprises, une première fois environ 2 minutes avant la mise à feu des moteurs à cause d'une défaillance d'une valve du circuit d'hydrogène liquide, la seconde fois 31 secondes avant

le «go» du lancement parce que la température était anormalement basse dans ce même circuit.

Cette mission, la première d'une quinzaine prévues cette année, doit durer cinq jours. L'équipage de Columbia, qui a été considérablement modernisée pendant ses deux ans d'immobilisation, est composé de sept astronautes, tous américains: Robert Gibson, le commandant de bord, Charles Bolden, le co-pilote, George Nelson, Steven Hawley, Robert Cenker, Franklin Chang-Diaz et le représentant démocrate de Floride Bill Nelson. (ats, afp)

## Les médecins italiens en grève pendant trois jours «Nous sommes prêts à tout»

Les hôpitaux italiens ferment pendant trois jours et quelque 80.000 médecins hospitaliers seront en grève à partir d'aujourd'hui pour obtenir un relèvement de leurs salaires, et, au-delà, une véritable reconnaissance de leur profession.

Les médecins hospitaliers, qui continueront à assurer les urgences, se considèrent comme des mal-aimés. «Notre profession devrait être la dernière à faire grève. Mais cette fois-ci, nous sommes prêts à tout», a déclaré le Pr Gian Giacomo Ferri, président de l'Association des chefs de clinique, qui dénonce la passivité des trois grandes centrales syndicales (CGIL, CISL et UIL).

La première revendication des médecins hospitaliers porte sur leur traitement. Le salaire de base d'un chef de clinique pour 30 heures hebdomadaires ne dépasse pas un million et demi de lires (environ 1900 francs). A plein temps, il peut espérer atteindre environ deux millions et demi de lires (environ 3200 francs suisses). «Un salaire de mécanicien», selon le Pr Ferri.

Quant aux médecins assistants, ils n'atteignent pas un million de lires (1300 francs).

Les médecins hospitaliers réclament également la possibilité d'exercer dans des cliniques. Pour l'instant, la suppression

de la loi sur l'incompatibilité professionnelle entre secteurs privé et public est toujours à l'étude. (ats, afp)

## Mariages dans les Emirats Arabes Unis Comment échapper à la dot...

Un jeune garçon de 13 ans a épousé sa nièce de 12 ans pour éviter qu'elle ne soit mariée à un autre homme et a promis de donner la main de sa sœur à un membre de sa belle-famille pour n'avoir pas à s'acquitter d'une lourde dot, a rapporté hier le journal anglais des Emirats Arabes Unis Emirates News.

Mohammed Mustafa Savid a demandé la main de sa jeune nièce lorsqu'il a appris qu'un autre homme l'avait demandée en mariage. «J'ai juré

qu'aucun autre homme n'épouserait ma nièce. Alors je suis allé à sa maison demander sa main et ils ont donné leur accord.»

Pour éviter d'avoir à payer une dot très élevée à sa belle-famille, comme le veut la coutume, il a proposé de donner sa sœur en mariage à un membre de cette famille. «Nous sommes convenus qu'un cousin épousera ma sœur et que personne n'aura à payer quoi que ce soit.»

La coutume des dots date d'avant l'islam. Les Arabes devaient alors offrir des centaines de chameelles en échange d'une femme. Avec les pétro-dollars, les dots ont grimpé de façon vertigineuse, allant de 1300 à 60.000 dollars (de 2800 à 126.000 francs), ce qui oblige les familles les plus pauvres à demander des prêts bancaires.

Pour éviter d'avoir à payer ces sommes, de nombreux jeunes Arabes vont chercher leurs épouses en Inde, au Pakistan, aux Philippines et en Egypte, où les dots sont sensiblement inférieures: de 100 à 1000 dollars (210 à 2100 francs environ). (ap)

### En bref

● PARIS. - Le procès de Roger Knobelspiess et de quatre autres personnes, accusés d'avoir participé en mai 1983 à l'attaque d'un fourgon blindé transportant 30 millions de francs français, s'est ouvert à Evry.

● BAGDAD. - L'Irak a annoncé que ses troupes avaient reconquis une partie des îles Majnoun, riches en pétrole, dont les forces iraniennes s'étaient emparées pendant une offensive de la guerre du Golfe au début de 1984.

● PORT-LOUIS. - Quatre ministres mauriciens ont remis leur lettre de démission au gouverneur général suppléant, Sir Cassam Moolan, a-t-on appris officiellement à Port-Louis, à la suite d'une affaire de trafic de drogue que a entraîné l'arrestation de quatre parlementaires aux Pays-Bas.

● TEL-AVIV. - Une mission militaire israélienne dirigée par le général Dov Sion, est arrivée au Caire où elle doit débattre de trois sujets avec les autorités égyptiennes, a-t-on appris de source autorisée proche du ministère israélien de la Défense.

● PANAMA. - Un commando-suicide s'entraîne secrètement dans les Antilles néerlandaises, en vue d'une action terroriste contre le canal de Panama, a déclaré le général Manuel Antonio Noriega, chef militaire panaméen,

## Tamouls tués au Sri Lanka Colombo accuse

Un mouvement séparatiste tamoul a accusé hier l'armée sri-lankaise d'arracher les yeux des Tamouls tués au combat pour les envoyer à des banques de yeux étrangers.

Le Centre d'information du peuple d'Eelam (EPIC), dont le siège est à Madras, a déclaré à l'agence «Press Trust of India» (PTI) avoir l'intention de protester contre cette pratique, auprès de la commission de contrôle du cessez-le-feu au Sri Lanka.

A l'appui de ses accusations, l'EPIC affirme notamment que l'armée sri-lankaise a enfermé huit jeunes Tamouls le 19 décembre dans un théâtre du district de Trincomalee. Elle en a tué cinq et leur a arraché les yeux, ajoute l'EPIC, qui souligne que le Sri Lanka répond de façon importante aux demandes de banques des yeux du monde entier. (ats, reuter)

(ats, reuter)

## Moscou s'intéresse aussi aux ressources naturelles... Afghanistan: possible annexion

L'Union soviétique pourrait annexer le Nord de l'Afghanistan et incorporer cette région dans son propre territoire, ce qui constituerait une clause d'un futur accord de paix, Moscou acceptant de retirer ses troupes du reste du pays, a déclaré hier un expert américain de la question afghane.

Le professeur Thomas Gouttière, directeur du Centre des études afghanes à l'Université du Nebraska, a déclaré qu'il y avait de plus en plus d'indications, dans les médias soviétiques et ailleurs, donnant à croire que Moscou cherche une annexion du Nord de l'Afghanistan.

Les médias soviétiques ne parlent plus du Nord du pays comme d'un territoire étranger et des responsables soviétiques ont annoncé un grand nombre de projets de développement à long terme pour cette région, a-t-il expliqué.

Le Nord de l'Afghanistan, qui comprend de vastes réserves en eau et en minerais, serait un atout essentiel pour Moscou qui tente de développer ses propres républiques asiatiques. Les projets dans le Nord du pays, expliqueraient également en partie pourquoi les Soviétiques n'ont pas commis autant de dégâts dans cette partie du pays, comparé à la politique de la terre brûlée appliquée au Sud.

Le gouvernement soviétique pourrait tenter de compenser pour Kaboul, la perte du Nord du pays par des territoires au Nord du Pakistan, qui pourraient être acquis en fomentant des révoltes tribales dans ces régions frontalières déjà troublées. (ap)

## opinion

Page 1

### Encore le papivore

Tandis que des balcons de la gauche on observait le combat, on n'aurait pas imaginé un instant que M. Lignel finirait par donner la préférence à son principal adversaire, alors que deux autres

candidats - Hachette et L'Express - s'étaient avancés.

Le bruit est à la mesure de la déception. N'entrons pas ici en matière sur le drame de cette presse qui, à défaut d'imagination dans une solution collective est condamnée à se vendre ou à disparaître.

A peu de temps des élections, M. Lignel aura préféré se réfugier sous un abri de droite, d'autant mieux que M. Hersant soutiendrait, dit-on, ses ambitions et sa carrière politique.

Restera l'ardoise...

Roland CARRERA

● LIRE AUSSI EN PAGE 7

**GRAND BAZAR**

# Ouverture demain

1 000 sweat-shirts mode 29.- 39.-  
500 pulls sport 19.- 25.- 29.-

*prix imbattables*  
BALANCE 12  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

blousons - Jean's - pantalons velours - cabans - vestes - blousons cuir

Qualité - prix - qualité - prix - qualité - prix - qualité - prix

**Exceptionnel !!!**

## OFFRES D'EMPLOIS

Vous qui avez une profession de

**mécaniciens**  
**mécaniciens-faiseurs d'étampes**

avec expérience, prenez contact avec nous, nous avons de réelles possibilités de promotion.

Places fixes ou temporaires.



**OK PERSONNEL SERVICE SA**  
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds  
**039/23 04 04**

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

### Portescap

Service du personnel



Notre division moteurs développe, fabrique et vend dans le monde entier des produits de haute technologie (moteurs à courant continu et pas-à-pas).

Pour seconder notre chef d'atelier, nous cherchons un

### chef de groupe

pour notre département moteurs pas-à-pas, il aura pour tâches principales

- réglage et entretien des machines et appareils,
- distribution du travail
- contrôle de la qualité et des délais

Nous demandons:

- CFC de mécanicien-électronicien
- expérience souhaitée dans une fonction similaire et dans la conduite du personnel féminin.

Faire offres manuscrites au Service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de **M. R. Noverraz** à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 41 - interne 425.



Caisse nationale suisse  
d'assurance en cas d'accidents

engagerait tout de suite  
ou pour date à convenir, une

### EMPLOYÉE DE SECRÉTARIAT

pour le téléphone, la réception et différents travaux de bureau.

Nous demandons:

- personne dynamique, de bonne présentation et aimant le contact avec le public;
- habile dactylographe;
- si possible bonnes connaissances de l'allemand et de l'italien (parlés).

Nous offrons:

- bonnes conditions de travail;
- emploi stable;
- travail varié et intéressant.

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 039/23 76 54 ou adresser vos offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo et des copies de certificats à:

**M. Froidevaux**, directeur de l'agence d'arrondissement, avenue Léopold-Robert 25, 2300 La Chaux-de-Fonds.

### L'HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

### personnel de maison

pour ses services de maison et hôtelier

Traitement: selon classification communale.

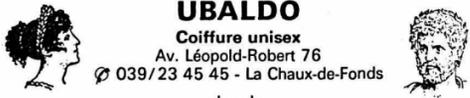
Date d'entrée: au plus vite ou à convenir.

Ces places sont offertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidats(tes) sont priés(ées) d'adresser leurs offres de services manuscrites au Service du personnel de l'Hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef du personnel, ☎ 039/21 11 91, interne 406.

**UBALDO**  
Coiffure unisex  
Av. Léopold-Robert 76  
☎ 039/23 45 45 - La Chaux-de-Fonds



cherche

### COIFFEURS(EUSES)

Salaires intéressants.

Nous désirons engager un

### analyste-programmeur

pour notre service informatique

Le candidat aura l'occasion de participer à d'importants développements informatiques qui couvriront l'ensemble de la gestion de l'entreprise (production, comptabilité, ventes).

Nous proposons:

- des outils d'aide au développement performants
- une formation qui corresponde à nos exigences
- un travail qui sera adapté aux qualités du candidat

Exigences:

- quelques années de pratique d'analyse programmation.
- esprit d'équipe et d'entreprise

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres écrites à **Câbles Cortailod SA - 2016 Cortailod**

 **CABLES CORTAILLOD**  
ENERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS



Nous engageons

### EMPLOYÉE DE BUREAU

**au printemps**

Si vous bénéficiez:

- de quelques années d'expérience;
- d'un esprit d'initiative (indispensable);
- d'une certaine polyvalence;

alors nous attendons volontiers votre offre de services.

Nous vous offrons:

- rabais sur les achats;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Date d'entrée: début février 1986 ou à convenir.

La Chaux-de-Fonds Pour tous renseignements et rendez-vous: ☎ 039/23 25 01, **M. Monnet**, chef du personnel.

### Ville du Locle Mise au concours

de places d'apprentissage pour août 1986

Administration communale:

**deux apprentis(es) de commerce**

Service Industriels:

**un apprenti installateur-sanitaire**

**un apprenti monteur-électricien**

**un apprenti serrurier de**

**construction**

**une apprentie employée de commerce**

Service des forêts:

**un apprenti forestier-bûcheron**

Les postulations manuscrites devront être adressées jusqu'au 15 janvier 1986 à la Chancellerie communale.

Le Conseil communal

Je cherche tout de suite

### JEUNE FILLE

pour garder bébé la journée.

☎ 039/23 53 34.

**BIJOUTERIE**  
**Mayer Stehlin**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
**Léopold-Robert 57**  
**039/23 41 42**

Maison du Locle cherche collaborateurs

**1 ingénieur ETS**  
**ou technicien-mécanicien**

**1 dessinateur-constructeur**  
avec CFC

**1 collaborateur**  
**technico-commercial**  
avec connaissances des machines-outils à CNC

**1 employée de bureau**  
si possible bilingue (français-allemand) à temps partiel.

Ecrire sous chiffre 91-1304, ASSA, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

# SUISSE

## Après les attentats simultanés de Rome et de Vienne Chou blanc pour la piste suisse

La piste suisse évoquée par les Italiens après les attentats de Rome et de Vienne ne semble pas se concrétiser de l'avis même des autorités fédérales compétentes. Le Ministère public de la Confédération a relativisé hier à Berne ses premières affirmations selon lesquelles l'un des terroristes de Vienne aurait fait escale en Suisse avant l'attentat. Il a réaffirmé en revanche que les autorités helvétiques n'avaient pas été prévenues par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme l'avait prétendu vendredi dernier Yasser Arafat.

En ce début de semaine, le Ministère public de la Confédération ne dispose – selon son porte-parole Roland Hauenstein – d'aucun indice permettant de conclure que la Suisse ait pu servir de lieu de transit, de plaque tournante ou de base logistique pour les terroristes de Vienne et de Rome. Les révélations allant dans ce sens effectuées par les médias italiens qui se basaient sur des sources proches des services secrets et des autorités d'enquête n'ont pas été confirmées à ce jour par les échanges d'informations internationaux, a précisé Roland Hauenstein.

Le Ministère public est revenu sur ses premières affirmations selon lesquelles un des terroristes de Vienne, en provenance de Beyrouth, aurait fait escale à Genève. Il ne s'agit là que des déclara-

tions du terroriste lui-même qui a été arrêté à Vienne. Ces dires feraient toujours l'objet de vérifications selon Roland Hauenstein.

L'enquête menée sur le jeune Arabe arrêté à son arrivée à Zurich-Kloten quatre jours avant les attentats de Rome et de Vienne n'a pas encore permis d'établir s'il avait quelque chose à faire avec ces actions terroristes. Cet individu, qui arrivait vraisemblablement de Paris et souhaitait se rendre au Caire, fait l'objet de poursuites pour avoir utilisé un faux passeport marocain.

Au vu des résultats des diverses investigations, le sentiment qui prévaut au sein des autorités helvétiques est que la presse étrangère a fortement exagéré en affirmant que la Suisse avait servi de

plaque tournante ou de lieu de transit pour les terroristes. De telles affirmations ne reposent pas sur des informations solides précise le Ministère public de la Confédération. Les recherches à propos d'une éventuelle mise en garde de la Suisse et d'autres pays européens par l'OLP un mois avant le double attentat n'ont de même débouché sur aucun résultat. (ap)

### Boycottage du pétrole libyen Berne: pas question!

Dans une interview publiée la semaine dernière par le quotidien israélien «Davar», M. Yitzhak Shamir, ministre israélien des Affaires étrangères, appelait les pays occidentaux à boycotter le pétrole libyen. Au premier rang des pays visés: l'Italie, la France et l'Allemagne. Pour sa part, la Suisse a importé, en 1984, près de deux millions de tonnes de pétrole brut libyen, soit 49,9% de ses importations de pétrole brut.

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) n'entre toutefois pas en matière sur un éventuel boycottage. «La Suisse – traditionnellement – ne se joint pas aux sanctions qui pourraient être prises à l'encontre d'un pays ou d'un groupe de pays» a rappelé un porte-parole du DFAE. (ats)

décisions de renvoi à l'étranger de demandeurs d'asile, du 20 décembre au 5 janvier, mais cette suspension est arrivée à son terme et le canton appliquera désormais, comme c'est son devoir, les décisions prises par l'autorité fédérale compétente: c'est ce qu'a déclaré M. Jean-François Leuba, chef du Département de justice et police.

● Premier président de Finlande a effectué une visite d'Etat en Suisse, M. Mauro Henrik Koivisto sera reçu ce printemps par le gouvernement helvétique. Le Département fédéral des Affaires étrangères a annoncé que cette visite avait été fixée pour les 24 et 26 mars.

● La section suisse de la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) regrette que la télévision suisse romande maintienne «Le Défi» de mercredi avec Jean-Marie le Pen. Dans un communiqué diffusé lundi elle appelle les téléspectateurs à boycotter l'émission et à exprimer leur désapprobation en allumant à leur fenêtre une bougie qui brûlera pendant «Le Défi».

● M. Willy De Clercq, membre de la commission des Communautés européennes (CE) chargé des relations extérieures, effectuera une visite officielle en Suisse mercredi et jeudi, a annoncé le Département fédéral de l'économie publique (DFEP). La rencontre sera marquée par la signature de l'accord-cadre sur la coopération économique entre la Suisse et les CE.

### EN QUELQUES LIGNES

● A la fin de l'année s'est créé à Athènes le «Cercle suisse-hellénique». Ce cercle, ont indiqué les fondateurs, portera un intérêt «tout particulier» aux relations commerciales et économiques entre la Grèce et la Suisse.

● La direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) a libéré un crédit de 875.000 francs pour la poursuite d'un programme de bourses en faveur d'étudiants noirs, indiens et métis en Afrique du Sud, a annoncé lundi le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Lancé en 1981, ce programme touche actuellement 300 universitaires.

● Le Conseil d'Etat vaudois a respecté la «trêve» dans l'exécution des

### Essence: moins trois centimes

Les principales compagnies pétrolières installées en Suisse ont annoncé hier une baisse de trois centimes du prix du carburant. Cette mesure entrera en vigueur dès aujourd'hui pour toutes les qualités d'essence. Ainsi le prix de référence sera de 1,20 francs pour l'essence sans plomb, de 1,25 francs pour l'essence normale et de 1,27 francs pour le diesel. (ats)

### FAITS DIVERS

#### Zurich: chauffeurs agressés

Deux chauffeurs de taxi zurichois ont été victimes d'agression au cours de la même journée. Dimanche matin à Schlieren, un chauffeur a été grièvement blessé à coups de couteau par deux clients, qui ont pris la fuite avec 600 francs. Comme l'indiquait encore hier la police cantonale, un autre chauffeur en a été pour sa part: dimanche soir à Zurich, deux inconnus, sous la menace d'une arme de poing, lui ont dérobé 260 francs avant de s'enfuir. Selon les premières investigations de la police, il ne semble pas que les deux agressions aient un rapport.

#### PREMIÈRE VICTIME DE LA DROGUE À ZURICH

Un jeune toxicomane a été retrouvé mort dimanche soir dans la chambre d'un ami en dehors de la ville de Zurich. Comme l'a indiqué hier la police cantonale, il est décédé des suites d'un abus de stupéfiants. C'est la première victime de la drogue depuis le début de l'année dans le canton de Zurich. Selon les statistiques de la police, 49 personnes sont mortes de la drogue dans le canton l'année dernière, 55 personnes il y a deux ans.

#### CHASSE À L'HOMME EN PAYS VAUDOIS

Un jeune inconnu, armé et masqué, s'est emparé sous la menace, dimanche soir, d'une somme de 3000 à 4000 francs dans une station-service de Corseaux, près de Vevey. Il s'est enfui au volant d'une voiture qu'il avait volée quelques heures plus tôt dans la vallée des Ormonts, mais a été immédiatement pris en

chasse par les deux fils du gérant de la station-service.

La course-poursuite s'est déroulée à travers Vevey et Montreux, pour s'achever à Noville: faisant subitement marche arrière, l'agresseur a embouti l'automobile de ses poursuivants et a pu filer en direction du Valais. Hier matin, la police vaudoise déclarait que le voleur n'avait pas encore été retrouvé.

#### CHUTE D'UN HELICOPTÈRE À SOLEURE: L'IDENTITÉ DES VICTIMES

La police cantonale de Soleure a communiqué hier l'identité des deux personnes qui ont perdu la vie lors de la chute de leur hélicoptère dimanche dans les environs d'Unterbeinwil. Il s'agit de M. René Eberhart, homme d'affaires âgé de 27 ans, domicilié à Binningen BL, et de son épouse, âgée de 25 ans, Mme Caroline Eberhart-Klemann. Les raisons de la chute de l'appareil ne sont toujours pas connues lundi matin. (ats)

## Représailles contre un locataire Congé nul selon le TF

Même si la loi ne le dit pas explicitement, le congé signifié à un locataire est nul s'il s'agit de représailles parce que l'intéressé a fait valoir les droits que lui confère l'arrêté fédéral sur les abus dans le secteur locatif (AMSL). C'est ce qu'a jugé le Tribunal fédéral, dans un arrêt rendu public hier, en donnant raison à une locataire genevoise que sa propriétaire voulait ainsi sanctionner pour s'être opposée à une hausse de loyer et avoir déposé plainte pénale contre elle.

En mars 1981, la locataire avait contesté une majoration du loyer de l'appartement qu'elle habitait à Carouge (GE) depuis 1976, pour le motif que la hausse n'avait pas été notifiée sur la formule officielle. Deux mois plus tard, elle recevait son congé pour la plus proche échéance, mais celui-ci devait être déclaré nul en 1983 par la Chambre d'appel genevoise, qui y avait vu une mesure de rétorsion interdite par l'AMSL. La propriétaire avait en outre été inculpée d'infraction à cet arrêté.

Trois semaines après avoir reçu ce jugement de la Cour cantonale, la propriétaire avait signifié un nouveau congé pour fin février 1984. Saisissant encore une fois les tribunaux des baux et loyers, la locataire avait obtenu en première instance une simple prolongation d'un an de son bail, mais la nullité de la seconde résiliation avait été constatée sur appel pour les mêmes motifs qu'en 1983. Conformément à l'AMSL, tout congé demeurerait alors nul pendant deux ans.

Les juges fédéraux de la 1re Cour civile ont été du même avis, en déboutant la propriétaire le 31 août dernier.

### Droit de grève Le flou

On continuera de ne pas savoir, en Suisse, si la grève peut constituer un motif suffisant de licenciement immédiat. Le Tribunal fédéral (TF), dans des considérants publiés hier et se rapportant à un jugement du 18 juin dernier, n'a en effet pas tranché. L'affaire concernait une grève déclenchée dans l'entreprise zurichoise Eschler Urania, le 5 juin 1979.

L'entreprise avait été citée en justice par dix employés qui avaient été congédiés avec effet immédiat en raison de leur participation à la grève.

Le Tribunal fédéral, actionné par l'entreprise, était arrivé à la conclusion que le droit de grève existe en Suisse même s'il n'est cité expressément nulle part. Ce droit fondamental concerne d'abord l'Etat, censé éviter les conflits de travail. Dans quelle mesure un entrepreneur privé peut-il invoquer la grève? C'est une question à laquelle les considérants publiés ne répondent pas.

Dans le cas d'espèce, le TF est arrivé à la conclusion que la grève chez Eschler Urania n'était pas proportionnée à ses buts et était dès lors injustifiée. Le jugement ne dit toutefois donc pas si une grève justifiée peut être ou non un motif de licenciement. (ats, ap)

## Pour enrayer la crise d'application du droit d'asile Les trente mesures du PSS

Pour le parti socialiste suisse (pss) et son groupe parlementaire, la crise d'application du droit d'asile est moins un problème juridique qu'organisationnel. Plutôt qu'une nouvelle révision de la loi, alors que l'actuelle est parfaitement utilisable, il faut des mesures d'exécution applicables, ont soutenu ses représentants hier à Berne.

Dans sa prise de position, le pss émet une série de propositions – une trentaine au total – qui rejoignent sur le fond le catalogue de mesures adopté par les quatre partis gouvernementaux, mais avec un accent mis sur l'application du droit en vigueur. Avec comme but premier, a souligné le président du pss Helmut Hubacher, un temps raisonnable pour le traitement des demandes dans le respect de la tradition humanitaire de la Suisse.

De son côté, le président du groupe parlementaire socialiste, M. Dario Robbiani (TI), a affirmé qu'il y a une juste voie entre humanité et raison d'Etat, et qu'il faut se donner les moyens pour enrayer l'engorgement des demandes dans les bureaux de la Confédération. Les retards (23.000 dossiers en suspens) sont dus à une gestion déficiente.

A la base du programme du pss, un meilleur contrôle des requérants, par l'identification des empreintes digitales et un

recensement centralisé notamment (identique au contrôle des étrangers, voire du contrôle des habitants), ainsi que l'audition sans délai des demandeurs d'asile. Le traitement des demandes devrait se faire en 2 à 4 mois au maximum, par des spécialistes soumis à des dispositions précises, claires et obligatoires.

Deuxième volet, la réglementation pendant le séjour: le pss veut donner à la Confédération le pouvoir d'attribuer aux cantons le nombre de requérants à prendre en charge. Elle mettra à disposition les locaux et refuges nécessaires pour l'hébergement, mais celui-ci devra aussi être possible en privé. Des programmes d'occupation seront élaborés, afin d'empêcher que les requérants «se traînent» et soient inactifs.

Pour le traitement des requêtes, principal sujet de préoccupation actuel, une priorité absolue doit être donnée aux nouvelles demandes. Et pour les 23.000 cas en suspens, il y a lieu selon le pss de prévoir une procédure spéciale, tenant compte aussi du temps que les requérants ont passé en Suisse. Dans les cas où le demandeur est jugé indigne – tromperie, actes punissables, abus manifestes – le séjour ne sera pas accordé. Mais l'expulsion doit rester une mesure de dernière extrémité, et se faire conformément aux principes humanitaires. (ats)

### Période de fêtes dans les stations de sports d'hiver

## Un bilan meilleur que prévu

Dans la plupart des stations suisses de sports d'hiver, la période des fêtes qui vient de s'achever n'a finalement pas été aussi catastrophique qu'on le craignait encore la veille de Noël. Avec l'arrivée de la neige, la situation s'est rapidement améliorée. Néanmoins, remontées mécaniques et magasins de sport ont subi des pertes parfois importantes, alors que l'occupation des hôtels et des logements de vacances était généralement satisfaisante. C'est ce qui ressort d'une enquête menée hier par l'ATS.

Dans les stations valaisannes, il semble que les pertes subies en raison du manque de neige atteignent plusieurs millions de francs. Cette baisse affecte surtout les magasins de sport, skis, chaussures, vêtements, ainsi que les sociétés de remontée mécanique. On parle d'une perte de 25 à 30% dans les stations «sportives» et de 20% dans les stations plus «mondaines».

Dans l'ensemble, les restaurants ont par contre fait d'excellentes affaires. Des milliers de personnes d'ordinaire sur les pistes à l'heure de midi ont mangé au restaurant à midi et le soir. Les recettes ont aussi augmenté dans la plupart des grands commerces de la plaine du Rhône, les touristes ayant quitté les stations pour faire leurs achats à Brigue, Sierre, Sion, Martigny ou Monthey.

#### SITUATION ALARMANTE

En revanche, la situation est assez alarmante pour certaines sociétés de remontée mécanique qui étaient déjà dans les chiffres rouges l'an passé: des centaines d'usagers ont en effet renoncé aux abonnements de saison qui assurent le bon roulement de l'entreprise.

Dans les stations sans neige de l'Oberland bernois, l'imagination était de mise pour occuper les touristes. Car, malgré des prévisions météorologiques bloquées sur temps doux, les touristes sont venus, pour au moins profiter de l'air à défaut de la neige. Il y a toutefois eu des défections, comme à la Lenk où 12% des réservations ont été annulées. Mais, dans l'ensemble, l'hôtellerie et la para-hôtellerie n'ont que peu souffert, car, neige ou pas, les touristes avaient de l'argent à dépenser.

Les installations de remontées mécaniques ont été annulées. Mais, dans l'ensemble, l'hôtellerie et la para-hôtellerie n'ont que peu souffert, car, neige ou pas, les touristes avaient de l'argent à dépenser.

Les installations de remontées mécaniques

## CFF: vieilles voitures pour l'Italie

Ceux qui ont la nostalgie des vieilles voitures des chemins de fer suisses devraient être comblés: ils pourront les retrouver en voyageant dans le nord de l'Italie. En effet, les CFF viennent de vendre 45 wagons-voitures à une société italienne de transport régional, la Ferrovie Nord Milano (FNM), a confirmé hier un porte-parole des CFF.

Les voitures sont encore en état de marche et pourraient normalement circuler en Suisse. Mais elles ne correspondent plus, en matière de confort, à la

● Lundi, la plupart des 14 vols journaliers au départ de Genève vers la France ont été supprimés en raison de la grève des contrôleurs aériens français, a annoncé dans la matinée un porte-parole de l'aéroport de Cointrin. Deux départs sont toutefois prévus en fin d'après-midi, l'un pour Paris, l'autre pour Nice. Un troisième avion, qui relie habituellement Genève à Paris, sera dévié sur Bruxelles.

ques en revanche ont eu un début de saison catastrophique. Ce n'est qu'à partir du 26 décembre qu'elles ont pu être mises en service. Et encore, à 45 pour cent seulement dans certaines régions. Comme Pâques, qui en général marque la fin de la saison, tombe très tôt cette année – fin mars – il est peu probable que ces entreprises parviendront à compenser leur manque à gagner de décembre. Pour les magasins de sport, la chose est carrément impossible, et leurs pertes se chiffrent par centaines de milliers de francs. (ats)

demande de la clientèle suisse. Dans la foulée du renouvellement du parc de voitures, un certain nombre de voitures anciennes ne trouvent plus preneur en Suisse. Les CFF ont donc cherché à les vendre ailleurs. 10 voitures datant des années 50 ont déjà été vendues il y a une année à la FNM. Aménagées et repeintes aux couleurs de la FNM, elles circulent dans la région frontalière. 35 autres attendent de prendre le même chemin. (ats)

● Le Conseiller fédéral Otto Stich, qui s'est brisé l'épaule gauche dans un accident de ski en Engadine à la Saint-Sylvestre, a malgré ce handicap repris le travail lundi. Un porte-parole du Département fédéral des finances a indiqué que son bras avait été immobilisé pour quatre à cinq semaines, mais que le ministre des finances n'était pas trop gêné pour signer avec son élan habituel les actes qui lui sont soumis: il est droitier.

**Nouveau:  
pour programmer votre épargne**

**Davantage d'intérêts,  
bonus en plus.**

Pour en savoir plus, téléphonez  
dès aujourd'hui au service  
à la clientèle personnalisé du CS:

**021/20 82 00**

**CS-Plan d'épargne plus**



CREDIT SUISSE  
CS

## OFFRES D'EMPLOIS

### VOUMARD

Pour le développement du logiciel spécifique aux commandes multiprocesseurs de nos machines CNC à rectifier les intérieurs, nous cherchons un

**ingénieur-informaticien**

de haut niveau

comme **chef de projets**

Profil idéal: — formation et qualifications en informatique technique, PASCAL, PLM, ASSEMBLEUR,

- expérience en technique CNC,
- sens de l'analyse méthodique et systématique,
- aptitude à réaliser et conduire des projets en groupe,
- connaissances d'allemand et d'anglais (conversation).

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.

Offres écrites avec curriculum vitae à envoyer à:

**VOUMARD MACHINES CO SA,**  
rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds.

Etablissement socio-éducatif des  
Montagnes neuchâteloises, cherche  
pour son secteur administratif

**un(e) secrétaire**

ayant quelques années d'expérience.

Activité variée, comprenant en particulier:

- responsabilité de l'ensemble de l'administration;
- travaux de secrétariat (direction et autres secteurs);
- réception, centrale téléphonique;
- dactylographie de textes et divers rapports;
- petits travaux de comptabilité.

Conditions:

- être dynamique et avoir de l'initiative;
- maîtrise parfaite de la langue française;
- notions de comptabilité et informatique sont un atout supplémentaire;
- certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce.

Ce poste est ouvert indifféremment aux femmes et aux hommes.

Obligations et traitements: selon législation des fonctionnaires cantonaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de diplômes et certificats, ainsi qu'une photo récente doivent être adressées sous chiffre 91-56, ASSA, Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Garage de la place cherche  
pour entrée immédiate ou  
date à convenir

**un ou une comptable  
expérimenté(e)**

à temps complet. Salaire en  
rapport avec les capacités.

Faire offres avec curriculum  
vitae sous chiffre FG 29 au  
bureau de L'Impartial.

Entreprise industrielle  
du Val-de-Ruz cherche tout de suite  
ou date à convenir

**CHEF D'ATELIER**

qui se verra confier la responsabilité de  
la fabrication.

Nous demandons:

**MAÎTRE MÉCANICIEN  
OU MÉCANICIEN DÉCOLLETEUR**

expérience du commandement  
d'un atelier, sens de l'organisation et  
dynamisme.

Contacts avec les clients.  
Connaissances pratiques de la fabrication  
de pièces mécaniques, éventuellement  
connaissances TOURS CNC.  
Salaire en rapport.

Faire offres sous chiffre P 28-041916 Publicitas,  
2001 Neuchâtel.

### MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de la commune  
de Bôle met au concours le poste de

**SECRÉTAIRE-  
COMPTABLE**

Les candidats à ce poste devront être  
en possession d'un certificat fédéral  
de capacité d'administration ou de  
commerce, et avoir des connaissances  
de l'allemand.

Obligations et traitement: légaux.

Place stable avec possibilité à être  
appelé à remplir la fonction d'administrateur-adjoint.

Affiliation à la caisse de pension de  
l'Etat.

Age souhaité: 25 à 35 ans.

Entrée en fonction: à convenir.

Tous renseignements peuvent être  
obtenus auprès de l'administrateur  
communal, M. André Giroud,  
☎ 038/42 59 45.

Les offres de services manuscrites  
accompagnées d'un curriculum vitae  
et des copies de diplômes et certificats,  
doivent être adressées au Conseil  
communal de Bôle, 2014 Bôle,  
avec la mention «postulation» jusqu'au  
15 janvier 1986.

Bôle, le 31 décembre 1985.

Conseil communal.



**L'HÔPITAL DE LA VILLE  
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

met au concours un poste de

**MONTEUR SANITAIRE**

Exigences:

- certificat fédéral de capacité;
- connaissance du traitement de l'eau;
- quelques années de pratique.

Traitement: selon classification communale.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Postulations:

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et références sont à adresser au chef du personnel de l'Hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 91, interne 406, jusqu'au 15 janvier 1986.

Renseignements:

Des informations peuvent être sollicitées auprès du chef des services techniques, ☎ 039/21 11 91, interne 222.

**L'IMPARTIAL est lu  
partout et par tous**

**Economies actives:**



jusqu'au samedi 11 janvier,

**Viande hachée**

de bœuf

le kg ~~1350~~ **950**

**NOUVEAU !**

**Viande hachée cuite,**  
«Sauce Bolognaise»

prête à servir

la portion, 450 g (100 g=1.267)

**570**

**Fricassée de poulet**

«Optigal», du pays, surgelée  
portions de 500-600 g env.

le kg

~~680~~

**580**

**MIGROS**

NEUCHÂTEL-FRIBOURG



**Joliat Intérim S.A.**

58, avenue Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 27 27

mandatés par une entreprise de pointe, nous cherchons  
**mécanicien de précision**  
pour le montage

**super mécanicien**  
pour prototypes

**emplois fixes, salaires élevés**

Veuillez téléphoner ou vous présenter à nos bureaux.

**UNION CARBIDE**

## CHEF DE FABRICATION

Le département de production de notre usine de piles alcalines située à La Chaux-de-Fonds, est à la recherche d'un chef de fabrication (contremaître de fabrication). Ce poste conviendrait à un ingénieur ETS en mécanique / technicien en exploitation. Cette fonction requiert un travail en **HORAIRE D'ÉQUIPES**, avec alternance hebdomadaire, soit: 06h00-14h30) et 14h30-23h00.

**Profil du poste:**

- intérêt pour les problèmes techniques et de production;
- personne dynamique avec expérience dans un poste similaire, par exemple chef de fabrication;
- aptitude à diriger du personnel et à maintenir une bonne communication entre les différents départements;
- esprit d'analyse développé.

**Nous offrons:**

- prestations sociales d'avant-garde;
- 4 semaines de vacances + «pont» de fin d'année;
- fonds de prévoyance avec assurance-vie;
- travail intéressant et stable;
- restaurant d'entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Si vous êtes intéressés par ce poste, nous vous prions de nous soumettre vos offres écrites, avec prétentions de salaire, 2 photos passeport et documents d'usage à:

**UNION CARBIDE EUROPE SA**

Le Chef du personnel

43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds

**UNION CARBIDE**

## MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Nous sommes à la recherche, pour notre usine de piles alcalines à La Chaux-de-Fonds, d'un mécanicien de précision travaillant en **HORAIRE D'ÉQUIPES**.

**Nous demandons:**

- CFC et plusieurs années d'expérience comme mécanicien de précision ou équivalent;
- initiative et dynamisme;
- capacité de travailler de manière indépendante.

**Nous offrons:**

- des prestations sociales d'avant-garde;
- la semaine de 40 heures;
- 4 semaines de vacances + «pont» de fin d'année;
- un fonds de prévoyance avec assurance-vie;
- un restaurant d'entreprise.

Si vous êtes intéressés, nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone au **039/25 11 01**, interne 73 et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous.

**UNION CARBIDE EUROPE SA**

Le Chef du personnel

43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds

**UNION CARBIDE**

## EMPLOYÉ DE COMMERCE

Nous cherchons pour notre usine de piles alcalines installée à La Chaux-de-Fonds, un employé de commerce pouvant assumer les tâches principales suivantes:

- calculer, comptabiliser les salaires, absences, pension, AVS, AI, CNA, etc.;
- s'occuper de comptabilité industrielle;
- gérer les inventaires;
- participer à l'analyse des coûts de production et différents travaux de clôture.

Nous demandons de bonnes connaissances de comptabilité et le sens des responsabilités.

Ce poste exige une maturité commerciale ou un diplôme d'employé de commerce avec CFC et conviendrait à une personne ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans un département comptabilité ou fiduciaire, ayant si possible travaillé dans un service salaires.

**Nous offrons:**

- 4 semaines de vacances + «pont» de fin d'année;
- treizième salaire;
- fonds de prévoyance avec assurance-vie.

Si vous êtes intéressés, veuillez soumettre vos offres écrites, avec curriculum vitae et 2 photos passeport à:

**UNION CARBIDE EUROPE SA**

Le Chef du personnel

43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds

### Argent comptant

jusqu'à Fr. 30 000.-

Service exprès, sans caution. Discretion absolue. ☎ 021/35 97 10.



Fr. 5 000.- à Fr. 25 000.-

### Prêt comptant

pour salariés, sans garantie, dans les deux jours.

Discretion absolue. ☎ 021/20 86 08 (8 h. à 17 h. 30)

### BESOIN D'ARGENT

Prêts jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discretion absolue.

☎ (021) 35 13 28 Tous les jours 24 heures sur 24

**A vendre**

### R 5 TL

année 1976; conviendrait à bricoleur pour récupération de pièces.

☎ 039/26 40 13 heures des repas

Négociant en vins genevois cherche

### CAVISTE

de formation ou ayant pratiqué plusieurs années. Pouvant travailler seul. Age idéal 25 à 30 ans. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Ecrire sous chiffre W 18-661 766 avec curriculum vitae et copies de certificats, à PUBLICITAS, 1211 Genève 3.

**A louer**

### garage

quartier Est.

☎ 039/28 29 29 entre 7 h 30 et 10 h 30

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**



## Université Populaire Neuchâteloise

Section des Montagnes

### Reprise des cours

**A La Chaux-de-Fonds:**

**SOCIOLOGIE DE LA DÉLINQUANCE ET DU CONTRÔLE SOCIAL**

Mlle Marlène Micheloni, sociologue  
7 leçons dès le vendredi 10 janvier à 8 h 15 Fr. 42.-

**MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SOCIALE**

M. Roger Gerber, assistant social  
8 leçons dès le lundi 13 janvier à 19 h 30 Fr. 72.-

**INITIATION AUX MATHÉMATIQUES DE L'INFORMATIQUE**

M. Bernard Junod, licencié en mathématiques  
6 leçons dès le jeudi 16 janvier à 19 h 45 Fr. 36.-

**LA MALADIE ET LE LIED (CYCLE DE CAUSERIES-AUDITIONS)**

M. François Bühler, professeur d'analyse et de musicologie  
6 leçons dès le jeudi 16 janvier à 19 h 45 Fr. 36.-

**L'INFORMATIQUE AU QUOTIDIEN**

M. Pierre Favre, professeur; M. Jean-Daniel Nicoud, professeur; M. Jean-Jacques Jaquier, ingénieur; Mme Yvette Jaggi, conseillère nationale; Mme Kathy Steinmann, journaliste  
4 leçons dès le lundi 20 janvier à 19 h 15 Fr. 24.-

**HISTOIRE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES. LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

MM. Jacques Ramseyer et Jean-Marc Barrelet, professeurs  
4 leçons dès le lundi 20 janvier à 19 h 45 Fr. 24.-

**INTRODUCTION À LA BANDE DESSINÉE**

M. Roger Joseph, Dr ès sciences politiques, M. Mauro Frascotti, graveur  
6 leçons dès le mardi 21 janvier à 19 h 45 Fr. 36.-

**CONDUITE D'ENTRETIEN**

M. Jean-Marc Chappuis, psychologue  
5 leçons dès le jeudi 23 janvier à 17 h 30 Fr. 63.-

**LES «BÉBÉS-ÉPROUVETTE». QUELS PROBLÈMES, QUEL AVENIR ?**

Dr Antoine Weil, médecin; M. Jean-Louis Leuba, professeur; Me Olivier Guillod, avocat  
3 leçons dès le mardi 28 janvier à 19 h 30 Fr. 18.-

**INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE**

Mme Renée Junod-Udriet, professeur  
4 leçons dès le mercredi 29 janvier à 18 h 15 Fr. 24.-

**POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LE CADRE D'UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE**

MM. Claude Jeanrenaud, Denis Maillat, Francis-Luc Perret, Eric Jeannet, professeurs  
4 leçons dès le mercredi 29 janvier à 19 h 45 Fr. 24.-

**LA PALÉONTOLOGIE: LA SCIENCE DU MONDE VIVANT AVANT L'HOMME**

M. Jürgen Remane, Dr ès sciences, professeur  
4 leçons dès le jeudi 30 janvier à 19 h 45 Fr. 24.-

**POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION: LA MÉTHODE GORDON (complet)**

Mme Angelica Wenger, animatrice Gordon  
5 journées dès le samedi 8 février à 9 h Fr.175.-

**Le Locle**

**LE CONTE POPULAIRE DE SUISSE ROMANDE**

Mme Edith Montelle, bibliothécaire  
6 leçons dès le jeudi 9 janvier à 19 h 30 Fr. 40.-

**LE SYSTÈME SOLAIRE ET LE COSMOS**

M. Gaston Fischer, professeur  
5 leçons dès le lundi 20 janvier à 20 h Fr. 30.-

**PRATIQUE DE LA GASTRONOMIE (complet)**

M. Albert Wagner, restaurateur  
5 leçons dès le mardi 4 et le jeudi 6 février à 19 h Fr.125.-

**GASTRONOMIE ET CULTURE**

M. Francis Jeanneret-Gris, professeur; M. André Chavillaz, peintre-graveur; M. Jean-Claude Kuntzer, œnologue  
3 leçons dès le mercredi 12 février à 19 h 30 Fr. 18.-

**L'ÉROTISME DANS LA LITTÉRATURE ET L'ART CONTEMPORAINS**

M. Francis Dindelleux, écrivain  
4 leçons dès le mercredi 5 mars à 19 h 30 Fr. 24.-

**TROIS PRÉSENTATIONS ORIGINALES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS**

M. Jean Claudévard, peintre; Mme Jacqueline Jeanneret, sculpteur; Zaline, peintre  
3 leçons dès le mercredi 16 avril à 19 h 30 Fr. 18.-

**LE CONTE POPULAIRE (veillée)**

Mme Edith Montelle, bibliothécaire et le groupe de conteurs La Chète  
1 veillée, le jeudi 17 et le vendredi 18 avril à 20 h 30 Fr. 10.-

**LANGAGES CINÉMATOGRAPHIQUES**

M. Pier-Angelo Vay, professeur  
7 leçons (4 cours, 3 projections), dates non déterminées (printemps 1986) Fr. 24.-  
(+ entrées au cinéma)

**La Sagne**

**NOURRITURE ET CULTURE BIOLOGIQUES**

M. Jacques Perrolle, biologiste  
3 leçons dès le mercredi 22 janvier à 20 h Fr. 18.-

**Les Ponts-de-Martel**

**ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE ET CONCEPTION DE BÂTIMENTS À BASSE CONSOMMATION.**

**RÔLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

M. Bernard Matthey, Dr ès sciences  
4 leçons + 1 visite dès le mardi 14 janvier à 20 h Fr. 33.-

**Cours supplémentaire:**

**EXPRESSION CORPORELLE**

Mme Jacqueline Payelle, comédienne au TPR  
6 leçons dès le lundi 20 janvier à 19 h 45 Fr. 36.-

Inscriptions et renseignements:

Case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds

Délégué à la formation des adultes, Grenier 22, ☎ 039/23 27 23

Cabinet de

### pédicure médicale

Nadine Kreckelbergh, pédicure diplômée, av. L.-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039 23 53 53

### Atelier de terminage

Séries régulières, environ 15 000 par mois de montres à quartz étanches, sont à sortir pour posage cadrans, emboîtages, contrôle. Qualité régulière exigée.

Ecrire sous chiffre AB 36536, au bureau de L'Impartial.

A vendre de particulier

### villa luxueuse

située dans les environs de Bienne. Construite en 1979. Vue imprenable sur le lac. Salon de 65 m<sup>2</sup>, 4 chambres à coucher, plusieurs locaux, garage double, etc. Prix de vente Fr. 790 000.-

Ecrire sous chiffre 22-472966, à Publicitas, 1401 Yverdon.

# ECONOMIE

## L'affaire Hersant? Bientôt dix ans!

Garantir la transparence dans la propriété et les ressources financières des entreprises de presse, protéger le pluralisme des opinions en empêchant une concentration entre les mains d'une même société, de plusieurs quotidiens. Tel était le but visé par la fameuse ordonnance du 26 août 1944 sur la presse française, à la base de l'affaire Hersant (Voir la page Economie de «L'Impartial» du 3 janvier 1986).

Dans ses dispositions retenons donc cette notion: un homme, un journal, autrement dit le fait que le propriétaire réel d'un journal, détenteur de la majorité des actions doit être le directeur responsable de la publication. Interdiction de diriger plus d'un quotidien. Utilisation d'un homme paille, d'un prête-nom, délictueuse.

L'origine de l'affaire Hersant remonte au dépôt d'une plainte pour infraction à cette ordonnance, par quatre syndicats de journalistes (CFDT, CGT, FO, et SNJ bien sûr), en mars 1977; motifs:

- Robert Hersant est l'actionnaire unique de Socpresse, société actionnaire majoritaire de plusieurs sociétés éditant des quotidiens: «Figaro», «France-Soir», «Paris-Normandie», «Nord-Matin», «Nord-Eclair», «Le Havre-Presse», «Centre-Presse», «Nouvelle République des Pyrénées», «La Berry Républicain», «L'Eclair», «La Liberté du Morbihan», «France-Antilles», ainsi que plusieurs hebdomadaires. Même si la plupart de ces journaux ont un directeur autre que Robert Hersant, lui-même PDG de la Société du «Figaro», poste qu'il cédera en 1979 à A. Audinot.

Il y aura plusieurs inculpations. M. Hersant défendra sa thèse selon laquelle l'ordonnance ne s'applique qu'aux personnes physiques et non aux personnes morales - les sociétés. (Le texte de loi

emploie le mot «personne» sans précision.)

Rubrique économique:  
Roland CARRERA

Une personne morale peut donc détenir la majorité du capital d'un journal sans que son patron soit le directeur de celui-ci...

La thèse des syndicats de journalistes se réfère évidemment à l'esprit de la loi et au mot «personne» puisque l'on cherchait à éviter qu'un seul soit patron de plusieurs journaux.

### PLURALISME ET TRANSPARENCE

Les principales dispositions de la loi française du 12 septembre 1984 sur le pluralisme et la transparence de la presse qui apporte un complément à l'ordonnance 1944, sont assez touffues. Nous en retiendrons:

- l'information au lecteur: dans

chaque numéro doivent figurer des renseignements essentiels sur les propriétaires, les dirigeants, le tirage, tandis que la liste des dix principaux actionnaires et celle de l'ensemble des journaux appartenant à la même entreprise qu'eux est à publier une fois l'an, avec les comptes.

● **Connaissance des actionnaires:** limitation des prises de participations étrangères,

● **limite à la concentration:** aucun groupe de presse ne peut posséder des quotidiens nationaux dont la diffusion totale dépasserait 15% de la diffusion globale de ces quotidiens. Aucun groupe de presse de province ne peut posséder plus de 15% de la diffusion des quotidiens édités en dehors de Paris sur tout le territoire national.

● Pour un groupe à la fois implanté en province et à Paris le plafond général est de 10%. Il est intéressant de noter qu'à ce jour le groupe Hersant contrôle 38% de la diffusion des quotidiens nationaux et entre 14 et 20% - ici les chiffres varient selon les sources - des quotidiens régionaux. Toute extension lui était donc interdite aux yeux de la loi.

Nous ne retiendrons pas ici les autres aspects de ladite loi, tels que le droit des journalistes, la composition de la commission ou les sanctions pénales.

Sachons seulement que la Commission en l'occurrence conduite par M. Cavaillet, dans l'affaire du «Progrès» saisira le Parquet dès cette semaine. Il est douteux que la procédure aboutisse avant les élections. Et lorsque l'on sait que l'opposition actuelle considèrerait cette loi comme «scélérate», on devine la suite...

## Le groupe Hersant

Pdg: Robert Hersant. Directeur général: André Audinot.

**Quotidiens:** Le Figaro (racheté à Jean Prouvost pour env. 72 millions de francs en juin 1975) à ceux déjà cités dans le texte ci-dessus, ajoutons encore: L'Eclair de Nantes, Le Havre-Libre, le Journal Rhône-Alpes, Lyon-Météo, France-Soir (coût 45 millions avec les imprimeries), le Dauphin Libéré...

**Hebdo et bi-hebdo:** les Nouvelles de la semaine, le Journal d'Elbeuf, le Pays d'Auge, la Voix du Bocage, le Courrier de l'Eure, le Pont-Audemer, la Renaissance du Bessin, l'Action républicaine et ses suppléments.

Figaro-Magazine, Madame, Paris-Turf (gestion uniquement).

**Périodiques:** L'Auto-Journal, Sport-Auto, Revue de la Chasse, Bateaux, La Pêche et les Poissons, Votre Tricot, La Layette, La Bonne Cuisine, Market, Champion, Points de Vente, L'Ami des Jardins.

**Agence de presse AGPI, Agence de publicité Publiprint, Centre d'impression Offset Paris-Print** comprenant 79 groupes de rotatives et sept sorties, capacité de tirage 1 million 250.000 journaux, avec huit centres de traitement par fac-similés à Toulouse, Caen, Marseille, Nantes, Nancy, Lyon, Roubaix, Poitiers.

## Infosuisse Information horlogère et industrielle

**Nouvelle raison sociale pour «L'Information horlogère suisse» basée à La Chaux-de-Fonds depuis plus de septante ans et toujours au service de l'horlogerie, de ses branches annexes, de la bijouterie, de la mécanique, etc. Point n'est besoin de présenter ici cette institution et ses services largement connus dans toutes les régions horlogères.**

Changement de nom pour s'adapter à une réalité: celle de la modification du

tissu industriel, celle d'une approche encore plus moderne et dynamique de problèmes, touchant aux brevets industriels, dépôts, recherches, surveillances, interventions et actions judiciaires, avis de droit, conseils et rédaction de contrats, outre bien sûr les renseignements commerciaux, principale vocation d'Infosuisse, dont la réputation du service de recouvrements n'est plus à faire.

(Imp)

## Sauvetage financier de Westland Nouvelle proposition américaine

**Les enchères autour du sauvetage financier du constructeur britannique d'hélicoptères Westland ont encore monté dimanche avec l'annonce d'une offre nouvelle de la firme américaine Sikorsky.**

La nouvelle proposition de Sikorsky a été acceptée par la direction de Westland, et elle sera «fortement recommandée» aux actionnaires de l'entreprise britannique, a annoncé un porte-parole de Westland après quatre jours de négociations avec des représentants de Sikorsky.

Les actionnaires de Westland, qui connaît de graves difficultés financières du fait d'une chute de ses commandes, doivent se prononcer par un vote, en principe le 14 janvier, sur l'avenir de l'entreprise.

Ils choisiront ainsi entre cette nouvelle proposition de Sikorsky, allié pour une faible part à Fiat (Italie), et celle faite par un consortium européen regroupant British Aerospace et GEC en Grande-Bretagne, Aerospatiale en France, Agusta en Italie et MBB en Allemagne fédérale.

Une première proposition de Sikorsky-Fiat, qui avait également été approuvée par les dirigeants de Westland, avait été annoncée le 13 décembre. Les deux groupements rivaux s'affronteront pour la prise de contrôle d'environ 30% du seul constructeur britannique d'hélicoptères, et la bataille a pris dernièrement un tour politique, lorsque le ministre britannique de la Défense M. Michael Heseltine, s'est prononcé en faveur du consortium européen. (ats)

## Pour l'année à venir Von Roll confiant

Le principal producteur suisse d'acier, le groupe Von Roll, de Gerlafingen (SO), envisage l'année 1986 avec confiance. Malgré un retour dans les chiffres noirs, aucun dividende ne sera versé pour 1985, selon le président du Conseil d'administration, Hans Ruedg, cité par le «Solothurner Zeitung» de hier.

Le report des pertes n'est pas encore épongé, a déclaré M. Ruedg mais les perspectives pour 1986 sont «plutôt bonnes». La filiale américaine New Jersey Steel Corporation (NJSCO) est actuellement celle qui rapporte le cash-flow le plus élevé dans le secteur «acier» du groupe. Aux Etats-Unis, le prix de la ferraille est très bas et le prix de vente de l'acier très haut. Le groupe Von Roll n'a néanmoins pas abandonné son projet de vente de NJSCO.

Von Roll a réduit à neuf millions, en 1984, la perte du groupe et a réussi à revenir dans les chiffres noirs l'an passé. C'est en 1981 que Von Roll a distribué un dividende pour la dernière fois. (ap)

## En deux mots et trois chiffres

● **Aucune modification importante du cours du franc français n'est à attendre avant les élections législatives du mois de mars prochain,** estime une étude de l'Union de Banques Suisses (UBS). Toutefois, selon cette dernière, il apparaît inévitable de resserrer, après ces élections, la fourchette de variation du franc au sein du Système monétaire européen (SME).

● **M. Fritz Leutwiler, ancien président de la Banque Nationale Suisse,** qui agit en tant que médiateur entre Pretoria et ses créanciers, doit se rendre en Afrique du Sud d'ici dix jours, a annoncé hier Pretoria. Ce voyage a été confirmé par un porte-parole de M. Leutwiler qui n'a cependant pas été en mesure d'en préciser la date.

● **La Commission européenne a décidé d'ouvrir une enquête anti-dumping sur les importations de machi-**

nes à écrire électroniques en provenance de Taiwan, a-t-on appris hier de source proche de la Commission à Bruxelles.

● **Le groupe Feintool, à Lyss (BE), a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de fr. au cours de l'exercice 1984-85, clôturé en septembre, contre 94 millions de fr. lors de l'exercice précédent.** L'activité de l'entreprise spécialisée dans les machines de découpage de précision croît régulièrement, a déclaré à l'ATS M. Fritz F. Bösch, fondateur, président et délégué du Conseil d'administration.

● **Les prix à la consommation en Allemagne fédérale ont augmenté en moyenne de 2,2% en 1985 par rapport à l'année précédente, ce qui constitue la plus faible hausse annuelle depuis 1969,** a annoncé lundi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

# BOURSE

HORS BOURSE		W'thur p.		Inco Ltd		BILLETS (CHANGE)			Schering		Litton		Fuji Bank	
Roche b/jce	120250	6400	3450	26.75	27.25	1 \$ US	2.03	2.11	554	554	84	84	1540	
Roche 1/10	12000	6500	3500	316	322	1 \$ canadien	1.42	1.52	642	639	88 1/2	88 1/2	2030	
SMH p.(ASUAG)	462	3600	3600	175.50	175.50	1 £ sterling	2.86	3.11	150.50	149	30 1/2	30 1/2	893	
SMH n.(ASUAG)	106	1880	1880	184	185	100 fr. français	26.50	28.50	420	439	39 1/2	40 1/2	1070	
Crossair p.	1570	4450	4450	61.50	62.50	100 lires	0.1160	0.1310	10.75	10.75	19 1/2	20	770	
Kuoni	18400	2380	2380	81.50	83	100 DM	83	85	12.50	12.50	72 1/2	72 1/2	1200	
SGS	6400	3340	3340	149	151.50	100 pesetas	1.23	1.48	13.25	13.25	50 1/2	50 1/2	480	
		9450	9450	104	106	100 schilling autr.	11.80	12.10	4.05	4.05	89 1/2	90 1/2	2050	
		3825	3825	183	186.50	100 escudos	1.05	1.55	9.20	9.50	12 1/2	12	516	
		5000	5000	25.50	25.50				42	41.75	69 1/2	69 1/2	982	
		1650	1650	144	146				39.25	39.50	36 1/2	36 1/2	1550	
		12000	12000	73.50	76.25				55.25	56	37 1/2	37 1/2	1280	
		5300	5300	74.25	75.75						76 1/2	77	875	
		1815	1815	79.75	80.25						53 1/2	53 1/2	370	
		700	700	155.50	159						79 1/2	78 1/2	341	
		2000	2000	111	110.50						51 1/2	51 1/2	372	
		2700	2700	163.50	166.50						31	31 1/2	412	
				105.50	107.50						75 1/2	74 1/2	849	
				64	64.25						50 1/2	50 1/2	572	
				96.50	98						26 1/2	26 1/2	1070	
				123	123						45 1/2	45 1/2	1010	
				123	124.50						46 1/2	46 1/2	1070	
				42	41.75						59	58 1/2	1090	
				23.25	24						59 1/2	59 1/2	395	
				120	129.50						19 1/2	19 1/2	1400	
				10.50	11						27 1/2	28	4060	
				22.75	23.50						27 1/2	27 1/2	1010	
				92	93						37 1/2	37 1/2	900	
				114.50	118.50						41 1/2	41 1/2	366	
				458	457						50 1/2	51	1220	
				87.50	88						83 1/2	83 1/2	3000	
				47.25	47.75						40 1/2	40 1/2		
				64.25	64						40 1/2	41 1/2		
				55	56.25						66 1/2	66		
				130	132						51 1/2	50 1/2		
				307	314						55	55 1/2		
				240	247						15 1/2	15 1/2		
				252	251						70 1/2	70		
				492	511						71 1/2	71 1/2		
				310	310						71 1/2	71 1/2		
				1065	1105						24	23 1/2		
				365	379						27 1/2	27 1/2		
				773	765						23 1/2	23 1/2		
				390	393						72 1/2	72 1/2		
				252	251						13 1/2	13 1/2		
				247	248						154 1/2	154 1/2		
				954	970						38 1/2	38 1/2		

Achat 100 DM	83.80	Achat 100 FF	27.10	Achat 1 \$ US	2.0650	LINGOT D'OR	21.850 - 22.100	INVEST DIAMANT	Décembre 1985: 218
--------------	-------	--------------	-------	---------------	--------	-------------	-----------------	----------------	--------------------

(A = cours du 03.01.86) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1549.20 - Nouveau: 1547.59

<p><b>Carrosserie des Grandes-Crosettes</b></p>  <p>Travail de qualité ☎ 039/23 14 85</p>	<p><b>EB</b></p> <p><b>Eugenio Beffa</b> Vernis, couleurs, papiers peints Carrosserie, outillage La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 08 33</p>	<p><b>CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES</b></p> <p>Numa-Droz 208 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 95 66</p>	<p><b>Renault Mercedes</b></p> <p><b>Garage P. Ruckstuhl SA</b> Fritz-Courvoisier 54 ☎ 039/28 44 44</p>	<p><b>RESTAURANT DU THEATRE</b></p> <p>2300 La Chaux-de-Fonds 039 23 88 88 Léop.-Robert 23</p>
--	--	--	---	--



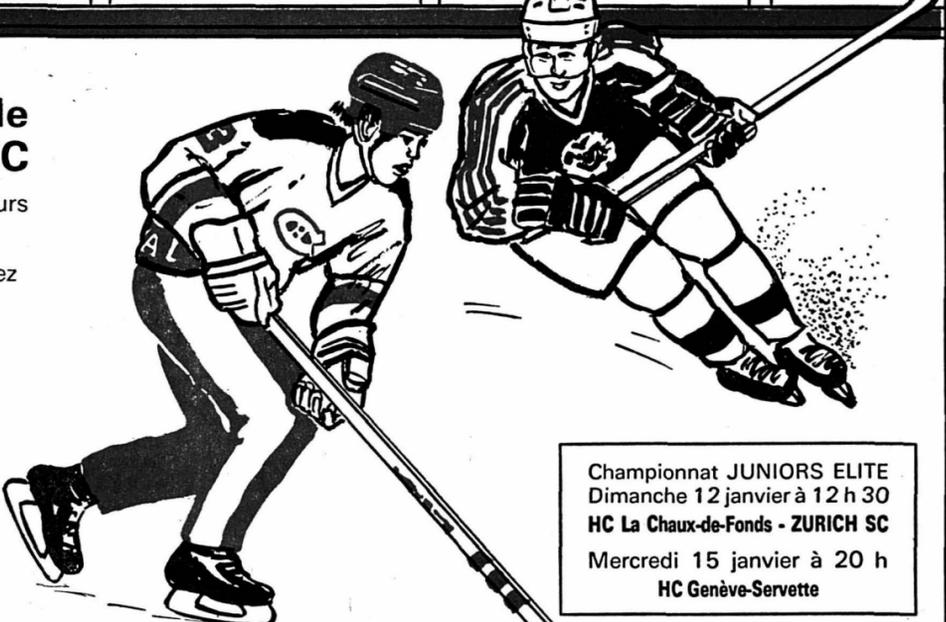
<p><b>BIERI &amp; GRISONI S.A.</b> Entreprise de construction Département TER Transformation - Entretien La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 02 02</p>	<p><b>OBERLI OPTICIEN</b> JL GONZALES succ 15 AV LEOPOLD ROBERT 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 039 23 47 41</p>	<p>En tout temps, par tous les temps Un rendez-vous sympa !</p> <p><b>Buvette Piscine-Patinoire</b> Famille R. Fischer ☎ 039/23 20 94</p>	<p><b>Alfa Romeo 4x4</b> GARAGE et CARROSSERIE <b>AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS</b> F.-Courvoisier 66, ☎ 039/28 66 77</p>	<p><b>REVÊTEMENTS DE SOLS</b></p> <p><b>Bolomey</b> Moquette - Lino - Plastique Rue des Ormes 32, ☎ 039/26 03 26 2300 La Chaux-de-Fonds</p>	<p><b>Entrée gratuite</b> pour tous les jeunes jusqu'à 15 ans (contrôle)</p>
--	---	---	---	---	--




**Une façon originale de soutenir le HCC**

Achetez une montre aux couleurs du club

En vente au prix de Fr. 50.- chez  
**Kiosque Pod 2000,**  
L.-Robert 12  
A la patinoire  
lors de chaque match



Championnat JUNIORS ELITE  
Dimanche 12 janvier à 12 h 30  
**HC La Chaux-de-Fonds - ZURICH SC**  
Mercredi 15 janvier à 20 h  
**HC Genève-Servette**

**CE SOIR 7 janvier à 20 h**

**CP FLEURIER**



**INTER MEUBLES**

Mieux servis et plus avantageux

Place du Marché 2-4, ☎ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds

# LA CHAUX-DE-FONDS

Liste des points de vente des billets HC:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80  
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2  
Buvette de la patinoire



**PEUGEOT 205**  
**ENTILLES SA**  
Garage et carrosserie  
La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/26 42 42  
Le Locle,  
☎ 039/31 37 37

**Transports multibennes**

**R. TANNER**  
☎ 039/28 78 28  
La Chaux-de-Fonds  
Hôtel-de-Ville 122

**VideoShop**  
H. Benninger  
Vente - Location - TV  
Vidéo - Cassettes  
Promenade 16, Progrès 2a  
☎ 039/28 20 28

**AF Discount du Marché**  
Appareils ménagers  
Agencement de cuisines  
☎ 039/28 40 33, Marché 4,  
La Chaux-de-Fonds

**VAC RENE JUNOD SA**  
115, avenue Léopold-Robert  
La Chaux-de-Fonds  
Articles de ménage - Tapis - Rideaux -  
Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Cine -  
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.  
**VAC AMEUBLEMENT**  
130, rue des Crétets - La Chaux-de-Fonds  
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

**LA SEMEUSE**  
Torréfaction de café  
☎ 039/23 16 16

**Carrosserie du Sentier**  
J.-L. Zosso  
Réparations transformations  
peintures au four catalyseur  
Ronde 21a, ☎ 039/23 93 33

**Prochain match aux Mélézes samedi 18 janvier à 20 h.**

**VIÈGE**

**Votre rayon de sports au printemps**

# SPORTS

## Fin de la Tournée des quatre tremplins Succès total pour un soldat «partiel»

L'Autrichien Ernst Vettori a ponctué de brillante façon la tournée austro-allemande de saut, la fameuse «Tournée des quatre tremplins». Ce «soldat à temps partiel» de l'armée autrichienne, âgé de 21 ans, a non seulement assuré la victoire finale qui lui paraissait promise depuis

Innsbruck, mais encore l'a-t-il fait avec panache en remportant l'ultime concours à Bischofshofen, et en y réussissant le meilleur saut dans chacune des manches.

Les Autrichiens ont même réussi un remarquable «double doublé»: Vettori - Neuländtner dans le con-

cours d'Innsbruck, tout comme au classement final. Le dernier vainqueur autrichien de la tournée était Hubert Neuper, deux ans de suite en 1979 et 1980.

Ainsi, après les Finnois Pekka Suorsa (18 ans) et Jari Puikkonen (26), lors des premier et troisième concours de la tournée à Oberstdorf et à Innsbruck, et après le Tchecoslovaque Pavel Ploc, lors du deuxième à Garmisch-Partenkirchen, l'Autriche fête, enfin, elle aussi, une victoire d'étape.

La victoire dans la tournée se jouait uniquement entre Vettori et Puikkonen. Le Finnois comptait 8,7 points de retard au classement général. Mais Vettori réussit, au plan du style surtout, un excellent premier saut (111 mètres). Son compatriote Franz Neuländtner (19 ans) était seul à faire mieux avec 113,5 m., soit à un demi-mètre du record du tremplin de l'Allemand de l'Est Jens Weissflog. Mais Neuländtner, un «fonceur», laissait dans son envol passablement de points de style.

### DISTANCÉ

Puikkonen rendait, avec 102 mètres, neuf longueurs à Vettori, et surtout près de 20 points (19,9 exactement). Les jeux semblaient donc faits. Mais dans l'hypothèse d'une chute de Vettori, cherchant absolument la victoire dans la seconde manche (pénalité entre 20 et 25 points), n'aurait plus remis en cause la domination de l'Autrichien.

D'autant que Puikkonen ne réussit qu'un mètre de mieux dans la seconde manche, rétrogradant de la dixième à la treizième. Comme Neuländtner, quatrième au général, réussit un second saut nettement meilleur, il vint encore coiffer Puikkonen et aussi le Norvégien Stjernen, pour la deuxième place.

### CALCULATEUR

Ernst Vettori s'était montré, à ce jour, relativement fragile, dans ses seconds essais. A trois reprises, il avait figuré en tête du classement après la première manche. A Oberstdorf, il rétrograda au quatrième rang; à Garmisch, Ploc allait encore le devancer. Et même à Innsbruck, il perdait des places (de la troisième à la neuvième).

Or, dès qu'il eut trouvé ses marques à Oberstdorf, il avait déclaré ne pas vouloir prendre trop de risques, visant avant tout la victoire au général.

### CHEFS DE FILE

A 21 ans, Ernst Vettori, mais aussi Pavel Ploc, qui a le même âge, se montrent comme les chefs de file actuels du saut mondial. Et il faudra désormais compter



Ernst Vettori: un premier saut décisif! (Béline AP)

avec la nouvelle vague, les Suorsa et Neuländtner (18 ans), Nieminen (17 ans), à deux reprises le meilleur deuxième saut, et troisième final à Innsbruck), et aussi un jeune Français, Didier Mollard (16 ans, deux fois seizième dans cette tournée) ou l'étonnant Italien Antonio Lacedelli (onzième hier), qui mènent, à leur tour, la vie dure aux hommes établis.

### Classements BISCHOFSHOFEN

1. Ernst Vettori (Aut) 229,0 (111 m. + 111 m.); 2. Franz Neuländtner (Aut) 221,6 (113 + 107,5); 3. Rolf Age Berg (No) 216,5 (106 + 110); 4. Primož Ulaga (You) 215,8 (109 + 107,5); 5. Jiri Parma (Tch) 215,3 (106,5 + 107,5); 6. Jens Weissflog (RDA) 214,4 (105 + 108); 7. Vegard Opaas (No) 211,7 (106 + 109); 8. Pekka Suorsa (Fin) 206,5 (109 + 103); 9. Piotr Fijas (Pol) 204,6 (105 + 106); 10. Hroar Stjernen (No) 204,3 (101 + 108); 11. Antonio Lacedelli (It) 202,6 (103 + 105,5); 12. Miran Tepes (You) 201,9 (104,5 + 106); 13. Jari Puikkonen (Fin) 200,4 (102,5 + 103); 14. Martin Svagerko (Tch) 197,6 (102 + 104); 15. Jan Henrik Troen (No) 195,2 (103 + 102); -

Puis les Suisses: 44. Pascal Raymond 153,8 (92 + 87); Christian Hauswirth (84 m.) et Gérard Balanche (81 m.) non qualifiés pour la seconde manche.

### CLASSEMENT FINAL

1. Vettori 843,1; 2. Neuländtner 813,0; 3. Puikkonen 805,8; 4. Stjernen 801,1; 5. Berg 796,6; 6. Opaas 795,1; 7. Fijas 792,0; 8. Olav Hansson (No) 766,9; 9. Lacedelli 756,7; 10. Tepes 751,4; 11. Pavel Ploc (Tch) 748,8; 12. Trond Joeran Pedersen (No) 738,1; 13. Wolfgang Steiert (RFA) 736,0; 14. Thomas Klausner (RFA) 734,7; 15. Didier Mollard (Fr) 732,6.

### Coupe du monde

Classement provisoire (les cinq meilleurs résultats comptent): 1. Ulaga 97; 2. Neuländtner 96; 3. Vettori 92; 4. Suorsa 83; 5. Opaas 72; 6. Puikkonen 53; 7. Berg 51; 8. Ploc 49; 9. Fijas 46; 10. Stjernen 43.

### PAR NATIONS

1. Autriche 241; 2. Finlande 234; 3. Norvège 211; 4. Yougoslavie 145; 5. Tchecoslovaquie 121; 6. Canada 64; 7. Pologne et RDA 58; 9 RFA 48; 10. Italie et France 20.

## Ski d'or 1986 à La Vue-des-Alpes Relais populaire et jumelage

Les habitués l'ont agendé depuis plusieurs semaines. La neige tardive les a simplement empêché de préparer ce rendez-vous avec tout le soin nécessaire. Le «Ski d'or» 1986 restera pourtant un excellent millésime.

L'Ecole suisse de ski Tête-de-Ran - Vue-des-Alpes s'est, en effet, chargée de rendre cette compétition ouverte à toutes et à tous la plus attractive possible. Les 18 et 19 janvier prochains, nul doute que les amateurs de ski de fonds de 7 à 77 ans se feront plaisir sur les différents tracés.

Deux innovations marqueront cette fin de semaine du côté des Loges. La première consistera en un jumelage avec une épreuve populaire organisée en France, à Fournet-Blancheroche pour être précis.

La seconde remettra à l'honneur les épreuves de relais abandonnées voici sept ans. Entreprises, familles, classes et autres équipes de joyeux lurons se mesureront sur trois fois quatre kilomètres.

### DÉPARTS EN LIGNE

Les courses individuelles se dérouleront le dimanche matin 19 janvier. Comme d'habitude, la ligne de départ se trouvera aux Loges. Les différentes catégories (dames, élites, vétérans) pourront choisir entre les 10 et 20 km. Les juniors, en revanche, s'aligneront sur la plus courte distance.

Les départs en ligne s'effectueront à 9 heures pour les 10 km. et à 9 h. 30 pour les 20 km. Chaque participant recevra une médaille (les communes de Bôle et Le Locle seront à l'honneur cette année).

D'autre part, le jumelage avec la course française débouchera sur un classement supplémentaire. Le président du «Ski d'or», M. Jean-Pierre Vaucher, nous en a expliqué le fonctionnement.

Trois médailles franco-suisse viendront récompenser les trois meilleurs de chaque catégorie. Les participants pourront choisir entre deux variantes. Le 10 km. de

La Vue-des-Alpes comptera avec le 7,5 km. de Fournet alors que le 20 km. de La Vue-des-Alpes sera comptabilisé avec le 15 km. de l'épreuve française. Cette dernière baptisée «Ronde des Loges» sera disputée le 2 février 1986.

### HEUREUSE REPRISE

Le samedi 18 janvier sera réservé aux épreuves de relais. En fait d'innovation, il s'agira avant tout d'une heureuse reprise. En effet, le «Ski d'or» ancienne version mettait sur pied des courses par équipes.

L'une des principales chevilles ouvrières de ces épreuves nordiques, M. Maurice Villemin, s'est exprimé à ce sujet.

Nous voulons reprendre la formule des relais abandonnée en 1977. Nous avons toujours connu de bons résultats de participation. Nous souhaitons voir participer des classes, des familles, des groupements d'usines, d'amis, de sportifs, etc. Le tracé sera établi dans cette optique. Il sera donc à la portée de tout un chacun.

Les participants des catégories jeunesse (1970 et plus jeunes), féminine, famille (parents et enfants) et groupement s'élanceront sur un parcours de 4 km. à répéter trois fois. De magnifiques prix récompenseront les vainqueurs de chaque catégorie. A relever que le départ des relais sera donné sur le coup de 14 heures le samedi toujours du côté des Loges.

L. G.

**LES PRODUITS SONT FRAIS,  
LES PRIX SONT DE DENNER!**

**Viande fraîche de 1ère qualité**

de bœuf:

**Viande hachée** le kg plus de 20% meilleur marché

Dans nos succursales avec vente de viande en self-service, uniquement congelée!

kg ~~12.-~~ **9.50**

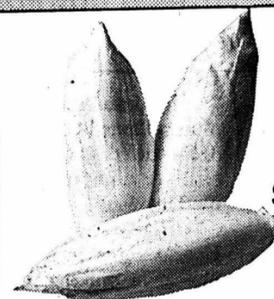
Valable dès le 7.1.86



Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

**DENNER  
SUPERDISCOUNT**



**Chicorée  
de Belgique**

Sachet de 500 g ~~2.10~~

**1.30**

**Saucisse à rôtir de veau**

2 pièces 260 g ~~3.10~~

**2.50**  
(100 g - 96)

**Saucisse à rôtir de porc**

2 pièces 260 g ~~3.30~~

**2.80**  
(100 g 1.08)

**Fondue suisse  
mélange  
spécial**

sachet à 400 g ~~6.95~~

**5.60**  
(100 g 1.40)

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

innovation armouirins  
printemps

Mode à prix  
dingues

### Messieurs

Chemises seulement 10.-

Sweat-Shirts seulement 10.-

Jeans seulement 10.-

Blousons seulement 50.-

### Enfants

Sweat-Shirts seulement 10.-

Jeans en velours seulement 10.-

Pantalons thermo seulement 20.-

Pantalons thermo seulement 20.-

fillettes seulement 20.-

### Lingerie dames

Slips, coton seulement 2.-

Culottes, coton seulement 7.-

Culottes longues, seulement 9.-

Chemisettes, seulement 9.-

Body, coton seulement 20.-

### Dames

Blouses seulement 10.-

Jupes seulement 20.-

Pantalons thermo seulement 20.-

Robes seulement 30.-

L'Inno  
fait mieux

- **Cours de fin de semaine:**  
6 heures par semaine ve/sa: espagnol, anglais, allemand, français.
- **Cours intensifs de jour:**  
100 heures en 10 semaines  
Anglais, français, allemand, etc.
- **Cours du soir et de jour:**  
1 x 4 par semaine. Anglais, français, allemand, etc.
- **Cours privés et**
- **Cours privés en groupe:**  
2-5 élèves
- **«CIP-120®»**  
La meilleure façon de remplacer un séjour à l'étranger
- **Cours de diplôme:**  
Anglais/Français. First Certificate, Chamber of Commerce - Business English for advanced pupils, Alliance française

le monde des langues -  
les langues du monde  
**inlingua**  
école de langues  
2502 Bienne, rue de l'Avenir 44  
☎ (032) 22 60 29



### Cours de ski Débutants Moyens Avancés

4 leçons de 75 minutes.

Les 13, 15, 20 et 22 janvier 1986.

La première leçon se déroulera à la Sorcière à 20 h 15, puis selon instruction des moniteurs.

Le No 181 renseignera dès 18 h en cas d'enneigement insuffisant ou de temps défavorable.

**Prix:** gratis pour les membres contre présentation de la carte de membre du Ski-Club.

Fr. 25.- pour les non-membres.

**Inscriptions:** ADC-Office du tourisme, Neuve 11, avec paiement de la finance d'inscription, **jusqu'au 13 janvier 1985.** Aucune inscription ne sera prise par téléphone.



### TOUTOU-PALACE

Le salon de beauté pour chiens de toutes races.

Coupes et soins sont prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée.

☎ 039/23 08 32 - Jaquet-Droz 16  
(derrière le cinéma Corso) - Fermé le lundi.

ANNONCES CLASSÉES «Offres d'emplois» Parution les: mardi, jeudi, samedi

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 74

## RÉGINE ANDRY La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris  
et Sciaky presse

J'entends le bruit d'un piano. Mélanie est là, en train de massacrer comme d'habitude Chopin et Debussy, ses musiciens préférés à qui elle fait quotidiennement cette vacherie. Voilà comment elle passe ses soirées tandis que ses voisins sont béats devant leur télévision.

Stupéfaite, elle ouvre avec méfiance sa porte blindée.

- Oh! Vincent, quelle bonne surprise! Mais dans quel état êtes-vous? Vos cheveux sont trempés et ce sac est tout mouillé. Que vous est-il arrivé?

Elle fait un peu de manières.

- Je ne suis pas dans une tenue très convenable mais entrez donc. Avec les amis, je me gêne pas.

Elle pose mon sac contre le porte-parapluies. Dans le miroir, je constate que j'ai une drôle de dégaine en effet. Une dégaine à effrayer n'importe quelle femme. Sauf Mélanie Dutrésor!

- Remettez-vous, mon petit Vincent. Entrez dans le salon et asseyez-vous. Vous voyez, le piano est grand ouvert. J'étais en train de travailler. Les soirées sont souvent longues pour moi depuis la disparition de mon cher Alexis.

Elle se dirige vers le bar, met deux glaçons dans un verre et me tend un scotch.

- Ça vous remontera. Vous avez une de ces têtes!

Je la contemple toujours sans rien dire. Elle est bien coiffée, drapée dans une robe de chambre en soie saumon. Elle ne m'en veut pas de violer son intimité. Au contraire. D'une voix étudiée, elle me demande encore:

- Que vous est-il arrivé, Vincent? Vous avez l'air si accablé.

Je bois mon whisky d'une traite. Ça me fait du bien. A cet instant, je comprends que les gens désespérés picolent.

- Encore un peu de scotch, mon petit, dit-elle en s'approchant et en me tendant des biscuits salés qui traînent dans une coupelle.

Elle reste bien cinq minutes à me contempler. Nous n'échangeons pas un mot puis soudain elle s'approche et me regarde au fond des yeux.

- Vincent, je vous l'ai déjà dit, j'ai l'impression que vous gâchez votre vie. Ce soir, plus que jamais. Vous avez l'air presque hagar. Vous me surprenez. Vraiment, vous pourriez mieux faire. Vous êtes un garçon intelligent. Vous avez une certaine distinction, beaucoup de séduction. Que faites-vous donc à traîner avec des copains impossibles? Il y a là un mystère.

Je ne réponds toujours rien. Comment lui expliquer que je suis tombé follement amoureux d'une fille qui s'appelle Julie et que je touche le fond parce qu'elle a disparu. Comment lui raconter cet amour brûlant et tendre, fait de petits bonheurs chipés un peu partout. Elle ne comprendrait pas, Mélanie, confite dans sa vie bourgeoise, ses beaux meubles et les tableaux de son Alexis qui valent une fortune.

J'ai envie de lui crier:

- Ma fortune à moi, c'est Julie. Et je suis malheureux à en crever parce qu'elle s'est barrée.

Elle disparaît et revient soudain en poussant une exclamation.

- Vincent, Vincent, comme vous avez bien fait de venir ce soir. C'était une prémonition. Je crois à des choses comme cela. Vous étiez guidé. Vous étiez poussé. Ah, mon Vincent, comme vous allez être heureux! Je tiens là de quoi vous remonter sérieusement le moral. Cela tombe à pic, n'est-ce pas?

Je la regarde, étonné. Heureux, c'est un mot dont je ne comprends plus le sens.

Soudain, triomphante, elle brandit un livre. Un livre. Avec une couverture blanche et bleue. Je manque tomber de saisissement. Je viens de lire *Musique des rues* et, au-dessus, mon nom. Oui, mon nom: Vincent Maurier. Mes poèmes. Mon nom. Mélanie est toute folle. Elle court autour de moi. Pour un peu, elle se mettrait à danser.

- Je vous avais promis de vous lancer. Eh bien, c'est presque fait. J'ai une âme de mécène, vous le savez. Nous avons franchi la première étape: j'ai fait imprimer vos textes. Vous voyez à quel point j'ai confiance en vous, en votre talent. Cinq cents exemplaires pour commencer. Nous les enverrons aux critiques. J'ai des amis dans les journaux et à la télévision, je vous l'ai dit. Vous serez, désormais, sacré «le poète de Beaubourg». Dès demain, nous entreprendrons une savante campagne.

(à suivre)

## SPORTS

Derby neuchâtelois ce soir à la patinoire des Mélézes  
Faux pas interdit pour le HCC

Sylvain Lengacher et ses camarades de la deuxième ligne trouveront-ils ce soir le chemin des filets? (Photo archives Schneider)

Les semaines se suivent... et la devise reste la même: vaincre à tout prix.

Ce soir aux Mélézes (20 heures) le HC La Chaux-de-Fonds ne peut se permettre le moindre faux pas face à Fleurier. La victoire est indispensable s'il entend conserver intactes ses chances de disputer les finales de promotion.

Face aux Vallonniers, les protégés de Jan Soukup partiront bien évidemment favoris. Rappelons qu'au match aller ils s'étaient imposés par 11-0. Mais ils ne doivent pas faire preuve d'excès de confiance, d'autant plus que Fleurier, depuis le 21 décembre, est en nette reprise. Il s'est incliné de justesse à Lyss (4-2) avant de l'emporter samedi contre Forward-Morges (3-2). Dès lors, avec le moral retrouvé, les joueurs du Val-de-Travers feront sans doute l'im-

possible, mettront tout en œuvre pour mener la vie dure à la troupe chaux-de-fonnière.

Cette dernière évoluera dans la même composition que samedi en terre bernoise. «Malgré notre très mauvaise prestation, je ne vais rien changer. Mais j'espère que tous mes joueurs auront tiré la leçon et se ressaisiront. A Lyss ils se sont montrés beaucoup trop lents dans le patinage et dans la vitesse d'exécution. Ils ont manqué de clairvoyance. Je pense qu'ils ont disputé leur plus mauvais match de la saison. Aussi la rencon-

A Fleurier  
Plusieurs blessés

En se rendant ce soir aux Mélézes, Fleurier ne se fait pas trop d'illusions. Mais comme l'affirme l'entraîneur Jean-Michel Messerli: Si la rencontre servira à préparer la suite du championnat, nous l'emporterons dans le but de l'emporter.

Quant au coach Michel Wehrli, il devra revoir ses lignes car les Fleuriersans seront privés de Jimmy Gailard. L'un des meilleurs éléments. Il doit déclarer forfait à la suite d'une blessure. En outre, la participation de Philippe Pluquet, qui souffre d'une grippe intestinale, est encore incertaine.

C'est dire qu'il manquera deux avant-centre. Une chance pour Liechti qui n'a pas donné entière satisfaction dans son rôle d'ailier face à Morges samedi dernier. Il pourrait peut-être se retrouver au centre de sa ligne avec plus de succès. (jp)

HC Moutier  
Nouvel entraîneur

A la suite du départ de Hugo Lehmann, le HC Moutier annonce l'engagement d'un ancien gardien de l'équipe nationale roumaine Constantin Dumitras, âgé de 40 ans qui a participé à plus de 250 matchs internationaux avec son pays. Il a été engagé jusqu'à la fin février comme entraîneur à plein temps. Il s'occupera également des juniors du club prévôtois. (kr)

tre de ce soir doit nous permettre de nous remettre en selle et de préparer la confrontation de vendredi à Monthey», affirme Jan Soukup.

Pour affronter Fleurier, Christian Caporosso, Eric Bourquin, Normand Dubé et Dominique Guichard manqueront encore à l'appel. Bonne nouvelle toutefois, puisque les deux premiers cités ont repris hier soir l'entraînement après plusieurs semaines d'absence forcée. Quant au Canadien, qui se remet gentiment de fractures aux orteils, il pourrait faire sa rentrée vendredi en terre valaisanne.

Cette quatorzième ronde de championnat s'annonce intéressante. En effet, le leader Viège se rendra demain soir à Martigny, une rencontre qui risque bien de resserrer encore les positions en tête du classement. Les autres matchs mettront aux prises Moutier et Lyss, Champéry et Sion, Yverdon et Villard, Forward-Morges et Monthey.

Michel DERUNS

## Au programme

CE SOIR

La Chaux-de-Fonds - Fleurier .... 20.00  
Moutier - Lyss ..... 20.15

DEMAIN

Martigny - Viège ..... 20.15  
Yverdon - Villars ..... 20.15  
Champéry - Sion ..... 20.15  
Forward-Morges - Monthey ..... 20.15En direct sur  
RTN 2001

RTN-2001, à partir de 20 h 15, retransmettra en direct le derby neuchâtelois qui opposera, à la patinoire des Mélézes, le HC La Chaux-de-Fonds au CP Fleurier. Pour les plus chanceux en branchant leur poste sur la fréquence FM 90.4 et pour les abonnés chaux-de-fonniers de Coditel ayant leur radio branchée sur le réseau câblé local en plaçant la petite aiguille de leur récepteur sur 100,6 MHz. (Imp)

Un joueur,  
un pronostic

Philippe Mouche (2.6.62), employé PTT. Ailier droit, il pratique le hockey depuis l'âge de 10 ans. Il a toujours porté les couleurs du HCC à l'exception d'une saison qu'il a disputée avec le HC Ajoie. Son pronostic:

Nous devons impérativement gagner. Nous ne pouvons absolument pas nous permettre d'égarer le moindre point. J'ai confiance. J'espère simplement que nous fournirons une meilleure prestation que samedi à Lyss.

Mondiaux de tennis en double  
Et de trois pour Günthardt-Taroczy ?

Les Américains Ken Flach et Robert Seguso, qui ont terminé en tête du Grand Prix, partiront favoris dans la 14e édition du championnat du monde de double WCT, dotée de 200.000 dollars et qui se tiendra au Royal Albert Hall de Londres.

Cet événement, qui a lieu depuis 1979 en Angleterre (il s'y disputera jusqu'en 1990) regroupe les équipes victorieuses des quatre épreuves du Grand Chelem 1985, à savoir Mark Edmondson-Kim Warwick (Roland-Garros), Heinz Günthardt-Balasz Taroczy (Wimbledon), Paul Annacone-Christo van Rensburg (Australie) et Flach-Seguso (Flushing-Meadow). Günthardt-Taroczy avaient enlevé le titre en 1982 et 1983

pendant que Flach-Seguso sont détenteurs du trophée.

A ces quatre formations viendront s'ajouter les Espagnols Sergio Casal-Emilio Sanchez, vainqueurs de trois tournois du Grand Prix en 1985 et les Tchécoslovaques Pavel Sloziel-Tomas Smid, vainqueurs de l'édition 1984.

Flach-Seguso, têtes de série no 1, seront les hommes à battre de l'édition 1986, qui se dispute sur surface rapide. Mais ils devront se méfier tout particulièrement de Günthardt-Taroczy, qui brillent depuis saisons dans cette épreuve (no 3) et de Annacone-van Rensburg (no 2). Le double vainqueur empochera 72.000 dollars contre 36.000 à l'équipe finaliste. (si)

Championnat suisse de ligue nationale  
Faut-il y c(ro)ire ?

Ce soir à Porrentruy, Ajoie rencontrera l'équipe grisonne. De notre dernier entretien avec Jean Trotter, c'est un peu ce que l'on peut supposer: faut-il y croire ?

En effet, après un superbe match contre Bienne, qui pourrait dire le contraire ? Seulement ceux qui ont assisté à cette fameuse revanche contre Rapperswil, remportée par les Ajoulots sur le score de 7 à 3.

A cette époque-là, le team à Trotter, sans son capitaine Steudler, amorçait son creux de la vague. Ce fut, grâce aux coups de gueule de Métivier, un sursaut. Est-il vraisemblable que cette «pause» de Noël soit bénéfique ? Trotter abonde dans ce sens: Il fallait se retrouver, on a eu un passage à vide et le pire fut de subir les événements.

Donc la pause survint et le rendement de l'équipe semble donner beaucoup d'espoir aux Jurassiens. Rendez-vous compte, dit Charly Corbat, président du HC Ajoie, six buts à Anken constituent tout de

même une belle performance. J'admets que dans ce match il y avait un peu de réussite de l'adversaire mais nous avons été à la hauteur.

C'est vrai, mais du côté fantasma, le HC Ajoie aurait tendance à se faire une réputation. Aucune des personnes, joueurs et autres, ne sont pessimistes. Il semble que tout y est, forme, moral et vraisemblablement une équipe très motivée. Alors faut-il y c(ro)ire ? (bv)

## Au programme

LNA

Davos - Bienne ..... 20.00  
Fribourg - Arosa ..... 20.00  
Kloten - Olten ..... 20.00  
Sierre - Zurich ..... 20.00  
Lugano - Ambri ..... 20.15

LNB

Ajoie - Coire ..... 20.00  
Berne - GE Servette ..... 20.00  
Dübendorf - Bâle ..... 20.00  
Rapperswil - Lausanne ..... 20.00  
Zoug - Langnau ..... 20.00

## Championnat de deuxième ligue

## Un succès sans coup férir

● UNIVERSITÉ -  
LES PONTS-DE-MARTEL 7-0  
(2-0 2-0 3-0)

Les gens du chef-lieu ont empoché, dimanche soir, un succès pleinement mérité, mais acquis, en vérité, sans coup férir face à la lanterne rouge. Cette confrontation se présenta à la manière d'une empoignée de reprise de la compétition. Il en découla bien sûr quelques maladroites dues essentiellement au manque d'entraînement résultant de la trêve des confiseurs.

Les visiteurs disputèrent cette partie à la manière qui est la leur, à savoir sous le signe d'un engagement de tous les instants, bataillant vigoureusement pour la possession de chaque rondelle. Ils générèrent ainsi sensiblement les universitaires au bagage plus complet, plus académique. Jusqu'à mi-match, l'issue de cette explication demeura incertaine. Les recevants réussirent néanmoins, à l'usure notamment, à faire passer leurs contradicteurs d'un soir sous le joug.

Université: Quadri; Lauber, Kueffer; G. Lapointe, Ballerini, Baril; Lironi, Huguenin; J.-B. Matthey, Boulianne, Gisiger; Renaud, Perrin, Wieland.

Les Ponts-de-Martel: O. Guye; Montandon, Geinoz; Jean-Mairet, Bierl, Daucourt; Bailod, S. Matthey; M. Guye, Bauman, Kehrl; Zwahlen, Ducommun, Girardin; von Arx, Daellenbach.

Arbitres: MM. Chetelat et Schaefroth. Marqueurs: 11e Ballerini; 18e Baril; 30e G. Lapointe; 40e J.-B. Matthey; 45e Lauber; 60e Gisiger; 60e G. Lapointe.

Notes: patinoire en plein air du Littoral. Temps frais et humide. 50 spectateurs.

Pénalités: 8 x 2 minutes contre chaque équipe + 2 x 10 minutes à l'égard des Ponts-de-Martel. (c.l.d.)

RÉSULTATS

Unterstadt - Joux-Derrière ..... 3-5

CE SOIR

Saint-Imier - Université ..... 20 h 15

## Bilan du championnat suisse de vitesse 1985

## Nettement mieux que prévu

Si le championnat suisse des rallyes et la Coupe suisse des slaloms restent l'apanage des Romands, le championnat suisse de vitesse est généralement nettement plus populaire outre-Sarine et sur les quatre titres distribués chaque saison, bien rares sont les francophones qui figurent au palmarès. Le dernier en date s'appelait Jean-Claude Béring et ce titre datait de 1977.

Cette année pourtant, le Valaisan Antoine Salamin a réussi à tempérer quelque peu cette domination en imposant sa Porsche 935 en «voitures de compétition». Cette victoire romande est le résultat d'un important regain d'intérêt pour ces joutes dans nos régions et Salamin fut, et de loin, pas le seul Romand à se mettre en évidence.

Il s'en est fallu d'un cheveu que Jean-Paul Saucy ne ramène un second titre aux «Welsches». Invaincu en circuits (cinq victoires consécutives), le jeune Jurassien a échoué en montagne où les 115 chevaux de sa VW Golf GTi se sont avérés trop faibles face à l'imposante cavalerie de la Mitsubishi Lancer turbo de l'Alémanique Ruedi Schmidlin.

Dans cette catégorie, on peut encore relever les très bons rangs de Marcel Kläy (Alta GTV6) de Belprahon (10e), de Fabien Stenz (Toyota Starlet) des Verrières (11e) et de Christian Clément (Alta GTV6) d'Evillard (25e) sur près d'une centaine de pilotes classés.

## EN GROUPE A AUSSI...

Dans la catégorie des voitures spéciales, les «Golfistes» Jean-François Charriat de Porrentruy, 8e, et Jean-Bernard Claude de La Chaux-de-Fonds, 10e, ont réalisé un excellent tir groupé. Le Jurassien a décroché deux victoires, une en circuit à Santamonica et une en côte à la Berra.

Quant au Chaux-de-Fonnier, après avoir été un peu dépassé en circuit, il s'est totalement et brillamment racheté en montagne. Les courses de côte sem-

blent d'ailleurs nettement mieux venir à son tempérament, tout en reconnaissant que sa machine a subi entre les deux disciplines une cure de jouvence salutaire. Les classements sont là pour démontrer la brillante progression de Claude: victoire de groupe à la Berra et trois 2e places aux Rangiers, à Oberhalau et à Hemberg. Il a comptabilisé en montagne 88 points des 98 pris en considération dans son classement final.

## AU DESSUS DU LOT

Mais si l'on attribuait un titre du meilleur régional de l'année, il récompenserait sans conteste Jean-Yves Simoni de La Chaux-de-Fonds, vainqueur du très difficile et très disputé Trophée de Formule Ford. Véritable phénomène de la catégorie, le gars des Montagnes a régné en maître sur tous ses adversaires.

S'il a fallu attendre l'ultime épreuve pour le voir titré, c'est uniquement dû à une certaine poisse qui semblait ne pas vouloir quitter le cockpit de sa Van Die-

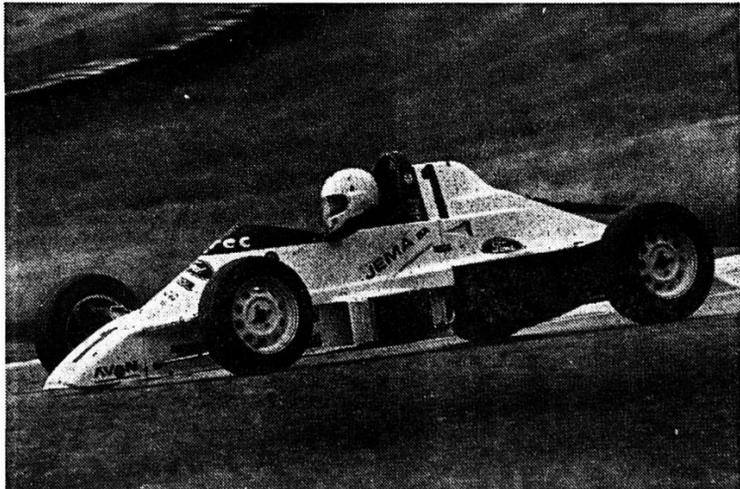
men RF 85. Il faut préciser que lors de ses retraits, ou il était en tête, ou il avait décroché la pole position, ou bien il avait déjà empoché le record du tour.

## AFFAIRE DE GOLF

En Coupe suisse des slaloms, les VW Golf ont réussi un très beau tiercé avec au troisième rang, le Loclois Daniel Rolat qui a très longtemps été en mesure de succéder à Jean-Paul Saucy, vainqueur en 1984. On peut encore remarquer que Jean-François Charriat de Porrentruy (Golf) termine 7e et Daniel Nicoulin de Porrentruy également (Toyota Starlet) enlève le 109e rang.

A l'heure du bilan, il est certes difficile de nommer tout le monde et ce court survol des meilleures performances régionales nous permet d'envisager cette prochaine saison avec optimisme d'autant que de nombreux projets sont en cours pour «chatouiller» l'hégémonie des pilotes alémaniques.

Christian Borel



Une supériorité incontestable pour le Chaux-de-Fonnier Simoni tout au long du Trophée de Formule Ford. (Photo Borel)

## SPORTS

Premier slalom géant féminin de Coupe du monde de la saison  
Vreni et Michela: bons pieds bonnes carres

Le premier slalom géant de la saison de la Coupe du monde féminine, à Maribor, s'est achevé par un doublé helvétique: Vreni Schneider l'a en effet emporté devant Michela Figini, qu'elle a battue de plus d'une seconde!

C'est dans la deuxième manche que la jeune Glaronnaise (21 ans) a forgé sa victoire. Après le premier tracé, Michela Figini avait en effet encore l'avantage, pour onze centièmes de seconde. Vreni Schneider du même coup a signé sa troisième victoire au plus haut niveau. La saison dernière, elle s'était déjà imposée à deux reprises, en slalom géant aussi, à Santa Caterina et à Watterville Valley.

Ce slalom géant de Maribor, couru dans de bonnes conditions, a donné lieu à un duel entre Suissesses et Allemandes de l'Ouest. Si finalement l'affrontement a tourné à l'avantage des skieuses helvétiques, avec les deux premières places, il faut tout de même relever les classements de Marina Kiehl, troisième, de Michaela Gerg, quatrième, de Traudl

Hächer, cinquième et de Maria Beck-Epple, septième.

Côté suisse, outre le doublé réussi par Vreni Schneider et Michela Figini, quatre autres skieuses se sont également classées dans les points: Maria Walliser (6e), la jeune Heidi Zeller (10e avec son dossard no 39), Erika Hess (12e) et Monika Hess (14e).

## LE COMBINÉ À «MICHÉ»

Ce slalom géant de Maribor était couplé avec la deuxième descente de Val d'Isère, courue en décembre dernier, pour un combiné. Michela Figini, devancée par Vreni Schneider, aura tout de même fêté une victoire lundi, puisque c'est elle qui l'a emporté, devant Maria Walliser et les deux Allemandes Marina Kiehl et Michaela Gerg.

Quant à Vreni Schneider, elle a terminé au cinquième rang, Erika Hess se classant pour sa part neuvième. Une Erika Hess qui a conservé la tête du classement général de la Coupe du monde féminine.

## RÔLES INVERSÉS

Dans la première manche, le Yougoslave Gartner avait disposé 43 portes. Michela Figini devant se montrer la plus rapide, battant alors Vreni Schneider de



Troisième victoire au plus haut niveau pour la Glaronnaise Vreni Schneider. (Bélino AP)

11 centièmes de seconde et beaucoup plus nettement ses autres rivales.

C'est ainsi que Marina Kiehl lui concédait déjà 0"86 et Michaela Gerg 0"94. Erika Hess, deuxième du slalom la veille, signait pour sa part le cinquième temps

et la jeune Heidi Zeller surprenait agréablement en obtenant le neuvième chrono, malgré son numéro de dossard élevé.

## A LA PEINE

Dans la deuxième manche, piquetée de 43 portes également par l'Allemand Reichard, Vreni Schneider allait réussir une démonstration particulièrement convaincante. C'est ainsi qu'elle laissait Marina Kiehl à 0"72, la Yougoslave Mateja Svet à 0"96 et Michela Figini à 1"22.

Elle retournait ainsi la situation pour l'emporter de brillante manière. (si)

Descente de Garmisch  
Annulation

L'épreuve de descente comptant pour la Coupe du monde masculine, qui devait se disputer vendredi à Garmisch-Partenkirchen, a été définitivement annulée lundi, en raison du manque de neige, ont annoncé les organisateurs. La couche de neige est si fine sur la piste du Kandahar où devait avoir lieu la course qu'il n'est pas possible de la préparer dans des conditions satisfaisantes, ont précisé les organisateurs.

Le Super-G aura cependant lieu comme prévu le samedi, 11 janvier, le point de départ de la course ayant été remonté là où il y a assez de neige, à 1750 mètres d'altitude, à l'endroit d'où la descente aurait dû normalement partir. L'arrivée a été fixée à 1250 mètres. (si)

Championnats suisses de bob à quatre  
Ça se présente mal pour «Giobe»

Le Leysenoud Silvio Giobellina vit une saison pénible. Blessures, problèmes avec le matériel, et, maintenant, accident. Décevant 8e du championnat suisse de bob à deux, le week-end passé à St-Moritz, Giobellina se doit de réussir un «truc» lors du championnat de bob à quatre le week-end prochain, sur la même piste. Il s'est mis à l'ouvrage dès lundi.

Mais, le Vaudois a été victime de la fameuse courbe après l'arrivée, celle qui avait fait se renverser quelques bobs déjà lors du championnat de bob à deux (et Schmid à l'hôpital). De leur chute, Giobellina, son freineur Freiermuth et les deux autres équipiers, Rufenacht et Salzmann s'en sont tirés indemnes, avec quelques égratignures.

## PITEUX ÉTAT

En revanche, leur bob a subi de sérieuses avaries: le système de guidage du bob, tout comme l'essieu avant, sont dans un piteux état et ne pourront pas être réparés si facilement et, en aucun cas, dans des délais utiles.

Giobellina a, dès lors, l'alternative entre emprunter le bob de sa construction, mais qui, à St-Moritz, est en mains de son coéquipier de club Jean-

Robert Neveu, ou, alors, rentrer à Leysin, et reprendre son ancienne construction, avec laquelle il avait si mal débuté la saison.

## SÉCURITÉ INSUFFISANTE

Le «bobrun» de St-Moritz n'a pas pu être amélioré de façon satisfaisante. Les organisateurs ont bien fait apposer une couche de 20 cm. de glace dans la courbe fatidique, mais elle s'est mal liée à la glace existante, à cause de la température à nouveau en hausse.

Il avait suffi des bobs de Hiltbrand et Pichler partis avant Giobellina pour laisser de profondes traces indélébiles dans le canal. Les courses d'entraînement ont dû être reportées après l'incident de Giobellina, le choc ayant par trop endommagé la piste à cet endroit. (si)

## R

## résultats

## Dames

## GÉANT DE MARIBOR

1. Vreni Schneider (S) ..... 2'31"90
2. Michela Figini (S) ..... à 1"11"
3. Marina Kiehl (RFA) ..... à 1'47"
4. Michaela Gerg (RFA) ..... à 2'58"
5. Traudl Hächer (RFA) ..... à 2'68"
6. Maria Walliser (S) ..... à 3'072"
7. Mateja Svet (You) ..... à 3'17"
8. Maria Beck-Epple (RFA) ..... à 3'43"
9. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) ..... à 3'52"
10. Heidi Zeller (S) ..... à 3'59"
11. Anita Wachter (Aut) ..... à 3'82"
12. Erika Hess (S) ..... à 3'90"
13. Olga Charvatova (Tch) ..... à 4'09"
14. Monika Hess (S) ..... à 4'32"
15. Ingrid Salvenmoser (Aut) ..... à 4'33"
16. Katja Lesjak (You) ..... à 4'63"
17. Anne-Flore Rey (Fr) ..... à 4'92"
18. Debbie Armstrong (EU) ..... à 4'96"
19. Diana Haight (Can) ..... à 5'08"
20. Zoé Haas (S) ..... à 5'12"

28 concurrentes classées.

## Première manche:

1. Michela Figini (S) ..... 1'14"21
2. Vreni Schneider (S) ..... à 0"11"
3. Marina Kiehl (RFA) ..... à 0"86"
4. Michaela Gerg (RFA) ..... à 0"94"
5. Erika Hess (S) ..... à 1"09"

## Deuxième manche:

1. Vreni Schneider (S) ..... 1'17"58
2. Marina Kiehl (RFA) ..... à 0"72"
3. Mateja Svet (You) ..... à 0"96"
2. Michela Figini (S) ..... à 1"22"
5. Traudl Hächer (RFA) ..... à 1"40"

## COMBINÉ

1. Michela Figini (S) ..... 16,85
2. Maria Walliser (S) ..... 19,96
3. Marina Kiehl (RFA) ..... 22,92
4. Michaela Gerg (RFA) ..... 24,93
5. Vreni Schneider (S) ..... 34,56

## COUPE DU MONDE

## Classement général

1. Erika Hess (S) ..... 112
2. Michaela Gerg (RFA) ..... 84
3. Vreni Schneider (S) ..... 83
4. Maria Walliser (S) ..... 80
5. Michela Figini (S) ..... 77
6. Marina Kiehl (RFA) ..... 75
7. Roswitha Steiner (ut) ..... 50
8. Debbie Armstrong (EU) ..... 47
9. Laurie Graham (Can) ..... 45
10. Brigitte Oertli (S) ..... 38

## Combiné (2 épreuves)

1. Michela Figini (S) ..... 35
- Maria Walliser (S) ..... 35
- Erika Hess (S) ..... 32
- Vreni Schneider (S) ..... 23
- Brigitte Oertli (S) ..... 20
- Marina Kiehl (RFA) ..... 19

## PAR NATIONS

1. Suisse ..... 891 (messieurs - dames, 403 + 488)
2. Autriche ..... (446 + 166) 612
3. Italie ..... (272 + 63) 335
4. RFA ..... (69 + 214) 283
5. Yougoslavie ..... (140 + 46) 186
6. Suède ..... (161 + 18) 179

## G

## gains

## SPORT-TOTO

Concours No 1 des 4 et 5 janvier:

- |          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| 1 x 13   | ..... Fr. | 35.136,90 |
| 12 x 12  | ..... Fr. | 2.928,05  |
| 113 x 11 | ..... Fr. | 310,95    |
| 856 x 10 | ..... Fr. | 41,05     |

## TOTO-X

Concours No 1 des 4 et 5 janvier 1986:

- |                |           |            |
|----------------|-----------|------------|
| 0 x 6, jackpot | ..... Fr. | 755.677,85 |
| 4 x 5 + cpl    | ..... Fr. | 4.422,15   |
| 142 x 5        | ..... Fr. | 498,25     |
| 5.317 x 4      | ..... Fr. | 10,—       |
| 41.814 x 3     | ..... Fr. | 2,55       |

Somme approximative à disposition du premier rang du prochain concours: 880.000 francs.

## LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage du 4 janvier 1986:

- |             |           |            |
|-------------|-----------|------------|
| 4 x 6       | ..... Fr. | 123.803,10 |
| 5 x 5 + cpl | ..... Fr. | 54.803,80  |
| 365 x 5     | ..... Fr. | 460,55     |
| 13.159 x 4  | ..... Fr. | 50,—       |
| 163.134 x 3 | ..... Fr. | 6,—        |

(si)

## Vite dit

**Vreni Schneider:** je crois que je suis maintenant en excellente forme. J'ai vraiment donné le maximum dans la seconde manche car je n'étais pas très loin de Michela et je ne voulais pas laisser passer ma chance de gagner.

**Michela Figini:** la seconde manche exigeait de grandes capacités sur le plan technique. J'ai viré trop large et j'ai perdu du temps. Mais je crois que Vreni était imbattable aujourd'hui.

**Marina Kiehl:** je suis satisfaite de ma performance. La seconde manche m'a posé des problèmes sur le plan technique. Je suis ravie de voir que notre équipe a confirmé son homogénéité. (si)

Coupe des Nations de slalom parallèle à Vienne  
Edalini et l'Italie à la barre

L'Italien Ivano Edalini a remporté le slalom parallèle comptant pour la Coupe des Nations, disputé lundi à Vienne. Edalini s'est imposé en finale contre l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmeier.

En demi-finales, l'Italien avait éliminé l'Autrichien Anton Steiner, classé troisième devant un autre Italien, Marco Tonazzi.

Ce slalom parallèle s'est couru sur une piste couverte de neige artificielle et très dure, en raison des températures basses (de l'ordre de moins 5 degrés). Les 32 meilleurs concurrents du classement général de la Coupe du Monde étaient admis au départ. Ils se sont finalement retrouvés à 26 pour disputer cette épreuve organisée pour la première fois à Vienne.

## SUISSES DISCRETS

Une fois de plus, les Suisses, qui ne se sont jamais imposés dans cette spécialité, ont connu quelques problèmes. Finalement, les meilleurs ont été Max Julien (6e du classement final) et Pirmin Zurbriggen (8e), les deux seuls à être parvenus à se hisser jusqu'en quarts de finale.

Julien devait subir la loi de Steiner tandis que Zurbriggen était battu par Wasmeier. Quant à Joël Gaspoz, il a échoué en huitièmes de finale, devant le coureur du Liechtenstein Paul Frommelt.

## FORZA ITALIA

Au niveau de la Coupe des Nations, c'est l'Italie qui a réussi la meilleure opé-

ration, en classant trois de ses représentants parmi les onze premiers, ce qui lui a valu de totaliser 42 points. La formation transalpine a devancé l'Autriche (28 points) et la Suisse (27), pour laquelle, outre Julien, Zurbriggen et Gaspoz (9e), Martin Hangl a également marqué (14e).

## Résultats

## CLASSEMENT FINAL

1. Ivano Edalini (It); 2. Markus Wasmeier (RFA); 3. Anton Steiner (Aut); 4. Marco Tonazzi (It); 5. Paul Frommelt (Lie); 6. Max Julien (S); 7. Leonhard Stock (Aut); 8. Pirmin Zurbriggen (S); 9. Joël Gaspoz (S); 10. Bojan Krizaj (You); 11. Richard Pramotton (It); 12. Hubert Strolz (Aut); 13. Rok Petrovic (You); 14. Martin Hangl (S); 15. Marc Girardelli (Lux); 16. Andy Wenzel (Lie).

## FINALES

**1re place:** Edalini bat Wasmeier (disqualifié dans la 2e manche). **3e place:** Steiner bat Tonazzi (disqualifié dans la 1re manche).

**Demi-finales:** Wasmeier bat Tonazzi par élimination, Edalini bat Steiner par élimination.



Joie légitime dans le camp des «Azzurri» après la victoire d'Ivano Edalini que l'on voit ici en compagnie de son coach Sepp Messner. (Bélino AP)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saignelégier (039) 51 24 58

# la voix d'une région

## R

### regard

#### Val-de-Travers Renvoyer l'ascenseur

Les hélicoptères de Herr Fritz Rotor devaient faire décoller le district du Val-de-Travers. Cent, cinq-cents, mille emplois. A court terme. C'était l'espoir de 1983. Année noire avec la fermeture, à Fleurier, d'Ebauches et de Tornos. Les hélicoptères n'ont jamais pris leur envol. Fritz Rotor a disparu. Plus entendu parler de lui. Cherche sans doute d'autres pigeons.

Ici, l'économie s'est redressée sans lui. Grâce aux services de la promotion. L'Etat a fait le plus, là où il ne restait plus que le moins (que rien).

Mais il fallut de la patience. La relance, ça s'envole moins vite qu'un hélicoptère. 1984 devait être l'année du redressement. Elle fut, à l'heure du bilan, celle de l'accident de parcours. Une saignée inexplicable: 86 personnes en moins - dont 60 à Couvet seulement. Et pourtant, Dubied tournait à plein régime.

Les bonnes nouvelles ne tombent jamais quand on les souhaite. C'est pour cela qu'elles sont bonnes.

Toujours est-il que fin décembre 1985, le district comptait 43 habitants de plus. Une augmentation pour la première fois depuis quinze ans. C'était le fin moment: le vallon venait de perdre plus de 3000 habitants depuis la fin du boom économique.

Trois mille: un cinquième. Des étrangers. Et des jeunes. Des forces vives. N'en déplaise à Le Pen et à ceux qui croquent du jeune à chaque apéro.

Le bon génie de la statistique a donc enfin renvoyé l'ascenseur. Du quatrième sous-sol où se trouvait la région depuis si longtemps, il lui permettra de dépasser le rez-de-chaussée. Et d'attaquer les étages. A petite vitesse et en grinçant un peu. Car la population est âgée. Dans certains villages, les retraités représentent le quart des contribuables. C'est trop.

Le remède, c'est l'emploi. Bien payé. Intéressant. Deux, voire trois usines devraient s'ouvrir à Couvet cette année. De la mécanique, bien sûr. Mais aussi de la chimie. Ce qui nous change. Des projets existent aussi à Buttes (compost), à Fleurier (phytothérapie), à Travers (reconversion de la mine d'asphalte).

Emplois d'une part. Attractivité de l'autre. De «trou» qu'il était dans de nombreux esprits, le Val-de-Travers devient une région où il fait bon vivre, où les appartements sont bon marché, où le sommeil n'est pas troublé, où les enfants peuvent jouer dans les rues.

L'exposition nationale de sculpture, le film de Henry Brandt, les trains à vapeur, la vitalité du Centre culturel, la richesse de la vie associative: toutes bonnes choses à mettre à l'actif d'un joli coin de pays qui attire maintenant les investisseurs.

Ils ont senti le vent tourner. C'est un copain banquier qui me l'a dit.

Vous avez déjà vu un banquier faire la manche?

Jean-Jacques CHARRÈRE

## La Chaux-de-Fonds et Boudry: le canton modernise ses établissements carcéraux Une nouvelle santé pour la prison



Prison de La Chaux-de-Fonds: un coup de pinceau et quelques transformations pour l'infirmerie, de façon à satisfaire les obligations concordataires. (photo Impar-Gerber)

Le canton de Neuchâtel appartient au «Concordat sur l'exécution des peines et mesures, concernant les adultes dans les cantons romands». Le rôle dévolu aux Neuchâtelois est de mettre à disposition des autres cantons une infirmerie cellulaire. C'est La Chaux-de-Fonds qui s'acquitte de cette tâche.

L'infirmerie de la prison sera transformée, aménagée et spécialisée dans les soins physiothérapeutiques. Coût des travaux, accepté par le Grand Conseil: 250.000 francs.

Par ailleurs, des transformations sont nécessaires à la prison de Boudry pour en améliorer la sécurité et le confort élémentaire. Les cellules de Boudry servent à décharger celles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Là aussi, un crédit a été voté par le Grand Conseil: 160.000 francs.

Ch. O.

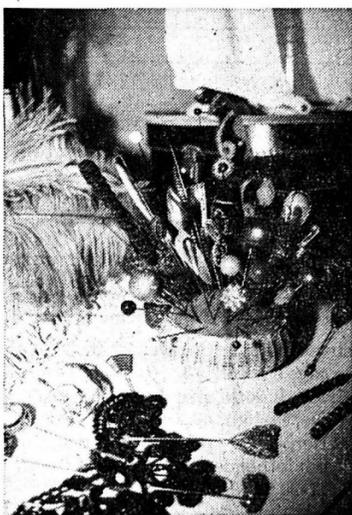
● LIRE EN PAGES 15 ET 20

## Un Chaux-de-Fonnier de retour du Liban Valium et hasch contre la peur

De retour du Liban, en feu depuis 11 ans, où il s'est rendu à l'invitation des Eglises, un Chaux-de-Fonnier livre ses impressions. L'omniprésence des forces armées. La peur, calmée au valium et au hasch. La génération des enfants qui n'ont connu que la guerre. L'exode des populations dont les villages ont été rayés de la carte. Le rôle des Eglises, qui assument les tâches sociales que l'Etat, disloqué, n'est plus en mesure d'assurer. La paix, un jour peut-être, si on trouve une cause à la guerre... (pf)

● LIRE L'INTERVIEW EN PAGE 15

## Au Locle De véritables petites merveilles

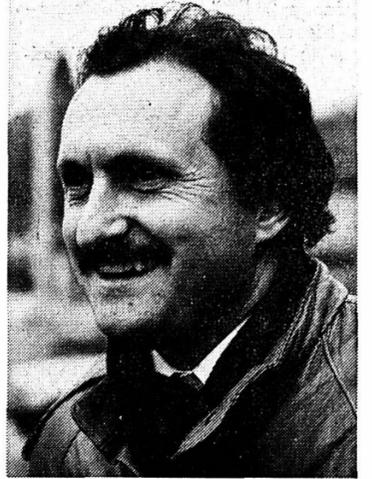


Ils sont passionnés par la mode, les outils et accessoires témoignant de notre passé. Et c'est ainsi qu'en fouinant dans les marchés aux puces, les greniers et en conservant des objets personnels ou de famille, deux grands amateurs de brocante ont dégottés de véritables petites merveilles. De riches collections qu'ils présentent actuellement au collège Jehan-Droz du Locle. (Photo Impar-cm)

● LIRE EN PAGE 16

## Dans le Jura Favoriser la lecture publique

● LIRE EN PAGE 21



## Q

### quidam

Depuis le 1er octobre 1985, Etienne Robert-Grandpierre assure la fonction de premier secrétaire du Département de justice de Neuchâtel. Un poste adjoint au Département de l'économie publique. Son prédécesseur, M. S. Huguenin, a quitté cette place pour des raisons de santé.

Après une formation juridique à l'Université de Neuchâtel, M. Robert-Grandpierre a travaillé pendant huit ans au service juridique de l'administration fédérale des finances, à Berne. Il a toujours aimé le canton, et il est très content d'avoir pu, professionnellement aussi, s'y installer.

M. Robert-Grandpierre est très enthousiaste et s'investit beaucoup dans cet emploi aux multiples facettes. Il est chargé de l'exécution des peines, il doit statuer sur les demandes de libération conditionnelle, choisir les établissements où les condamnés seront incarcérés. La surveillance des fondations, les fonds de prévoyance, sont aussi du domaine du Département de justice. Actuellement toutefois, M. Robert-Grandpierre ne s'occupe pas de ces problèmes.

Père de trois filles, M. Robert-Grandpierre consacre ses loisirs à bricoler et améliorer sa maison, à Cortaillod. Il adore la région où il vit et assure que le district de Boudry est la plus belle région qui soit.

(Texte et photo ao)

## B

### bonne nouvelle

#### Neuchâtel revit

Après quatorze ans d'«exode», Neuchâtel connaît enfin une augmentation de sa population. 104 âmes de plus au 31 décembre 1985 qu'au 31 décembre 1984.

Les autorités de la ville ne peuvent que se réjouir de ce changement de cap. Et espérer qu'il va se poursuivre en sens inverse afin que Neuchâtel retrouve tous ses habitants perdus. (ao)

## S

### sommaire

NEUCHÂTEL. - Message du président du Conseil d'Etat.

PAGE 20

FEMMES PROTESTANTES DU JURA BERNOIS. - Skier et dialoguer.

PAGE 21

## Résultats du recensement au Val-de-Travers Une fin à 15 ans d'hémorragie

● LIRE EN PAGE 20

## billet

Elles sentent, comme le chante si bien Brel, «le propre, la lavande et le verbe d'antan». Leurs vêtements semblent, comme elles, n'avoir pas d'autre âge que respectable. Flottant au-delà des modes comme sur un temps suspendu: petite robe nette aux teintes gentiment mélancoliques, petit col blanc frais, petit manteau douillet pour petits jours frisquets, petits souliers cirés pour petits pas légers, et invraisemblable petit bibi qui serait ridicule ailleurs que sur leurs cheveux gris.

Elle sont la coquetterie sobre, plus proche du principe moral que des vanités de la séduction. Leur humilité n'est que modestie, pas du tout faiblesse. Au contraire, plein de choses vécues, supportées, subies, vaincues, sont inscrites sur le parchemin de leur peau et leur donnent comme une solidité et un rayonnement intérieurs qui sont peut-être ce qu'on appelle la sagesse. Elles peuvent être timides mais elles sont loin, très loin d'être insignifiantes. Elles traversent leur saison d'hiver

comme des souris, menues, trot-tinantes, discrètes mais alertes, malicieuses, comme soucieuses de ne pas déranger, mais de curieuses de profiter encore de leur dessert d'existence. Elles m'attendent et j'espère qu'on saura, de génération en génération, renouveler leur charme irremplaçable. Curieuse manière, en somme, qu'a la vie de rapprocher ses extrêmes: à la fois fragiles et pleines de vitalité, comme les bébés, elles inspirent la même envie qu'eux de les prendre dans les bras, de leur coller de gros becs pour rien et pour tout. Peut-être parce qu'elles semblent, comme eux, détenir une part de vérité essentielle... Ces petites grand'mères, je les adore!

MHK

## BONNET

FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

141 RUE NUMA-DROZ

Tél. 039 23 21 21

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Patinoire: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Fleurier.  
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
Vivarium: 14-17 h.  
Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.  
Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 heures.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.  
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 heures.  
Galerie L'Echoppe: expo peintures et lavis de Roland Colliard, 14-19 h.  
Galerie Sonia Wirth: expo maîtres suisses et français, de Courbet à L'Eplattenier.  
Galerie La Plume: expo Nina Alvarez et Ch.-Martin Hirschy.  
Galerie Louis Dicomun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h.  
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.  
Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.  
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h., me-je-ve, 10-21 h., di, 9-18 h.  
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., ☎ 28 47 16.

**Informations touristiques:**  
☎ 28 13 13, rue Neuve 11.  
Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.

## Le Locle

Cinéma Casino: relâche.  
Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
Biblioth. Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30, me, 16-20 h., sa, 10-12 h.  
Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.  
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, je, 15 h. 30-17 h. 30.  
Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.  
**Pharmacie d'office:** Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h. 30.  
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
La Main-Tendue: ☎ No 143.  
AVIVO: ☎ 31 51 90.  
Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h., Café de la Place.  
Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
Planning familial: ☎ 28 56 56.  
Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.  
Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.  
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.  
Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.  
Ecole des parents: ☎ 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.  
Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

## Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.  
Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h., 14-16 h.  
Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.  
Parents information: ☎ (038) 25 56 46.  
Information allaitement: ☎ 23 34 15 ou 26 54 18 et (038) 33 53 95 ou 53 38 66.  
Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.  
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50.  
Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.  
Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: ☎ 28 41 26.  
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.  
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.  
Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 heures.  
Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28.  
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.  
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.  
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.  
Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.  
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.  
Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.  
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.  
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.  
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.  
La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.  
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.  
**Hôpital:** ☎ 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.  
Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 heures.  
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.  
Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h., Ronde 21, ☎ 28 40 22.  
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.  
**Police secours:** ☎ 117.  
**Feu:** ☎ 118.

**CINÉMAS:**  
Corso: 20 h. 45, Sans toit ni loi.  
Eden: 20 h. 45, Trois hommes et un couffin; 18 h. 30, Jeunes filles à vendre.  
Plaza: 20 h. 45, L'année du dragon.  
Scala: 20 h. 45, Le mariage du siècle.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, ☎ 53 34 44.  
**Ambulance:** ☎ 117.  
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h., ☎ 53 15 31.  
Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
La Main-Tendue: ☎ 143.  
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois,** av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** ☎ (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge.** Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB):** Case postale 40, Saint-Imier.  
La Main-tendue: No 143.

## Saint-Imier

**Bibliothèque municipale** (Ecole primaire): me, 16 h. 30-18 h. 30, je, 15 h. 30-19 h. 30.  
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 41 25 66.  
**Police municipale:** ☎ 41 20 46.  
**Ambulance:** ☎ 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.  
**Hôpital:** ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h.; 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.  
Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

## Courtelary

**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale:** ☎ 44 10 90.  
Administration district: ☎ 44 11 53.  
Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins:** Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h.  
Plateau Libre: 22 h., Alfredo Rodrigues.  
Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 heures.  
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
Musée d'archéologie: 14-17 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.  
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.  
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ (039) 28 70 08.  
Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
Parents-info: lu, 18-22 h., ma, 9-11 h., je, 14-18 h., ☎ 25 56 46.

## CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h., 20 h. 30, Astérix et la surprise de César.  
Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les Goonies.  
Bio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, La cage aux folles 3.  
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Taram et le chaudron magique.

(032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.  
Ludothèque: ma, je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.  
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 97 40 69.  
**Police municipale:** ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.  
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

## Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

## Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

## Moutier

Cinéma Rex: relâche.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.  
**Service du feu:** ☎ 93 18 18.  
**Police cantonale:** ☎ 93 38 31.  
**Police municipale:** ☎ 93 33 03.  
**Hôpital:** ☎ 93 61 11.  
**Ambulance:** ☎ 93 40 40.  
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.  
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.

## Bienne

La boîte à images: expo Bernard Escudero, me, ve, 15-18 h., sa, 9-12 h.

**Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88**

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, La cage aux folles 3.  
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
Baby-sitting: ☎ 61 17 29.  
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
**Police cantonale:** ☎ 61 14 23  
**Police (cas urgents):** ☎ 117.  
**Police du feu:** ☎ 118.  
**Fleurier, service du feu:** ☎ 61 12 04 ou 118.  
**Centre de secours du Val-de-Travers:** ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier:** ☎ 61 10 81.  
**Hôpital et maternité de Couvet:** ☎ 63 25 25.  
**Ambulance:** ☎ 61 12 00 et 61 13 28.  
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
La Main-Tendue: ☎ 143.  
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Galerie UBS: expo aquarelles de Pia Gramm.  
Musée Neuhaus, Suze 26: Bienne au 19e siècle, 14-18 h.  
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h., 14-17 h.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
La Main Tendue: ☎ 143.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.  
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

## Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.  
Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

## Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.

**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements ☎ 51 21 51.

**Préfecture:** ☎ 51 11 81.  
**Police cantonale:** ☎ 51 11 07.  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance:** ☎ 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** ☎ 51 13 01.  
**Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyer, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** ☎ (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Delémont

Cinéma Lido: relâche.  
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Les nanas.  
Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.  
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.  
Auberge de jeunesse: ☎ 22 50 54.  
Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

**Bureau renseignements:** ☎ 22 66 86.

**Services industriels:** ☎ 22 17 31.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 21 53 53.  
**Police municipale:** ☎ 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Cattin-Ville, ☎ 22 11 93.  
Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.  
Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Le 4e pouvoir.  
Cinéma Colisée: 20 h. 30, La chair et le sang.  
Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h., dernier di du mois, 15-18 h.  
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.  
Jardin botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** ☎ 66 18 53.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 66 11 79.  
**Police municipale:** ☎ 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Desboeufs, ☎ 66 25 64.  
Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

Témoignage au retour du Liban

## Valium et hasch contre la peur

«J'ai souvent eu envie de m'asseoir par terre et pleurer, tant on a l'impression que le Liban a tout pour être uni, libre et indépendant, et tant il en est loin.» Le témoignage de M. Claude-Eric Hippenmeyer, qui rentre de ce pays en feu depuis 11 ans, où il s'est rendu avec une délégation des Eglises protestantes de Suisse à l'invitation du Conseil des Eglises du Moyen-Orient (CEMO). Séjour du 12 au 20 décembre. M. Hippenmeyer livre ses impressions, décantées.



Tripoli: un spectacle quotidien. (Photos Hartmann)

- Quel fut le but du voyage?

- Un voyage de solidarité. L'entraide protestante suisse, l'EPER, organise des programmes d'aide au Liban depuis longtemps, canalisés par le CEMO. Nous avons été invités pour qu'il y ait rencontre humaine entre les tenants et les aboutissants de cette aide.

- Ce qui vous a le plus frappé?

- L'omniprésence de l'armée, dès notre descente d'avion à l'aéroport de Beyrouth Ouest. Au bas de l'échelle se trouvaient déjà des hommes en tenue léopard, fusil mitrailleur à l'horizontale.

La conséquence de cette présence militaire, partout, c'est la peur. Elle se traduit par une forte consommation de médicaments comme le valium ou le hasch pour les jeunes. Le seul moyen de supporter le poids psychologique de cette peur qui dure depuis 11 ans. A chaque flambée de violence, les hôpitaux se remplissent non seulement des blessés physiques, mais de nombreux cas psychologiques.

- Comment ressent-on cette peur?

- Michel, un membre des Eglises du Moyen-Orient qui nous accompagnait, devait nous faire passer la ligne de démarcation entre Beyrouth Est et Ouest. Il nous amène chez lui et cherche un taxi avec un chauffeur chiite. On ne passe pas n'importe quel point avec n'importe quel chauffeur! «Quand je passe, j'ai peur 2 heures avant et 2 heures après», nous avoua-t-il. Il a pris deux valiums et n'a rien pu manger avant 16 h. 30 alors qu'il n'avait pas diné. La raison de sa peur: six à sept personnes sont enlevées chaque jour à ce point de passage.

Autre exemple, l'apéro chez le procureur général des armées. Deux militaires en armes, tenue léopard, étaient de piquet dans son salon.

- Comment assuriez-vous votre sécurité?

- En étant accompagné en permanence d'un Libanais.

- La situation de la jeunesse, cette génération de la guerre?

- La formation est devenue aléatoire. Il n'y a plus de contrôle. Beaucoup d'enfants ne vont plus à l'école. Le bac n'a plus été distribué depuis 11 ans, me suis-je laissé dire. Nombreux sont les jeunes sans travail qui s'enrôlent dans une milice quelconque. La consommation de hasch est importante dans ces milices, car il y a de l'argent.

Avec la partition du Liban, les jeunes n'ont souvent jamais vu les représentants d'autres communautés religieuses, dépeintes comme ennemies. C'est une génération qui ne connaît pas ce qui a fait la richesse du Liban: la collaboration des religions dans le pluralisme.

- Y a-t-il une banalisation du fait guerrier?

- Non! Les orphelins sont nombreux. Dans les camps palestiniens un tiers des familles n'ont plus d'homme en âge adulte.

- Les gens fuient-ils le Liban?

- Il y a eu des exodes massifs après que des villages eurent été rasés. 93.000 personnes ont fui le Chouf quand, après le retrait des forces israéliennes, les Druzes ont détruit leurs villages. Ceux qui avaient les moyens sont partis à l'étranger. Les autres vivent à Beyrouth Est dans des conditions précaires. La plupart

sont sans travail, assistés, à dix par chambre. Cette année, ce sont 2000 familles de la région de Saïda qui sont remontées vers la capitale par la mer. La plupart sont restés sur la plage. Ils vivent dans des baraques, des voitures ou des cages d'escaliers. Les Eglises ont un programme de construction de bâtiments pour eux.

- Quelles images ramenez-vous, par rapport aux clichés aux travers desquels on nous présente le Liban?

- C'est un pays divisé de fait, mais tous les Libanais sont unanimes à vouloir la fin de la guerre et l'unité du pays. A l'origine, la plupart des peuples avaient trouvé au Liban une terre de refuge et de liberté.

Une image qui s'est vérifiée est celle des contrastes. La Mercedes neuve stationnée au milieu des ruines de Tripoli. Enfin, il faut savoir que la guerre du Liban n'est pas une guerre de religion. Il y a au moins quatre guerres: libano-libanaise, arabo-palestinienne, arabo-israélienne et un conflit d'influence entre les grandes puissances.

- Quel rôle jouent les Eglises?

- Les Eglises chrétiennes, que j'ai visitées et qui, avec les maronites, représentent plus de la moitié des Libanais, jouent un rôle social, un rôle de diaconie. Elles créent le tissu social que l'Etat n'est plus en mesure d'assurer. Elles sont chargées de pallier les manques en matière d'assurances sociales, d'écoles, de homes pour personnes âgées. Les communautés musulmanes fonctionnent certainement selon des schémas de solidarité identiques.

Elles n'ont pas d'autres pouvoirs que celui-là. De tradition orientale, tournées par conséquent vers la vie spirituelle, elles ont découvert cet engagement social propre aux Eglises occidentales à travers la guerre.

- Les Eglises sont-elles un facteur de réconciliation ou, au contraire, un élément de division par le jeu de la fanatisme des fidèles?

- Il y a, à l'intérieur des Eglises chrétiennes, des mouvements qui ont attisé le feu. Mais les Eglises en tant que telles se sont toujours distancées du conflit. On observe même un oecuménisme à la base. Après le pilonnage de Tripoli, le CEMO a mis sur pied une distribution d'aide à toute la population. Or celle-ci est à 80% musulmane sunnite. C'est déjà énorme que dans un pays décrit comme composé de communautés hermétiquement fermées, celles-ci soient capables de créer des actions en faveur de personnes d'autres communautés.

- Des solutions de paix?

- Tous les Libanais la souhaitent, mais ils ont l'impression que toutes les données ne sont pas dans leurs mains. Tant que le problème palestinien ne sera pas résolu, il n'y aura pas de paix au Liban. Beaucoup mettent en cause la politique d'Israël, à l'exception peut-être des maronites de droite.

Certaines personnes sont désabusées. L'une d'entre elles nous a dit: «La guerre ne s'arrêtera jamais car elle n'a pas de cause.»

P. F.



«Utiliser les gens pour tout ce qu'ils savent faire...»

Jacqueline Jeanneret est sculpteur. Sur pierre. Pas évident pour une femme. Marbres de toutes provenances, de toutes couleurs, n'ont pas de secrets pour elle. On compte sur les doigts d'une main les femmes qui travaillent la pierre. Tout un cheminement pour se faire accepter par la corporation. Il faudra montrer patte blanche, ou plutôt, il faudra montrer les coussinets de corne à l'auriculaire de la main gauche, provoqués par l'usage quotidien des outils.

Jacqueline Jeanneret a commencé par le dessin technique, pendant sept ans, puis elle suivit les cours du soir à l'Ecole d'art avec Willy Egger, Fritz Jeanneret, Edouard Baillods. Puis il faut se jeter à l'eau, il n'y a pas de tracé balisé dans les professions artistiques. Quelques expositions pour tester sa position, redresser, corriger. Outre ses travaux personnels, Jacqueline Jeanneret collabore avec la marbrerie Antonietti du Col-des-Roches, c'est «l'artiste de la maison», c'est elle qui a sculpté le monument élevé à la mémoire des soldats italiens (quatre tonnes et demi de marbre) inauguré en novembre dernier.

1985: en positif

Jacqueline Jeanneret voit une revalorisation des métiers manuels, du goût de la bel ouvrage, alors qu'il y a peu, les artisans, on ne les regardait même plus et que, par voie de conséquence, ils ne savaient plus faire.

On recherche aujourd'hui une collaboration entre l'artiste, qui prête

son imagination, sa fantaisie, et l'artisan qui offre son savoir, son sens pratique. De part et d'autre ça rend plus humble, on s'apprécie, on progresse.

1985: en négatif

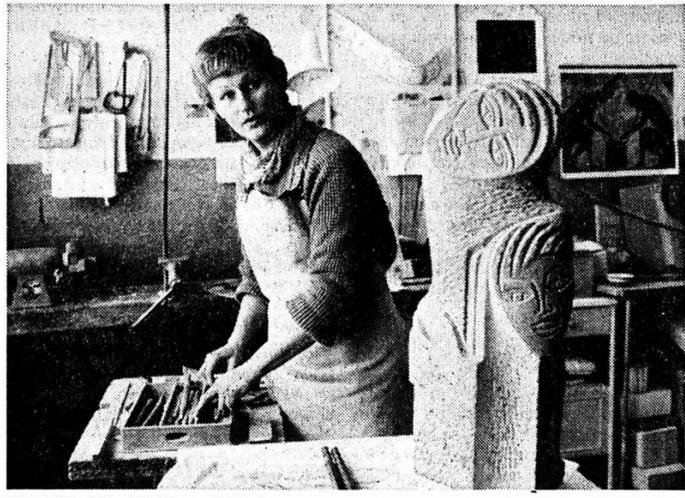
On ne prend pas toujours les problèmes par le bon bout. On veut brûler des étapes parce que tout va vite. Il faudrait au contraire franchir les obstacles point par point, vaincre l'absurde. Prouver, même sans témoin. On se laisse déstabiliser par tout ce qu'on nous fait avaler, attentats, guerre, famine, on y perd son latin, on ne peut pas tout assimiler.

1986: en vœux-tu...

L'automatisme et la spécialisation ont mis les outils au musée. C'est dommage. Il faut rendre aux artisans l'usage de leurs outils, parce que ceux-ci sont beaux et qu'ils sont faits pour être employés. Sauver le goût, pour le plaisir des yeux, ça enrichit la vie et les contacts humains, sans pour autant retourner au Moyen-Age, d'ailleurs on ne mène plus les gens au bûcher. On fait pire.

Le progrès est extraordinaire mais il faut apprendre à l'utiliser positivement. Utiliser les gens pour tout ce qu'ils savent faire et plus encore, ils le feront d'autant mieux, c'est au moment où l'on se sent bien avec soi-même qu'on peut donner. Offrir davantage de polyvalence, permettre le rapprochement. Recréer la demande. Croire pour gagner, sans toujours ne penser qu'à l'argent, c'est le salut. Ça prendra peut-être plus qu'une année, fût-elle 1986!

(D. de C. - photo Impar-Gerber)



Transformations à l'infirmierie cellulaire

## Une nouvelle santé pour la prison

Le Concordat sur l'exécution des peines et mesures concernant les adultes dans les cantons romands prévoit que celui de Neuchâtel doit mettre à disposition des autres cantons une infirmerie cellulaire pour les détenus qui ont besoin de soins médicaux. Cette tâche est dévolue à La Chaux-de-Fonds, ou plutôt à l'infirmierie de la prison.

INSTALLATIONS AMÉLIORÉES

Or, les installations doivent être améliorées puisque les besoins, toujours selon le Concordat, concernent surtout les soins physiothérapeutiques. Les soins généraux sont assurés par Champ Dollon. A La Chaux-de-Fonds, seront «centralisés» les détenus qui ont besoin d'un «régime convalescent post-opératoire ou secondaire à une maladie grave, d'un régime diététique strict, ou atteints de handicaps mentaux qui n'exigent pas

l'internement dans un hôpital psychiatrique.» Il s'agit, selon le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil, «de détenus dont l'état chronique ne nécessite pas d'investigations ou d'interventions médicales actives mais des soins réguliers et une réadaptation progressive».

Marc Ducommun, médecin des prisons à La Chaux-de-Fonds précise: «On s'occupera ici des cas banaux. Les aigus sont envoyés en milieu hospitalier. On réduquera par exemple les prisonniers qui en raison d'un accident, une fracture, ne peuvent travailler dans le pénitencier où ils sont incarcérés.»

«SPÉCIALISATION» CHAUX-DE-FONNIÈRE

La «spécialisation» chaux-de-fonnière implique différents travaux qui vont commencer très bientôt et dureront environ 3 mois. «On part de ce qui existe, dit M. Robert-Grandpierre, secrétaire général, on ne va rien construire, il s'agit d'aménager des locaux existants». Les travaux porteront sur le premier et le second étages de l'aile sud de la prison. Deux salles de traitement seront aménagées, une salle de gymnastique («très modeste», précise M. Robert-Grandpierre) et une cuisine Fango. Coût des travaux 250.000 francs au total. Le cré-

dit a été accordé par le Grand Conseil dans sa session de décembre.

M. Robert-Grandpierre est formel «rien ne va changer, sinon au niveau de la qualité des prestations offertes, de la qualité des soins. Il n'y aura pas d'afflux de prisonniers. Certains viendront ici pour une durée éphémère, resteront tant qu'ils auront besoin de soins.

Ch. O.

### NAISSANCE

Ça y est!!!  
J'ai une petite sœur  
Elle s'appelle

ÉMILIE

et elle est née le 5 janvier 1986  
à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

CYRIL

Sandra et Marc  
MUHLETHALER  
Vieux-Patriotes 47  
2300 La Chaux-de-Fonds

82

Nombre record de décès  
Perte de 28 habitants  
à La Sagne

Le recensement de la population sagnarde au 31 décembre 1985 ne présente pas des chiffres riant. Avec 914 habitants, le village enregistre une perte de 28 âmes par rapport au dernier jour de l'an précédent. Démographie affectée par un nombre de décès s'élevant à 16, ce qui ne s'était jamais produit, de mémoire d'administration communale.

La situation de l'emploi, s'ajoutant au nombre des décès, explique cette chute démographique. Selon l'administrateur communal, M. D. Luthi, on ressent encore la fermeture de l'usine des FAR. «Travaillant depuis quelques années dans les villes voisines, certaines familles ont eu assez de faire les courses et ont finalement déménagé», dit-il. Et de rappeler le paradoxe qui voit la nouvelle entreprise Acor SA être à la recherche de personnel.

Les statistiques révèlent que les femmes sont 453 alors que les hommes se chiffrent à 453. On compte 530 Neuchâtelois, 364 Confédérés et 20 étrangers; 367 célibataires, 448 mariés, 26 divorcés et 73 personnes veuves; 333 ménages; 729 protestants, 142 catholiques et 43 personnes inscrites sous diverses religions ou sans confession. Les plus de 62 ans sont 191, parmi lesquels 158 dépassent les 65 ans. (pf)

Suite des informations  
chaux-de-fonnières ► 23

Le bilan migratoire  
fait, seul, la différence  
Les Planchettes: un de plus!

Un de plus, au total des habitants des Planchettes recensés au 31 décembre 1985. Ils étaient 232 contre 231 douze mois auparavant. Aucune naissance, aucun décès n'ont été enregistrés au cours du millésime écoulé. C'est dire que la différence d'une unité tient au seul bilan migratoire, qui compte 10 départs pour 11 arrivées.

«Trois naissances au moins sont prévues pour 1986», dit-on à l'administration communale, où l'on se montre préoccupé par le départ de dix personnes. «Des jeunes surtout, qui ne trouvent pas de travail ici», observe-t-on. La plupart de ces jeunes travaillent dans la commune de La Chaux-de-Fonds où ils sont tenus de déposer leurs papiers, bien que vivant toujours aux Planchettes. Ils restent des habitants du village, mais disparaissent des statistiques, par conséquent des rentrées fiscales. Les arrivées sont constituées par du personnel de ferme et de restaurant, un agriculteur et une famille qui s'est établie dans sa maison de week-end.

Le détail des statistiques montre que les femmes sont au nombre de 109 pour 123 hommes. Les plus de 62 ans sont 31, parmi lesquels 25 ont plus de 65 ans. On compte 94 Neuchâtelois, 122 Confédérés et 16 étrangers; 75 ménages; 106 célibataires, 113 personnes mariées, 8 divorcés et 5 veufs; 178 protestants, 45 catholiques romains, 3 catholiques chrétiens et 6 divers et sans confession. (pf)

# LE LOCLE

## et son district

Avec deux grandes réalisations en vue

## L'heure du bilan de l'Union sportive des Ponts-de-Martel

Lors de l'assemblée générale de l'Union sportive des Ponts-de-Martel, le président de la section Hockey-Club, Eric JeanMairet présentait le 26e rapport d'activité du HC.

Il y a effectivement 25 ans révolus que ce club était fondé aux Ponts-de-Martel. Mais, fait absolument remarquable, M. JeanMairet dressait pour la 26e fois consécutive le bilan de la saison écoulée.

C'est à cet homme qui s'est dévoué sans compter et qui d'ailleurs continuera à le faire que l'assemblée a chaleureusement remercié. Fidèle depuis la première heure, toujours à la barre du HC Les Ponts, Eric JeanMairet est, par son inlassable rôle de locomotive, un véritable exemple pour tous les membres de l'Union sportive des Ponts-de-Martel (USP).

M. JeanMairet et son épouse furent fêtés comme il se doit. Le président de l'USP, Jean-Daniel Rothen dit sa reconnaissance et son respect à l'égard de celui que tous ses amis et connaissances appellent «Rico». Grâce à ses compétences, son enthousiasme, l'amitié qu'il entretient à l'égard de chacun le président JeanMairet qui n'a jamais cessé de payer de sa personne, passant d'innombrables heures aux alentours de la patinoire, ou sur la glace.

Il a permis qu'en toutes circonstances les couleurs de la localité aient été portées avec honneur a relevé M. Rothen, président de l'USP. «Ces 25 ans, ça a passé très vite, presque comme de rien a rétorqué M. JeanMairet. J'espère que, comme moi, vous rêvez tous de cette réalisation vitale pour la jeunesse prévue pour fin septembre 1987». Il faisait allusion à la construction de la future patinoire et du centre sportif dont il fut question lors des débats.

### DIFFICILE DÉBUTS EN 2e LIGUE

Ceux-ci ont débuté par les habituels rapports d'activité des quatre sections regroupées au sein de l'USP. Nous en retiendrons les éléments les plus marquants.

L'effectif du HC est fort de 164 membres. La relégation n'avait pas épargné la 1re équipe en 3e ligue. Cependant, à ce niveau, elle décrocha le titre de champion jurassien de 3e ligue et évolue maintenant en 2e ligue. «Une opération payante, de mise en confiance de la jeunesse» a relevé M. JeanMairet.

Après 13 ans d'activité l'entraîneur, C.-A. Bieri a demandé à être déchargé de cette responsabilité. Il a été remercié de tous les services rendus durant ces nombreuses années.

La seconde garniture qui évolue en 4e ligue pour le plaisir s'est classée au 4e rang alors qu'une équipe de copains participe elle aussi à un championnat. Dans les juniors et les minimes une collaboration existe entre La Brévine, Les Brenets, Le Locle et Les Ponts.

Quant à l'exploitation de la patinoire elle fut bonne mais un peu trop courte durant la saison hivernale 1984-1985. La première équipe a donc entamé cette saison le championnat en 2e ligue. Jusqu'ici assez pénible. Pour conclure M. JeanMairet n'a exprimé qu'un seul vœu: que la nouvelle patinoire soit opérationnelle en septembre 1987.

### NOUVEAU COURTS POUR LE TENNIS-CLUB?

Pour le Tennis-Club le président, Jean-Rodolphe Urech a indiqué que le nombre des membres actifs se monte à 161 et que le peu de participation sous le tennis couvert du Locle a conduit le comité à réduire le nombre d'heures de location. Les courts montés à fin avril 1984 ont permis l'organisation de cours alors que le tournoi de l'USP a rencontré un bel écho.

Toutefois, les installations sont dans un état actuellement précaire et M. Urech souhaite aussi que le centre polyvalent se construise au plus vite. Un centre aux abords duquel une étude pour la construction de nouveaux courts est en route.

Au Football-Club Michel Richard, président, a indiqué que 181 adultes et enfants sont titulaires d'une licence. A priori, léger pincement de cœur au vu des résultats de l'équipe fanion de 4e ligue; pour la 5e fois en six saisons elle a terminé au second rang.

Mais, récompense agréable lors de la poule des deuxième classés. La promotion en 3e ligue. «le but avoué est atteint relève M. Richard.

La seconde garniture a pour sa part chuté en 5e ligue et chez les juniors les résultats enregistrés sont susceptibles d'être améliorés. L'école de football a pour sa part le mérite de faire répéter des gestes qui, un jour, porteront leurs fruits.

### PLEURS ET SOURIRES

Deux équipes du club de Volleyball présidé par Sylvia Pfund sont inscrites en championnat: des juniors A et la formation fanion qui évoluera cette saison en 3e ligue.

Pourtant, à l'issue de la période considérée l'équipe avait évolué dans une ligue supérieure. Ceci pour la 3e fois. Sans réellement «pouvoir tenir le rythme» explique Mme Pfund. En fait, le coup de l'ascenseur.

Satisfaction toutefois pour les joueuses en raison de leur beau comportement dans la Coupe neuchâteloise où, en finale, les Ponlières s'inclinèrent sur le score de 3 à 0 face à Uni-Neuchâtel le 14 juin dernier.

Le club, appuyé par de nombreux membres soutiens, est formé d'une quarantaine d'actifs dont la majorité sont licenciés. Lors du tournoi de l'USP le volleyball, avec 15 équipes a enregistré une participation record. Autre satisfaction encore: la récente création d'un mouvement de mini-volley qui vient d'entrer en compétition.

### PROJET EN FAVEUR DU FC

Pour compléter ce bilan le président de l'USP, Jean-Daniel Rothen axa son intervention sur les objectifs atteints et surtout sur ceux en voie de réalisation: le centre sportif polyvalent.

Il engagea chacun à se montrer plus actifs encore, à défendre à l'égard de chacun, autour de soi l'idée de ce centre. Il a parlé de la crédibilité certaine dont jouit l'USP, estimant que le travail de ses membres se comptabilise en capital et force le respect.

Il a ensuite expliqué qu'un autre projet tient à cœur des responsables de l'Union sportive: la création d'une buvette-vestiaire pour le Football-Club.

Elle devrait être terminée d'ici fin 1986 afin que l'année 1987 soit entièrement consacrée au centre polyvalent.

Il a expliqué de quelle manière, dans un cas ou dans l'autre l'USP allait fournir sa part de fonds propres.

Il n'a pas caché qu'il comptait aussi sur l'entraide, le dévouement et l'enthousiasme de tous les membres pour limiter le montant des emprunts bancaires grâce à des travaux que tous seront appelés à accomplir. C'est dans cet esprit de solidarité que la réalisation de la buvette-vestiaire ne devrait pas revenir à 410.000 francs, plus 40.000 francs d'éclairage, comme le projet initial le prévoit.

### UN RÊVE QUI DEVIENDRA RÉALITÉ

A l'heure des récompenses Michel Guye a reçu une channe le remerciant de sa participation à plus de 100 matchs de championnat de hockey. Pour quinze ans

d'activité au HC ont été nommés membres honoraires: Jean-Paul et Antoine Durini, Jean Pfund, Jean-Blaise Matthey et Jean-Claude Perrin. La même distinction a été remise à de fidèles membres du FC: Michel Boulin et Juan Nunez.

M. Rothen a encore repris la question du centre sportif polyvalent en expliquant, plans à l'appui de quelle manière le projet évolue. Il semble qu'il y a encore beaucoup de questions à résoudre avant que ne se donne le premier coup de pioche, de toute manière prévu, d'ici quelque temps.

Ce centre polyvalent constitue de toute manière un sacré rêve pour tous les membres de l'USP, par ailleurs fermement décidés à le concrétiser. (jcp)



L'assemblée de l'USP attentive aux explications de son président Jean-Daniel Rothen. (Photo Impar-Perrin)

## Premiers résultats du recensement de la population Relative stabilité dans l'ensemble du district

La plupart des communes du district ont déjà établi le recensement de leur population au 31 décembre 1985. Toutefois les chiffres du Locle attendus avec une certaine impatience - et qui devraient faire ressortir une certaine stabilité de la population - ne sont pas encore connus. En l'absence de cet élément et des résultats de La Chaux-du-Milieu qui seront établis incessamment, on constate que provisoirement, la population s'est équilibrée. Avec quelques diminutions, comme aux Brenets (moins 7) et à La Brévine (moins 7 également) et quelques augmentations (plus 2 aux Ponts-de-Martel, plus 5 à Brot-Plamboz et plus 7 au Cerneux-Péquignot).

Ces premières données ne permettent naturellement pas d'avoir une appréciation exacte de la manière dont l'ensemble du district du Locle s'est comporté, démographiquement parlant, à l'égard des autres districts du canton.

De ce point de vue, le résultat risque de ne pas être très brillant.

Si en résumé la population n'aura pas augmenté, elle aura au moins peu diminué. Au vu des résultats déjà connus hier, on peut pour l'heure parler de stabilité. Voici ces chiffres par le détail.

### RÉSULTAT FAVORABLE AUX PONTS-DE-MARTEL (+2)

La deuxième localité du district, Les Ponts-de-Martel, a vu sa population légèrement progresser: plus 2 habitants. Certes, ce n'est pas énorme, mais c'est infiniment plus réjouissant que le résultat de 1984, année durant laquelle la population avait diminué de 16 unités.

Fin 1985 les Ponlières sont donc au nombre de 1213 habitants. Ce résultat favorable, compte tenu des perspectives qui s'ouvraient au début de l'année 1985, était espéré. Il s'est donc confirmé.

Nous reviendrons en détail sur les origines et l'état-civil des habitants de cette commune.

### DES GENS SANS PROBLÈME À BROT-DESSUS (+5)

De l'autre côté de la vallée, dans la commune de Brot-Plamboz la population est elle aussi en augmentation. De 5 unités puisqu'elle a passé de 249 à fin

1984 à 254 à fin 1985. Durant l'année 1984 la commune avait déjà progressé de 4 habitants. Pour l'heure on constate par conséquent que la population indigène est plus que stable.

Parmi ces 254 habitants, on dénombre 198 Neuchâtelois (99 hommes et autant de femmes), 50 Confédéré(e)s (23 hommes et 27 femmes) et 6 étrangers(ères) (4 hommes et 2 femmes).

112 habitants sont mariés, 122 célibataires et 20 veufs ou divorcés.

Quant aux protestants ils sont au nombre de 236, au côté de 4 catholiques et de 4 personnes de religions diverses.

### RELATIVE STABILITÉ AUX BRENETS (-7)

Aux Brenets, la population a légèrement diminué: 7 habitants de moins. De sorte que son nombre a passé de 1109 (fin 1984) à 1102 à la fin 1985. Toutefois cette légère perte n'est pas trop inquiétante, même si, durant 1984 le village des bords du Doubs avait déjà perdu 8 habitants.

Aux Brenets les femmes sont assez nettement plus nombreuses que les hommes: 564 dans le premier cas et 538 dans le second. On s'aperçoit que la perte due est plus lourde si quelques étrangers au bénéfice de permis B ou C n'avaient élu domicile dans le village.

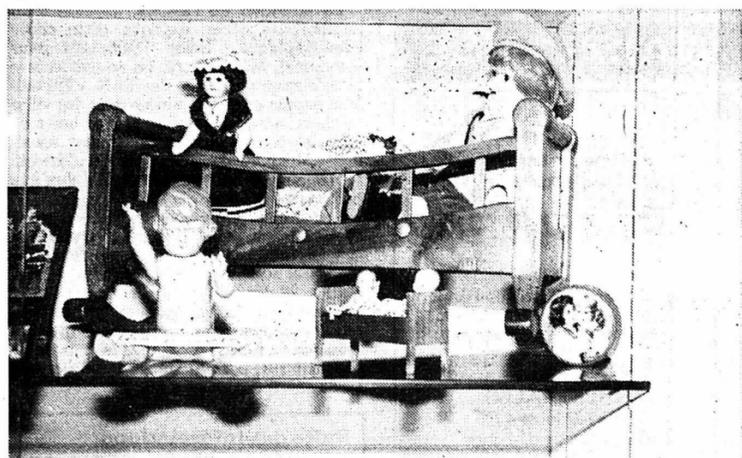
Les Neuchâtelois et les Confédérés sont en effet en diminution de 19 et les étrangers en augmentation de 12. D'où cette différence déficitaire finale de 7 habitants.

Exposition dans les vitrines du collège Jehan-Droz

## De véritables petites merveilles

Deux grands amateurs de puces et brocante, le graphiste Georges-André Matthey et le professeur Daniel Bichsel, ont réuni au fil des ans de fort jolies collections d'objets témoignant des us et coutumes du passé. Et ces objets, datant de l'époque comprise entre 1900 et 1945, ils ont souhaité les exposer en animant du même coup les vitrines du collège Jehan-Droz. Et ce jusqu'à fin janvier.

Une initiative d'autant bienvenue qu'elle coïncide avec la présentation, à la salle polyvalente du collège Jehan-Droz toujours, du spectacle cabaret «Vive la marée!» créé par Comoedia. Une bonne subaine donc pour les spectateurs...



Les jouets d'autrefois. (Photos Impar-cm)

Ce sont des objets personnels, de famille ou dénichés dans des greniers, des marchés aux puces... que ces deux passionnés ont choisi de présenter au public.

De riches collections présentées par thèmes. Elles témoignent de métiers d'autrefois tels que ceux de la dentellière, la couturière, la modiste... et présente tous les outils qui étaient maniés par des doigts de fées.

Cette exposition permet par ailleurs de découvrir la manière des gens de se vêtir à l'époque dans des circonstances bien précises, que ce soit pour la nuit, une partie de campagne ou un bal. D'autres thèmes tels que le théâtre, la belle époque, les années folles, l'école... sont également présentés à travers différents accessoires et attributs.

Cette exposition mérite le détour d'une visite au collège Jehan-Droz. Dans sa conception et sa réalisation on sent la main du graphiste et elle est une bonne occasion de découvrir les véritables petites merveilles en vogue autrefois. Une agréable manière aussi de se plonger dans le passé à travers la mode.

C. M.

● Cette exposition au collège Jehan-Droz est présentée jusqu'à la fin du mois de janvier et est ouverte au public pendant les heures d'école.

## la voix d'une région

On dénombre ainsi 435 Neuchâtelois (443 en 1984), 562 confédérés (537) et 105 étrangers (93).

La population comprend par ailleurs 551 personnes mariées, 412 célibataires, 87 veufs et 52 divorcés.

Les protestants sont au nombre de 620, les catholiques romains 422, un catholique chrétien et 59 personnes de religions diverses.

Enfin, la statistique indique 459 ménages.

### DANS L'ATTENTE DE JOURS MEILLEURS À LA BRÉVINE (-7)

Diminution identique d'habitants à La Brévine qui se voit amputée de 7 personnes. La population a ainsi passé de 659 habitants à fin 1984 à 652 à fin 1985.

La perte, naturellement, ne réjouit en rien les habitants et les autorités; mais elle n'a toutefois et fort heureusement pas pris les proportions de celle de 1984 (-21 habitants).

En 1985 les naissances ont quasiment compensé les décès. De sorte que cette diminution s'explique par le seul fait du mouvement migratoire. Les départs de la localité sont, pour une bonne part, liés à la situation économique, à l'absence d'industrie d'une certaine importance et à la disparition d'un poste de travail à la douane. C'est d'un seul coup une famille complète qui s'en est allée. Et, dans un village comme La Brévine, cela se compte.

Les Bréviniers sont formés de 407 Neuchâtelois(es) (197 hommes, 210 femmes), 239 Confédérés(ées) (121 hommes, 118 femmes), et 6 étrangers(ères) au bénéfice d'un permis C (4 hommes et 2 femmes).

On dénombre aussi 325 citoyens mariés, 268 célibataires, 49 veufs et 10 personnes divorcées.

Les protestants sont au nombre de 554, les catholiques romains 92, les catholiques chrétiens 3 et les personnes de religions diverses, 3 également.

On compte enfin 237 chefs de ménage (232 en 1984). Ce signe-là est peut-être synonyme de «reprise démographique».

### SOURIRE AU CERNEUX-PÉQUIGNOT (+7)

Au nord de la vallée, dans la commune de Cerneux-Péquignot, on affiche un franc sourire. Pour deux raisons: la population d'abord a augmenté de 7 unités. Passant de 291 à fin 1984 à 298 à fin 1985. Ensuite l'administratrice a eu la satisfaction d'enregistrer cinq naissances durant l'année, et un seul décès.

Or c'était très nettement le contraire ces dernières années. En effet, durant de nombreuses années le mouvement naturel était déficitaire car on n'enregistrait plus aucune naissance.

La population totale du Cerneux-Péquignot comprend 181 Neuchâtelois(es) (91 hommes et 90 femmes), 106 Confédérés(ées) (50 hommes et 56 femmes), et 11 étrangers(ères) permis C (6 hommes et 5 femmes).

On dénombre 141 citoyens mariés, 141 célibataires également, 16 veufs ou divorcés.

Traditionnellement catholique, le village l'est davantage encore, avec 202 catholiques romains (200 fin 1984), 86 protestants et 10 personnes de religions diverses.

Le nombre des ménages est de 95.

Nous publierons le tableau récapitulatif et comparatif du district dès que tous les résultats et surtout ceux de la Mère-Commune seront connus. (jcp)

## FORMATION ET CULTURE GÉNÉRALE

- Formation commerciale: DACTYLOGRAPHIE, comptabilité, sténographie, correspondance
  - Formation personnelle: COMMUNICATION EFFICACE (méthode Gordon), graphologie, analyse transactionnelles, marketing, les nouveaux jeux de société, déclaration d'impôt.
  - Culture générale: les plantes et leurs vertus, aménagement et décoration d'intérieur, électricité.
- ENRICHIR SES CONNAISSANCES !

# ALLONS-Y!

école-club migros

Renseignements et inscriptions:  
2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12

039/23 69 44

école-club migros

FEELING'S Coiffure dames



En ce début d'année, Cosimo vous offre la possibilité de gagner plusieurs abonnements; chacun d'une valeur de Fr. 300.-

Avenue Léopold-Robert 84 (3e étage, ascenseur)  
☎ 039/23 51 41

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

ANCIEN STAND  
Salle du bas  
Samedi 11 janvier, de 14 h 30 à 17 h 30

### Petit Nouvel-An Bal des aînés

Avec l'accordéoniste GILBERT SCHWAB.

En intermède, de la musique tzigane avec le duo THIERRY CHÂTELAIN et HENRIETTE PELLATON.

Entrée Fr. 4.-.

Organisation: Pro Senectute, Service de l'animation.

au pair



Cherchez-vous une jeune fille au pair?  
Nous pouvons vous proposer une jeune fille Suisse alémanique pour la rentrée d'avril.

Elle travaillera chez vous 24 à 28 heures par semaine. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours de français et de culture générale.

Demandez sans engagement notre documentation au 038 24 69 33 ou 031 25 76 96

Au Val-de-Ruz, PARTICULIER cherche

## PETITE MAISON

une petite ferme ancienne ou un immeuble en mauvais état peuvent aussi convenir.

Bonnes voies de communications souhaitées.

Faire offre sous chiffre FG 36512 au bureau de L'Impartial.

## Taxis Claude

28 48 48  
ville et extérieur

devo plus de 25 ans de confiance

A louer pour tout de suite, un appartement de 5 pièces au 13e étage dans notre immeuble à la rue du Locle 38, à La Chaux-de-Fonds. Loyer mensuel: Fr. 910.-, charges incluses.

Les intéressés sont priés de s'adresser à notre concierge M. Miranda, ☎ 039/23 46 08 ou à la gérance DEVO, Froburgstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26

## Multisols

linos - plastique - tapis  
tapis de milieu - parquet

A. Grilli  
Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

## MAIGRIR

Mme Riard toujours à votre disposition ! Excellents résultats en 13 jours. Qualité et facilité des programmes d'amincissement et de stabilité prouvées. Sérieuses références individuelles. ☎ 021/38 21 02/24 96 27

## TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix !  
Meubles Graber - Serre 116  
La Chaux-de-Fonds

AMICALE DES CONTEMPORAINS

# 1944

Apéritif de Nouvel-An offert au Café CORTINA (Bois-Noir 39)  
jeudi 9 janvier dès 19 h 30  
Tous les natifs de 44 sont cordialement invités.

10 ANS

## Piscine de la Capitaine

La Chaux-de-Fonds - Rue de la Capitaine 7

Sur rendez-vous, ☎ 039/28 19 10

Natation et exercices en eau chaude = traitement préventif et curatif des affaissements tissulaires, du vieillissement prématuré, de la fatigue, du stress, des troubles circulatoires et des rhumatismes.

Le solarium à rayons ultraviolet A  
L'abonnement de 10 séances toujours à 80.-

## Autolocation Hertz No.1 Utilitaires

Garage René Gogniat  
15, rue de la Charrière  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Publicité intensive  
Publicité par annonces



APPELEZ... nous vous répondrons!

### Impôt sur le chiffre d'affaires

Obligation de s'annoncer pour les entreprises qui ne sont pas encore enregistrées comme grossistes.

- Quiconque exerce une activité indépendante et a réalisé pour plus de 35 000 francs de recettes en 1985 dans la mesure où ces recettes proviennent:
  - pour l'essentiel de la livraison de marchandises à des revendeurs, à des fabricants ou à des entreprises de construction,
  - de la fabrication de marchandises, c.-à-d. aussi toute réparation, modification, nettoyage, entretien, travaux d'impression, certains travaux d'informatique (impression de factures ou d'étiquettes par ex.),
  - de l'exécution de travaux immobiliers, c.-à-d. tous travaux sur des terrains ou des immeubles, avec ou sans fourniture de matériaux, y compris pose, installation, montage, travaux en sous-traitance, nettoyage, etc.;
  - de la livraison - même à la commission - de marchandises usagées (occasions, antiquités),
  - de la viticulture, pour autant que s'y ajoute une autre activité, telle que l'exploitation d'un café ou d'un commerce de vin,

doit s'annoncer par écrit jusqu'au 15 janvier 1986 à

l'administration fédérale des contributions  
Impôt sur le chiffre d'affaires  
Effingerstrasse 27, 3003 Berne

tél. 031 61 75 05  
tél. 031 61 76 66  
tél. 031 61 75 61

Lorsqu'une même entreprise comporte des branches d'activités diverses, c'est le chiffre d'affaires total qui est déterminant.
- L'assujettissement des nouvelles entreprises peut devoir intervenir dès le début de leur activité. Il est dans leur intérêt de prendre contact à temps avec l'office précité.
- Quiconque, sans être contribuable grossiste, acquiert pendant un trimestre civil au total pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes (tels que vin, vendange foulée, bois, sable, gravier, etc.), de producteurs tels que viticulteurs, sylviculteurs, etc., doit annoncer ces achats à l'office précité dans les 15 jours qui suivent la fin du trimestre en cause.

Electricité générale  
Vente - Installations  
Agencements de cuisines  
MICHEL BERGER  
Daniel-JeanRichard 25 31 30 66

CONTI & CIE La Claire 1  
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de penderettes 31 41 35

CLAUDE JEANNERET  
Plâtrerie- Peinture  
Envers 39 31 37 61

NARCISSE TONDAT  
Tous systèmes de chauffages  
Installations sanitaires  
Envers 55 31 35 04

Installation sanitaire - Ferblanterie  
Couverture - Etanchéité  
RENÉ VERNETTI  
Envers 17a 31 24 39

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-2316 12



DRING DRING!

# Procès-verbal officiel de la séance du 6 décembre 1985, à 19 h. 45, à la salle

Présidence de M. Ulysse Brandt, président. 37 membres sont présents. MEMBRES EXCUSÉS: Mme Anna Bottani, MM. Francis Calame, Bernard Mayor, Elio Peruccio. Le Conseil communal assiste in corpore à la séance.

## Correspondance

M. Ulysse BRANDT, président, donne connaissance d'une copie de lettre adressée à l'Etat par l'Association des riverains de l'Aéroport des Eplatures. L'orateur signale également que le Bureau du Conseil général a admis le budget 1986 de la Société immobilière Le Locle Avenir SA.

## Procès-verbal

Celui de la séance du 1er novembre 1985 est adopté.

## Nomination d'un membre à la commission de l'Ecole supérieure de commerce

M. Jean-Pierre BLASER, pop, propose la candidature de M. Pascal Antonietti en remplacement de Mlle Josette Brigadoi, démissionnaire. L'intéressé est désigné comme membre de la commission de l'Ecole supérieure de commerce.

## Naturalisations

Les trois demandes de naturalisation présentées sont soumises au vote au bulletin secret.

Les agrégations locales sont accordées à M. Dobrivoje Baljovic, Mlle Maria de los Santos Valmaseda et Mlle Natividad Valmaseda.

## Budget 1986

M. Rémy COSANDEY, président de la commission, déclare que le nombre des séances de la commission du budget démontre que celle-ci n'a pas chômé et qu'elle a voulu sortir du cadre exigü des chiffres. L'intervenant tient à souligner que ces séances se sont déroulées dans une atmosphère agréable et qu'au-delà des prévisions à court terme, les membres ont essayé de dégager une vision de la gestion communale à plus longue échéance.

Les réflexions et les idées de la commission, poursuit l'orateur, ont abouti à la rédaction d'un document de huit pages intitulé modestement «Projet Le Locle». A ce sujet, M. Cosandey désire se faire bien comprendre. Certaines thèses développées dans ce document sont partagées par tous, d'autres par une minorité de membres, d'autres peut-être seulement par la personne qui a exprimé telle ou telle idée.

Le document rédigé par le rapporteur de la commission résume fidèlement les discussions. Au moment de l'adopter, la commission s'est rendu compte qu'aucun membre ne pouvait approuver toutes les propositions et les suggestions contenues dans ce document.

Dès lors, le choix entre deux possibilités existait, à savoir discuter chaque point, changer les mots, déplacer les virgules, peser chaque terme. Le texte obtenu aurait été alors acceptable par chacun mais complètement vidé de sa substance. A l'inverse, il était possible de ne rien changer et rappeler que ce rapport était avant tout destiné à susciter une réflexion. C'est la solution que la commission a choisie.

M. Cosandey poursuit en déclarant que dans ce rapport, que chacun a en sa possession, il y a un mélange de réalité, d'espérance et parfois aussi d'utopie. Selon qu'on soit de gauche ou de droite, souligne l'intervenant, on trouvera que ce texte va trop ou pas assez loin, qu'il reflète des tendances trop conservatrices ou trop réformistes.

Avant même la séance de ce soir, ledit rapport avait déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. C'est la preuve qu'il ne laisse personne indifférent et qu'il met en évidence un certain nombre de problèmes que notre ville devra résoudre dans les années qui viennent.

Les différents groupes représentés au Conseil général, poursuit M. Cosandey, auront l'occasion de s'exprimer sur les choix de la ville lors d'une prochaine séance du Législatif au cours de laquelle sera discuté le programme de législature pour les années 1986 à 1989.

Concernant le budget proprement dit, l'intervenant souligne que la commission considère acceptable le déficit prévu de Fr. 1.289.200.—. Il relève que la situation pourrait être encore meilleure si la Confédération et le Canton ne prenaient pas la mauvaise habitude de reporter sur les communes un certain nombre de charges. M. Cosandey pense notamment à la part aux allocations AVS/AI, à la taxe sur les automobiles et poids lourds, à la charge des hôpitaux du canton.

Pour compenser partiellement ces nouvelles charges, il sera possible de compter sur l'imposition des frontaliers. A ce sujet, la commission se permet de demander à l'Exécutif d'intervenir auprès de l'Etat en vue d'obtenir un plus grand pourcentage des impôts rétrocédés par la France.

Aujourd'hui, et une étude en cours le fera apparaître, les Montagnes neuchâteloises versent au Canton beaucoup plus qu'elles ne reçoivent de lui. Il y a là matière à réfléchir et surtout à se montrer plus fermes. Les Montagnes neuchâteloises en général et Le Locle en particulier, ne doivent pas être la vache à lait du Canton et la solidarité doit dépasser le stade des discours de cantine. La ville du Locle n'aura la part à laquelle elle a droit que lorsque sera réalisée une meilleure péréquation financière et lorsque l'administration cantonale sera mieux décentralisée. M. Cosandey termine son intervention en

déclarant: Dans les bureaux feutrés du château, on devrait peut-être se souvenir que la révolution de 1848 est partie du Locle!

M. Charles-André WEHRLI, rapporteur de la commission, signale que celle-ci s'est réunie beaucoup plus tôt que d'habitude mais sans être en possession des chiffres du Conseil communal. Sa manière de travailler a été admise à l'unanimité moins une voix. La commission a procédé à un examen prospectif de la situation jusqu'en l'an 2000 et imaginé des scénarios ainsi qu'une stratégie de manière à tirer le meilleur parti possible des efforts naissants de la promotion économique. Pour l'orateur, le projet Le Locle n'est pas une œuvre académique, mais un document faisant preuve de pragmatisme. La commission du budget s'est lancée dans cette démarche avec enthousiasme, même si elle a pu créer une certaine provocation. Les résultats de ce projet pourront servir de référence lors de discussions à l'intérieur des partis.

Pour parler du budget 1986, M. Wehrli déclare que la commission n'a pas pu l'influencer vu le délai trop court pour étudier les chiffres mis à sa disposition. Aussi, elle n'a rien modifié du budget présenté par le Conseil communal. L'orateur tient à souligner que l'Exécutif a fait un effort. Par ailleurs, M. Wehrli constate que la discussion au sein de la commission est trop souvent utilisée pour soulever des problèmes extra-budgétaires mais pas suffisamment sur le plan financier. Par ailleurs, il y a très peu eu de discussions sur les problèmes de l'instruction publique. L'intervenant dit encore que la dette communale va en s'accroissant et que cet accroissement devra être maîtrisé. En conclusion, la commission du budget propose au Conseil général d'accepter ledit budget, étant entendu que le programme de législature sera discuté lors d'une prochaine séance.

M. Pierre VOISIN, radical, signale que son groupe a pris connaissance avec intérêt et satisfaction du résultat des travaux de la commission du budget 1986. Cette commission, poursuit l'intervenant, comme l'avait par ailleurs souhaité depuis plusieurs années le parti radical, a abordé sa tâche de manière plus approfondie que par le passé. Le nombre et la durée des séances qu'elle a consacrées à ces travaux sont là pour en témoigner. L'orateur souligne qu'au préalable, tant le Conseil communal que les groupes politiques, par la voix de leurs commissaires, avaient donné leur accord pour la réalisation de cette tâche. Ainsi, l'étude de ce budget ne s'est pas bornée à la comparaison de chiffres sans grande signification. Durant ses travaux, la commission était préoccupée par les soucis suivants:

- La lutte économique actuelle est impitoyable.
- Une attitude active, voire agressive, de l'autorité locale est maintenant nécessaire afin d'éviter à l'avenir que l'industrie locale ne doive se limiter qu'à la sous-traitance.
- Nécessité d'améliorer la prospérité, le bien-être et la qualité de vie de la population dont l'effectif devrait aller en s'accroissant.
- Il est désormais impératif de prendre des options importantes, tout en sachant que nous n'avons pas de droit à l'erreur.

Ces préalables, poursuit M. Voisin, impliquent dès aujourd'hui des solutions pragmatiques. Néanmoins, il a fallu admettre certains postes déficitaires dans ce budget.

— L'orateur constate avec plaisir que de son côté l'Exécutif a déjà fait de réels efforts de compression et que deux exemples méritent d'être cités ici:

- Aux Travaux publics, les charges 1986 n'excèdent pas celles de l'exercice en cours.
- Aux Services industriels, contrairement aux années passées, les comptes présentent même un bénéfice réjouissant. Cela est dû pour l'essentiel à deux mesures prises récemment, soit la réadaptation des tarifs à la consommation et les restructurations internes. Dans un avenir que nous espérons proche, toutes les mesures qui seront prises devraient avoir pour conséquence:
- une augmentation de la population et par là, l'accroissement des rentrées fiscales,
- l'amélioration des infrastructures industrielles pour que celles-ci soient conformes aux exigences actuelles et futures de l'économie,
- l'amélioration également des infrastructures culturelles et sportives.

L'intervenant constate que dans le budget qui est soumis ce soir au Législatif, il ressort un excédent de charges de l'ordre de Fr. 1.300.000.—. Cette concession devrait permettre de récolter certains résultats positifs, notamment par la mise à disposition de terrains industriels accessibles à des conditions très favorables.

En outre, le «Projet Le Locle» met en évidence certains éléments importants pour les finances de la ville. M. Voisin cite les exemples suivants: L'instruction publique est un chapitre qui, eu égard à son importance, a fait l'objet de très peu de discussions au cours des séances de la commission. Nous suggérons qu'à l'avenir la commission du budget s'y penche particulièrement. En effet, bien qu'en la matière la marge de manœuvre de la

Commune soit très réduite, il serait bon d'examiner si certaines charges ne pourraient pas être corrigées. De plus, il convient de ne pas se replier sur soi-même. Tant sur le plan économique qu'en matière culturelle, sociale ou autre, il est désormais nécessaire d'intensifier les relations intercommunales, tant dans le canton que dans la France limitrophe.

En plus de l'excédent de dépenses, M. Voisin signale qu'il y a malgré tout un bon financier d'environ Fr. 1.500.000.— et ceci malgré les amortissements conséquents que nous connaissons. Ceci devrait permettre de faciliter le paiement du programme des grands travaux.

Ce programme des grands travaux n'est pas encore définitivement établi et il fera encore l'objet de plusieurs réflexions tant de la part du Conseil communal que de la commission du budget en janvier prochain.

En conclusion, M. Voisin au nom du groupe radical, estime que le budget tel qu'il est présenté ce soir, est adapté aux conditions qui sont les nôtres actuellement. En l'adoptant, l'intervenant estime que la ville prend une option réaliste pour son avenir. Aussi, le groupe de l'orateur acceptera tant le rapport de la commission que celui du Conseil communal et votera les deux arrêtés y relatifs.

M. Jacques-André CHOFFET, libéral-pnp, déclare que son groupe n'a pas accueilli avec un enthousiasme délirant le projet de budget et que de tels déficits ne peuvent pas être admis continuellement. Pour l'intervenant, une attitude de prudence reste de mise, eu égard à l'évolution de la dette communale. Néanmoins, ce budget est un reflet de la réalité du moment et il est influencé par la décision d'autres instances. Tout en rappelant que le Législatif est au service de la population, M. Choffet estime que des décisions peut-être impopulaires devront être prises et des investissements refusés. L'orateur demande encore pourquoi le Conseil communal n'a pas été influencé par la commission du budget. M. Choffet estime le projet Le Locle précieux et prie le Conseil communal de s'en inspirer. Il annonce qu'une partie de son groupe acceptera le budget et qu'une autre partie le refusera.

M. Hermann WIDMER, libéral-pnp, remercie les auteurs du projet Le Locle et demande ce qu'ils ont voulu dire par «recherche d'un niveau de revenu salarial comparable à celui de la moyenne suisse». Pour l'intervenant, il serait intéressant de disposer d'un tableau comparatif de manière à voir ce qu'un Loclois peut faire avec le salaire qu'il touche. De plus, une comparaison des fonctions existant au Locle devrait se faire avec celles d'ailleurs.

Suite à la question du préopinant, M. Willy HUMBERT, socialiste, lui suggère qu'il tente l'expérience de s'engager dans une entreprise du Locle et dans une entreprise d'ailleurs. Pour M. Humbert, les industriels loclois contribueraient au redressement de la ville en offrant des salaires attractifs.

M. Christian STALDER, socialiste, remercie la commission du budget ainsi que le Conseil communal pour les rapports présentés. Il constate que le Conseil communal fait des efforts constants pour ses citoyens, ceci malgré la conjoncture défavorable. L'orateur considère ce budget comme réaliste et qu'il faudra en tout cas veiller à préserver les acquis. Après avoir relevé que le secteur industriel a été particulièrement touché, M. Stalder estime qu'il faut créer un esprit d'entraide chez les habitants du Locle et soutenir l'Exécutif dans ses efforts de redressement. En conclusion, M. Stalder déclare que son groupe acceptera les rapports liés au budget.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, se dit impressionné par ce budget et constate que malgré l'impôt frontalier qui va rentrer, le déficit n'est pas réduit pour autant. Il déplore le transfert des charges de la Confédération sur les Communes et s'inquiète du paquet financier qui est promis. Ces nouvelles charges tombent de tous côtés. M. Blaser s'étonne de ceux qui votent le budget de l'Etat se lamentent au niveau communal et il estime que le contribuable peut encore se lamenter. Le groupe popiste prend acte du rapport du Conseil communal ainsi que du rapport de la commission. L'intervenant pense qu'on peut encore se permettre ce déficit mais déclare que des solutions devront être trouvées tout en précisant qu'une augmentation des charges fiscales est impensable. M. Blaser regrette de ne pas avoir trouvé le programme des investissements avec le projet de budget, aussi il considère comme prématuré de voter le deuxième arrêté. Par ailleurs, il considère que cet arrêté est contraire à l'article 18 du règlement général de la Commune. Le groupe popiste, poursuit l'orateur, votera ce budget parce qu'il estime qu'il n'est pas possible de faire autrement. L'intervenant souligne qu'il conviendra de lutter pour l'emploi, la formation post-scolaire, la décence des salaires, l'attractivité de la ville. Il espère que ce budget est un budget de transition.

M. Claude LEIMGRUBER, pop, estime qu'en matière de politique de logement, il convient de continuer celle qui est la nôtre et de ne pas augmenter les loyers communaux.

En ce qui concerne l'organisation communale, l'intervenant constate qu'il n'existe pas d'organigramme des fonctions et que c'est souvent au travers du rapport du budget que l'on découvre l'augmentation, parfois la diminution d'un

certain nombre de fonctionnaires. Par conséquent, le groupe popiste demande une nouvelle fois ce cet organigramme soit soumis. Cela ne signifie nullement, souligne M. Leimgruber, que son groupe demande une réduction du personnel, mais simplement que le Conseil général connaisse la réalité et que la création de nouveaux postes soit agréée par le Législatif, comme par le passé.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé au projet de budget 1986. Concernant le projet Le Locle, le Conseil communal ne peut pas partager toutes les conclusions. L'orateur explique certaines incompatibilités. Il signale que le projet de planification financière sera présenté en février mais qu'il doit encore être affiné, de manière à être le plus proche possible de la réalité. L'Exécutif souhaite avoir alors une discussion avec la commission du budget sur le projet Le Locle. Le Conseil communal, poursuit l'orateur, peut aller dans le sens de la commission au sujet de l'attractivité que notre ville doit avoir. Il relève que la commission s'est réunie plus tôt que les autres années et, paradoxalement, elle n'a pas remis en question les chiffres. La commission du budget a eu une approche selon un aspect intéressant.

Concernant les problèmes de l'emploi, M. Tritten déclare que le Conseil communal fait des efforts mais qu'il ne peut pas tout faire et il ne faut pas qu'il se supplée à ce que peuvent faire les entreprises. L'Exécutif est continuellement à l'écoute lorsqu'il s'agit de soutenir les industriels. L'intervenant estime qu'il faut la solidarité de chacun pour revoir vivre notre ville.

Concernant le personnel, le Conseil communal prend l'engagement de fournir un organigramme des fonctions lors de la présentation des comptes 1985.

S'adressant à M. Stalder, l'orateur estime que les habitants du Locle ne sont pas des rescapés mais des personnes qui souhaitent défendre leur ville. Concernant le transfert des charges, M. Tritten constate que la Confédération et le Canton ont un beau rôle à jouer, puisque les Communes sont au bout de la chaîne.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, situe le contexte général dans le cadre duquel le budget s'inscrit. Tout d'abord en approchant les problèmes liés à la démographie, M. Graber relève que la population de notre localité a toujours tendance à fléchir. Alors que de 1981 à 1984, notre ville perdait 30 habitants par mois, elle en a perdu 56 dans les onze premiers mois de l'année, soit une moyenne de cinq par mois. A une ou deux unités près, cette diminution correspond à l'excédent des décès sur les naissances, ce qui signifie un mouvement migratoire équilibré. L'analyse de la pyramide des âges révèle par ailleurs un manque de population important dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans et une population âgée. Les répercussions fiscales sont loin d'être négligeables.

Abordant les problèmes de la vie économique, le directeur des Finances constate que le secteur horloger pris dans son ensemble connaît toujours certaines difficultés qui se traduisent par une diminution des effectifs dans ledit secteur. La mécanique en revanche connaît une progression réjouissante, ce qui est également le cas du secteur «divers» (hors horlogerie et mécanique). Après avoir connu un fléchissement, le secteur artisanat retrouve une certaine vitalité. La restauration/hôtellerie se caractérise par sa stabilité, alors que les bureaux, tels qu'avocats, notaires, architectes, affichent un regain d'activité.

L'intervenant décrit la situation de la main-d'œuvre et déclare que dans l'ensemble des secteurs recensés, il est enregistré une perte de 63 postes en 1984 par rapport à 1983. En revanche, il est constaté un gain de 125 postes en 1985 par rapport à 1984. M. Graber rappelle que dans les fabriques, près de 700 postes ont été supprimés entre 1981 et 1983. Dans ce domaine, poursuit l'orateur, on constate donc non seulement un fléchissement de tendance, mais également une inversion, ce qui est réjouissant. Le corollaire de cette reprise est la diminution du chômage. Il n'y a que très peu de chômage partiel au Locle, suite à l'introduction de la nouvelle loi. Par ailleurs 137 chômeurs contre 200 en 1975 et plus de 300 en 1984 sont enregistrés. En outre, un nouveau phénomène a vu le jour, soit l'existence plus ou moins permanente d'un volant de chômeurs difficilement reclassables. Dans le chapitre de la main-d'œuvre, il faut encore relever que dans les fabriques, il est recensé 605 frontaliers, soit un peu moins de 20 % du total.

Abordant le chapitre des investissements, le directeur des Finances déclare que le budget 1986 est bien sûr lié aux dépenses de fonctionnement ordinaires. Il est également la conséquence de choix antérieurs résultant de la politique d'investissements choisie. En 1985, le Législatif a accepté des demandes de crédit pour un montant total de 9,5 millions de francs. De ce montant, environ 6,5 millions sont consacrés soit à l'équipement de la zone industrielle du Verger, soit à des aides au développement d'entreprises. Sur le montant total des investissements, 3,8 millions ont été restitués sous forme de subventions ou de prêts LIM. De tels investissements, surtout dans le domaine des zones industrielles, représentent un pari, impliquant la

notion de risques. L'occupation des deux zones indique déjà que ces investissements étaient nécessaires et qu'ils sont payants. Au niveau de la population, nous ne devons pas nous attendre à un «boum» en 1986. Enfin, l'intervenant signale ne pas vouloir entrer dans plus de détails concernant la politique d'investissements, étant entendu que le programme de législature sera remis prochainement pour examen, en février 1986.

M. Graber relève qu'au niveau de la fiscalité, l'année 1985 a été marquée par l'introduction de la déduction des cotisations LPP, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 2000.— par an. Ce montant passera à Fr. 3000.— en 1986 et dès 1987, il sera possible de déduire la totalité de ces charges. L'impact au niveau des rentrées fiscales est très difficile à évaluer. Dès 1985, la déduction pour l'épouse a passé de Fr. 1500.— à Fr. 2000.— et celle pour enfants a augmenté de Fr. 100.—. Reste ouverte la possibilité de calquer sur l'IFD les déductions professionnelles.

Dans les années florissantes de l'économie nationale et régionale, poursuit l'orateur, les impôts des personnes morales représentaient environ 30 % des recettes fiscales des personnes physiques. De 1980 à 1983, ce chiffre se situait entre 8 et 9 %. En 1984, il remontait à 9,84 % et dans le budget 1986, il représente 12,09 %, ce qui traduit bien un redémarrage de l'activité industrielle.

S'adressant à M. Cosandey, l'orateur signale qu'en collaboration avec d'autres communes, une lettre est partie à l'attention du Conseil d'Etat pour que les communes frontalières touchent le 90 % de la restitution des impôts frontaliers.

Le budget 1986, tel qu'il est présenté, laisse apparaître un excédent de recettes de Fr. 1.486.930.— représentant notre capacité d'investissements pour l'année 1986. Ce montant est bien trop faible pour que nous puissions adapter notre infrastructure aux besoins existants. Si l'on ajoute les amortissements, soit Fr. 2.776.130.—, on obtient un résultat net négatif de Fr. 1.289.200.—. Plus que l'importance du chiffre, c'est la persistance de résultats de cette ampleur qui pourrait poser de véritables problèmes.

Le directeur des Finances déclare que les nouvelles répartitions de charges entre la Confédération, l'Etat et les Communes, ont pour conséquence de grever de manière particulièrement sensible les budgets communaux, limitant ainsi fortement leur marge de manœuvre. Il en va ainsi de la part aux allocations AVS/AI/AC, de l'introduction de taxes sur les automobiles et les poids lourds. Les nouvelles charges hospitalières résultant de la décision du Grand Conseil ne figurent pas dans le budget, soit une aggravation éventuelle d'environ Fr. 360.000.—. Les augmentations de charges de 8,48 % s'expliquent ainsi: les salaires (+ 5,5 %) représentent environ 42 % du total des charges communales. Les comptes «Biens - Services et Marchandises» comprennent les acquisitions d'énergie pour plus de 50 %. L'augmentation résulte d'adaptations de prix et d'un accroissement des quantités.

Les intérêts passifs sont directement liés aux investissements antérieurs. Les efforts importants de 1985 se répercutent ainsi tant sur les intérêts passifs que sur les amortissements. Les subventions accordées contiennent les charges supplémentaires AVS.

Dans les imputations internes, il est inclus les frais d'ordinateur, ainsi que le manque à gagner de taxes non perçues en zone industrielle.

Les produits peuvent s'expliquer de la façon suivante, poursuit M. Graber, à savoir: la moitié de l'augmentation des recettes fiscales projetées provient de l'impôt sur les personnes morales, l'autre moitié, bien sûr, provenant des personnes physiques. Le terme de contributions comprend des taxes. Toutefois, les 85 % de ce poste proviennent de la vente d'énergie. Alors que nous ne pouvons presque plus procéder à des attributions de réserves, nous devons en revanche prélever des montants importants, ne serait-ce que pour procéder à l'amortissement de la perte reportée (Fr. 582.000.—). Le directeur des Finances précise que les recettes fiscales provenant de l'activité du personnel frontalier n'ont pas été budgétisées pour 1986.

En conclusion, M. Graber déclare que le fossé entre la capacité d'investissements et les investissements ne peut s'accroître sur de longues périodes. Des charges financières trop lourdes par rapport aux recettes fiscales en découleraient. Par nos zones industrielles notamment, l'orateur dit que nous avons voulu remettre un train sur les rails, qu'un certain nombre de wagons sont remplis et qu'on attend que d'autres se remplissent encore. Une amélioration des marges bénéficiaires des entreprises existantes et à venir ainsi qu'un nombre plus élevé de contribuables sont les remèdes à notre situation, cela d'autant plus que nous ne pouvons plus augmenter notre fiscalité. M. Graber rappelle que le commentaire d'introduction au budget laisse percevoir des signes évidents de reprise dont nous espérons qu'ils passent par un effet multiplicateur.

Le budget n'est donc ni optimiste en raison du fort déficit enregistré, ni pessimiste parce que les décisions prises devraient porter leur fruit, mais bien le résultat objectif et réaliste d'une situation qui devrait évoluer.

M. Frédéric BLASER, pop, se déclare satisfait des propos du Conseil communal

# Conseil général du Locle, du vendredi du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

par rapport au projet Le Locle. Il estime que ce rapport pose des problèmes de fond et il regrette qu'il s'agisse d'un document officiel. M. Blaser pense que le Conseil communal ne devrait pas prendre position sur ce rapport en même temps qu'il présentera les investissements, étant donné que ni le Conseil général, ni la commission n'ont pris position. Il faudrait, poursuit l'intervenant, pouvoir prendre des décisions au niveau du Législatif, de manière à savoir où on va.

M. Blaser aimerait savoir les arguments des opposants au budget, étant donné qu'ils n'ont pas formulé de propositions pour améliorer le résultat.

M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, s'adressant à M. Frédéric Blaser, déclare que l'intention de l'Exécutif est de grouper sa réponse au projet Le Locle avec la planification financière, soit en février prochain.

M. Pierre BROSSIN, radical, estime que le Conseil communal doit faire preuve d'ouverture et discuter avec le Législatif au sujet du projet Le Locle, de manière à éviter une hiérarchisation des rapports.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, s'adressant au représentant popiste, déclare que la position de son groupe est négociable en fonction de la discussion qui va se passer au niveau du budget.

Le budget est maintenant discuté chapitre par chapitre:

## 10 Autorités

M. Jean BLASER, pop, relève que le rapporteur de la commission a fait des déclarations partiales. L'intervenant fait allusion au débat qui a préoccupé la commission assez longuement au sujet des crottes de chiens.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, demande par quoi est composé le poste 10 2 307 00 «Prestations aux retraités» ?

M. Jean-Pierre BLASER, pop, aimerait quelques explications au sujet de la sinistresse faite autour des problèmes de la sécheresse par les médias.

M. Rémy COSANDEY, président de la commission, signale que cette dernière a écrit à la télévision pour dire qu'elle n'avait parlé que de façon négative du Locle ces derniers temps. La télévision a répondu qu'elle ne faisait état que de l'actualité.

M. Yvan BRIGADOI, pop, aimerait savoir quand sera réglée la motion de M. Jean-Pierre Blaser au sujet de la réception des jeunes de 20 ans, étant donné que ce problème ne doit pas exiger trop d'efforts en matière d'étude. En clair, M. Brigadoi demande quand un rapport sera déposé.

Répondant à M. Robert Teuscher, M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, signale que le compte «Prestations aux retraités» comprend la part de l'employeur aux cotisations des conseillers en fonction, ainsi que l'allocation de renchérissement des conseillers communaux en retraite.

S'adressant à M. Yvan Brigadoi, l'orateur déclare que l'Exécutif s'est préoccupé de la réception des jeunes de 20 ans et que des contacts ont été pris avec certaines organisations. En principe, c'est en janvier 1986 que les jeunes seront invités à un apéritif.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, signale qu'il est intervenu auprès de la Télévision Romande au sujet de l'émission Journal romand, ceci pour dénoncer la manière dont on avait parlé de la ville du Locle en la considérant comme sinistreuse. La réponse de la Télévision s'est fait attendre et est arrivée hier. L'Exécutif n'est pas encore au courant de cette réponse mais l'intervenant la juge insatisfaisante. Il conviendra de voir la suite à donner à cette affaire.

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, se déclare suffoqué que la même personne ait déclaré ailleurs que la ville du Locle était bien sinistreuse.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, dit que si le préopinante fait allusion au débat du Grand Conseil, il n'est intervenu qu'au niveau de la répartition des charges hospitalières et invite donc M. Perrin à mieux écouter une prochaine fois. L'intervenant demande à M. Perrin de lui fournir des précisions s'il ne s'agit pas du débat mentionné.

## 20 Chancellerie

Au poste 20 1 301 00, M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, demande pourquoi une augmentation de traitement spectaculaire est enregistrée.

M. Claude GRUET, socialiste, constatant que le secrétariat communal est beaucoup mis à contribution, suite à un nouveau dynamisme dans les politiques économiques, touristiques, jumelage, archiverie, etc., demande si le personnel est adapté.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, désire savoir si le nouveau système mis en place pour les votations présente des avantages ou des inconvénients.

M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, s'adressant à M. Robert Teuscher, signale que suite aux dernières élections communales, certaines mutations sont intervenues dans le personnel, aussi, précédemment, la secrétaire de la présidence était rattachée aux Finances alors qu'elle est maintenant à la Chancellerie.

L'intervenant signale encore que la méthode électorale mise en place donne entière satisfaction et il énumère les tâches de la Chancellerie, tout en signalant aux membres du Législatif qui le dési-

rent, qu'ils peuvent visiter ce service ainsi que les archives communales.

## 30 Finances

M. Jean-Pierre BLASER, pop, désire connaître les prêts LIM obtenus à ce jour.

M. Claude GRUET, socialiste, constate que dans les subventions, le Cellier de Marianne n'est pas subventionné. Il souhaite que le Conseil communal le fasse bénéficier d'une aide. L'intervenant dit encore son inquiétude pour la désaffectation des cours de formation et de recyclage organisés tant par l'ETLL, l'ETS que l'Université populaire. Il demande au Conseil communal d'en étudier la cause.

Mme Evelynne FATTON, radicale, demande quelles ont été les activités du Théâtre populaire romand au Locle en 1985.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, signale qu'un prêt LIM a été accordé pour le bâtiment Hôtel-de-Ville 3, où l'argent dans ce cas a été reçu. Par ailleurs, deux demandes ont été acceptées, notamment en ce qui concerne l'amenée du gaz, ainsi que pour les crédits relatifs aux zones industrielles du Verger et des Saingnolles. Dans ce cas, le remboursement interviendra à la fin des travaux. Une demande va partir prochainement pour le Musée des beaux-arts. Un certain quota était attribué jusqu'à présent, mais il a disparu pour 1985.

En ce qui concerne les subventions octroyées à l'Université populaire neuchâteloise, M. Graber signale que durant la dernière saison, six cours ont pu avoir lieu, un a été annulé. Il rappelle que les cours sont organisés dès dix personnes. Au sujet de l'organisation de ces cours, poursuit l'orateur, le Conseil communal ne pense pas entreprendre une action particulière. Quant à une subvention à octroyer au Cellier de Marianne, M. Graber signale qu'elle existe déjà mais qu'elle ne figure pas nommément dans le budget. Une aide financière avait été demandée, mais ceci sans présentation du budget. Aussi, jusqu'à présent, la Commune est intervenue notamment au niveau de l'infrastructure.

Cernant le Théâtre populaire romand, en 1985, un seul spectacle a eu lieu au Locle, il s'agissait d'un spectacle de marionnettes. M. Graber relève qu'il n'y a pas eu d'activités scolaires alors qu'il y en avait eu cinq en 1984. L'orateur déclare encore que le TPR est dans une mauvaise situation financière et que plusieurs villes sont convoquées prochainement pour discuter de ce problème. Un représentant de l'Exécutif participera à cette rencontre pour écouter ce qui s'y dit.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, se dit attristé de l'attitude du TPR qui n'a présenté qu'un seul spectacle alors que la subvention annuelle communale est de Fr. 50.000.—. L'orateur estime que cette subvention devrait être revue.

M. Frédéric BLASER, pop, signale que le Théâtre populaire romand fait l'objet d'un soutien de façon à maintenir une troupe professionnelle dans le canton de Neuchâtel, que le programme de cette troupe est très vaste et que son activité s'étend. Pour l'intervenant, il serait assez particulier de revoir ce problème. En modifiant la subvention, M. Blaser dit que l'on ferait des économies de bouts de chandelles. La somme ne peut être modifiée que par des pourparlers. L'intervenant estime que ce problème aurait pu être posé dans le cadre de la commission du budget.

## 31 Musées

M. Robert BARFUSS, socialiste, constate qu'au chapitre 31 O «Administration des Musées», le rapport du Conseil communal informe de la création de deux demi-postes comprenant entre autres la mise en valeur du centre d'accueil des Calames. Il dit que son groupe est surpris de trouver ledit centre d'accueil dans les Musées. De plus, l'intervenant aimerait savoir qui a décidé la création de ces deux demi-postes. Peut-on savoir, poursuit l'orateur, qui sera nommé à ces fonctions et quelles seront les compétences des responsables ? Existe-t-il un cahier des charges précis et quelle sera la nature du poste ? L'orateur poursuit en déclarant que le groupe socialiste a le sentiment qu'il s'agit d'une aide déguisée ne figurant pas au poste «Subventions accordées». La création de ces deux demi-postes permettra ainsi à l'Administration des Travaux publics l'engagement d'un demifonctionnaire supplémentaire. M. Barfuss termine en demandant si l'Exécutif peut renseigner le Conseil général à ce sujet.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, partage les préoccupations du préopinante et déclare qu'il s'opposera personnellement à la création de ces deux demi-postes, tout en déclarant qu'il n'a pas de parti pris contre les Musées. M. Teuscher déclare que son opposition est motivée notamment par l'aspect financier de la Commune et qu'on n'a pas les moyens de créer de nouvelles charges. Il se dit choqué par la manière d'introduire ces charges. M. Teuscher poursuit en demandant si la Commune a reçu un mandat de prendre en main le dossier des Moulins du Col-des-Roches. Il constate que le poste prévu sera occupé par M. Orlandini qui aura ainsi l'occasion de lier un hobby à son activité professionnelle. Pour l'intervenant, une réflexion de base est à faire. Cette façon de voir un groupement qui se tourne vers la Commune déplaît à l'orateur qui estime que cela sent la combine. M. Teuscher aurait souhaité qu'un man-

dat d'étude soit confié à un tiers. Aussi, il propose la suppression des Fr. 71.100.—.

Mme Evelynne FATTON, radicale, constatant que le Musée des beaux-arts se voit allouer une subvention de Fr. 5000.— et celui d'horlogerie une de Fr. 25.000.—, demande s'il n'y a pas un déséquilibre.

M. Jean BLASER, pop, signale qu'il ne peut pas partager l'avis émis par M. Teuscher. Il relève que le Législatif avait admis de créer une commission du tourisme pour favoriser l'accueil et que par conséquent il faut qu'une liaison existe avec le Centre d'accueil des Calames. L'intervenant juge le poste prévu comme nécessaire, aussi le groupe pop ne votera pas la proposition de M. Teuscher.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, dit qu'il s'attendait à des remarques concernant cet objet. Il tient à rappeler qu'un budget est une déclaration d'intentions ou la fixation d'objectifs à atteindre. Les deux personnes pressenties sont M. Orlando Orlandini ainsi qu'un secrétaire qui occupe présentement un demi-poste dans le dicastère des Finances et un demi-poste à l'ETLL. Au sujet de l'organisation, plusieurs points sont déjà résolus. En ce qui concerne l'activité de M. Orlandini, il s'agit d'un transfert de charges.

M. Graber déclare encore que tous les Musées ne sont pas touchés avec la même importance, ceci compte tenu de leur aspect touristique et muséographique. L'orateur dit que 12.000 visiteurs sont venus cette année aux Moulins du Col et que la Confrérie des meuniers s'est trouvée à un tournant en voyant ses forces insuffisantes. Maintenant, la Confédération veut un dossier sur les Moulins pour octroyer des subventions. Par ailleurs, il convient de remettre le Musée d'histoire sur pied. En conséquence, l'Exécutif a jugé judicieux d'utiliser les compétences d'un fonctionnaire pour se sortir de ces différents problèmes. Selon l'orateur, il faut admettre que les Moulins du Col-des-Roches sont un atout pour notre ville et que les compétences acquises par un fonctionnaire durant 13 ans concernant cet objet sont bien utilisées. L'intervenant signale que cette affaire n'est pas une combine. Il dit encore que 35 % de subventions pourront être acquises dans le cadre de la protection du patrimoine. Il ne faut pas mésestimer ce site dont l'attrait est touristique et où toutes les demandes de visites ne peuvent pas être satisfaites.

Le directeur des Finances poursuit en déclarant que c'est le Conseil communal qui a décidé la création de ces deux demi-postes. Le cahier des charges est en voie d'être élaboré. En confiant un mandat privé, on s'isolerait du contexte de la réalité quotidienne. Selon l'intervenant, la relève doit être reprise selon des modalités, de manière à ne pas enlever un certain bénévolat.

Cernant les subventions octroyées aux Musées des beaux-arts et d'horlogerie, ce problème est sujet à controverse. Pour le directeur des Finances, certaines raisons conduisent à favoriser le Musée d'horlogerie, notamment son ouverture plus longue aux visiteurs. Pour le Musée des beaux-arts, la situation sera peut-être différente lorsque l'atelier de gravures sera ouvert. Il faut également tenir compte du nombre de visiteurs que ces musées attirent ainsi que du dynamisme des comités.

La proposition de M. Robert Teuscher de supprimer les Fr. 71.100.— pour la création d'un poste «Administration des Musées» est soumise au vote. Elle est rejetée par 26 voix contre 3.

## 32 Bibliothèques

M. Claude LEIMGRUBER, pop, trouve inadmissible le laxisme du Conseil communal envers le responsable de la Bibliothèque concernant l'établissement du catalogue.

Pour M. Rémy COSANDEY, socialiste, ce problème dure depuis trois ans et la Commune a déjà perdu Fr. 90.000.—. D'ici 1987, on arrivera à Fr. 150.000.— si on continue à hésiter et à louvoyer.

En travaillant à plein temps, poursuit l'intervenant, un bibliothécaire peut cataloguer environ 9000 volumes par année. Ce chiffre serait suffisant pour que le canton verse la subvention prévue. Nous pouvons dès lors nous demander s'il ne conviendrait pas que le Conseil communal engage pour une période d'une année un bibliothécaire chargé du catalogue des livres. Même si le salaire de l'intéressé et les charges sociales représentent Fr. 60.000.—, la dépense serait amortie en deux ans.

M. Cosandey termine son intervention en déclarant que quelles que soient les intentions du Conseil communal, le groupe socialiste insiste pour que cette question soit réglée au plus vite car les membres de la commission du budget 1987 n'aimeraient pas devoir répéter pour la troisième fois la même remarque.

M. Robert FEUZ, radical, tient à s'associer aux remarques qui ont été faites par les préopinants et estime que le bibliothécaire peut faire ce catalogue.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Bibliothèques, déclare que ce constat est partagé par l'Exécutif, que cette situation est intolérable et que le Conseil communal devra y remédier. La décision qui sera prise ne devra pas l'être en fonction de la perte de Fr. 30.000.— de subvention mais bien parce qu'il n'y a pas encore de catalogue dans cette bibliothèque. L'orateur tient ici à relever les

manquements du bibliothécaire. Selon M. Graber, 9000 volumes à répertorier ne correspondent pas au fait qu'il faille un bibliothécaire. L'intervenant signale qu'il avait été envisagé d'utiliser un catalogue d'une autre bibliothèque mais que cette solution a été refusée, la continuité n'étant pas assurée. Il relève encore que des contacts ont été pris avec la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds pour l'informatisation éventuelle de la Bibliothèque.

M. Claude LEIMGRUBER, pop, ne se prononce pas sur le fait qu'il faille ou non rechercher une solution avec La Chaux-de-Fonds, mais constate que cela fait déjà trois ans que le bibliothécaire du Locle est mis en demeure.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Bibliothèques, signale que 4600 livres sont catalogués à ce jour et qu'un effort a été fait mais qu'il est notoirement insuffisant.

M. Willy HUMBERT, socialiste, estime qu'il faut ménager son temps puisque certaines positions sont bien arrêtées. Quant aux remarques du président de la ville sur les travaux de la commission relatifs aux chiffres, l'orateur déclare que les chiffres les plus importants sont tout de même ceux des investissements. M. Humbert constate que le Conseil général se perd dans les mêmes problèmes que la commission, notamment lorsqu'il parle du TPR et de la Bibliothèque, mais qu'il ne se passe rien.

## 34 Sylviculture

M. Robert FEUZ, radical, rappelle que la scierie des Eplatures est aidée par les pouvoirs publics puisqu'un crédit vient encore d'être voté par le Grand Conseil mais dit que la confiance n'est plus. Pour l'intervenant, la situation est inquiétante malgré la campagne faite par la scierie pour redorer son blason. L'orateur dit encore que les prix pratiqués par la scierie des Eplatures sont inférieurs à ceux pratiqués ailleurs et que par conséquent, nos Communes en font les frais. M. Feuz demande si le Conseil communal entend retirer ses livraisons aux Eplatures. Par ailleurs, l'intervenant aimerait savoir si la scierie est à jour avec ses paiements auprès de la Commune du Locle.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Forêts, signale que les paiements sont effectués de manière régulière selon les modalités prévues. A l'avenir, l'intervenant informe le Conseil qu'il n'y aura plus qu'une tête pour deux sociétés avec une centralisation d'achats et de facturation. Il admet qu'il n'a pas d'optimisme pour donner du bois à la scierie des Eplatures. La ville du Locle aurait la possibilité de livrer 1400 m<sup>3</sup>, mais le Conseil communal a pris la décision de n'en livrer que 600 m<sup>3</sup> au lieu des 1000 à 1050 m<sup>3</sup> demandés, ceci pour garantir un prix convenable. M. Graber signale encore que la scierie des Enfers a été fermée en raison de surcapacité de production.

## 40 Instruction publique

Au poste 40 3 310 70, M. Robert BARFUSS, socialiste, demande par quoi se justifie l'augmentation de Fr. 6000.— prévue au budget.

M. Jean-Marc SCHAEER, libéral-ppn, trouve regrettable de réduire le budget sur les équipements et estime que cela est faire fausse route, tout en pénalisant les élèves de demain.

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, répond à M. Barfuss au sujet de l'augmentation prévue au budget du Musée d'histoire naturelle. Il rappelle que les membres du Législatif avaient été conviés à visiter ces installations.

M. Yvan BRIGADOI, pop, demande pourquoi aucune classe de pré-apprentissage n'est prévue à l'ETLL.

M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, signale que l'augmentation de Fr. 6000.— prévue au budget du Musée d'histoire naturelle sert à l'acquisition d'un sas d'entrée.

Répondant à M. Jean-Marc Schaeer, il signale que l'Exécutif a étudié avec soin les réductions budgétaires avec les directeurs d'écoles qui les ont agréées. Elles n'hypothèquent en rien l'enseignement dispensé dans les écoles.

S'adressant à M. Yvan Brigadoi, le président de la ville rappelle qu'une motion de Mme Lucette Matthey et consorts concernant la politique post-scolaire va être discutée et que la question de l'intéressé sera prise en compte à ce moment-là.

## 41 Institutions parascolaires

Cernant la clinique dentaire scolaire, M. Frédéric BLASER, pop, interroge l'Exécutif afin de savoir ce qu'il adviendra de l'organisation future, ceci en fonction de la retraite de la titulaire. L'intervenant estime que l'organisation actuelle doit être maintenue.

M. Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, déclare que l'Exécutif est acquis à l'idée de maintenir cette prestation pour notre ville, bien que les soins dentaires traditionnels soient moins importants, l'orthodontie ayant pris le pas. Un spécialiste sera recherché. L'orateur relève que les élèves du Cerneux-Péquignot bénéficient de la clinique dentaire du Locle et que suite à une demande de la Commune des Brenets, les élèves de cette localité pourront également avoir recours aux services de notre clinique. Quant à l'organisation future, le Législatif sera saisi de propositions.

## 44 Actions sociales

Suite à l'augmentation des charges hospitalières de Fr. 400.000.—, M. Frédéric

BLASER, pop, estime que le Législatif doit exprimer sa volonté que notre ville a été désavantagée dans certains problèmes.

Au poste 44 2 365 01, M. Robert BARFUSS, socialiste, demande quel est le montant exact, étant donné que Fr. 34.000.— figurent dans le budget et Fr. 30.000.— dans le rapport ?

M. Jean-Pierre TRITTE, répondant à M. Barfuss, déclare que le chiffre de Fr. 34.000.— est exact. S'adressant à M. Frédéric Blaser, le président de la ville précise que c'est chaque semaine que l'Exécutif intervient auprès du canton pour dire que la ville du Locle est préitérée.

## 50 Travaux publics

M. Daniel DROZ, socialiste, tient à remercier les employés des Travaux publics pour la peine qu'ils se donnent à enlever la neige. Néanmoins, l'orateur estime que les piétons sont quelque peu préitérés.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, prend note de la remarque du préopinante.

Au poste 50 4 434 00, M. Robert BARFUSS, socialiste, constate qu'une erreur de Fr. 1000.— s'est glissée entre le budget et le rapport.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, reprend et additionne les postes qui composent ce montant et fait constater à M. Barfuss que le chiffre figurant dans le rapport correspond au montant figurant dans le budget.

## 56 Immeubles

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, fait remarquer que dans le rapport du Conseil communal, il est dit que les indemnités versées aux concierges ont été réévaluées pour qu'ils fassent leur travail et se trouve surpris de cette remarque. L'intervenant demande donc quelques explications.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, relève que certains concierges étaient sous-payés. Dans nombre de cas en effet, si nous comparons le nombre d'heures à effectuer pour que le travail soit fait correctement avec le salaire touché, nous arrivons à des salaires horaires variant entre Fr. 3,50 et Fr. 6,50. Les salaires ont donc été réajustés de manière à pouvoir exiger des concierges qu'ils effectuent leurs travaux à satisfaction.

## 57 Terrains de sports

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, demande si la couverture de la patinoire du Communal est envisagée, compte tenu que la ville de La Chaux-de-Fonds prévoit de construire une patinoire à ciel ouvert.

## 60 Police - Office du travail

M. Frédéric BLASER, pop, souhaite qu'à la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles normes concernant les allocations complémentaires AVS, une information généralisée soit faite.

## 90 Services industriels

M. Frédéric BLASER, pop, demande pourquoi le poste 98 1 331 00 augmente de Fr. 700.— alors qu'il ne figure plus rien dans le poste Amortissement de la part non raccordée.

M. Hermann WIDMER, libéral-ppn, demande à quoi en est l'étude relative au chauffage à distance.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, tient à exprimer sa satisfaction, étant donné que peu de questions sont posées concernant ce dicastère. S'adressant à M. Frédéric Blaser, l'orateur signale qu'il est apparu inutile de faire une distinction entre les amortissements liés au chauffage à distance. Il rappelle que les valeurs d'amortissement sont basées sur des règles précises. L'application de celles-ci est faite selon une règle habituelle.

L'intervenant signale qu'à l'avenir, le chauffage au gaz sera si possible proposé plutôt que le chauffage à distance. Répondant à M. Hermann Widmer, le directeur des Services industriels déclare que l'étude n'est pas terminée mais qu'il est peu probable d'éliminer le chauffage à distance, puisque pour Centre-Locle, par exemple, une suppression dudit chauffage avec une solution même astucieuse, équivaldrait à un investissement de Fr. 700.000.— pour ce seul bâtiment. On s'achemine vers une solution qui ne supprime pas le chauffage à distance.

La discussion est close. La prise en considération des rapports du Conseil communal et de la commission se fait par 27 oui contre 3 non.

L'arrêté est mis en discussion. MM. André GOLAY et Frédéric BLASER, pop, demandent le report de l'art. 2.— du premier arrêté.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, fait constater que la phrase visée est identique depuis 15 ans et que cet article n'est pas prévu pour financer les investissements mais bien les charges courantes.

M. Frédéric BLASER, pop, s'estime satisfait de la réponse du préopinante.

Au vote d'ensemble, le budget de la Commune pour 1986 comprenant un excédent de dépenses de Fr. 1.289.200.— est accepté par 28 voix contre 3.

C'est sans opposition que le Législatif admet d'être convoqué en séance de relèvement pour le lundi 9 décembre 1985 à 19 h. 45.

Le président clôt la séance à 22 h. 50.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Crédit au Grand Conseil Boudry se refait une santé

Le Grand Conseil a octroyé un crédit de 160.000 francs pour la réfection de la prison de Boudry, dans le nouvel immeuble de la gendarmerie. Les quatre cellules n'accueillent que des détenus en préventive. Elles servent à séparer des bandes de malfaiteurs, ou lorsque les prisons de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds sont pleines.

La dernière Feuille Officielle vient de publier un décret portant octroi d'un crédit pour les infrastructures carcérales: 250.000 francs pour moderniser l'infirmerie de La Chaux-de-Fonds et 160.000 francs pour la modernisation de la prison de Boudry.

L'immeuble récemment rénové de la

gendarmerie de Boudry, avenue du Collège 1 et 3, abrite quatre cellules. Elles sont en cours de rénovation. Le chauffage par le sol prévient des tentatives de suicides.

Le mobilier, comme dans toute prison sera en béton, pour la sécurité du prévenu et de ses geôliers. Comme les préve-

nus incarcérés à Boudry ne peuvent sortir de leur cellule, l'aération de celle-ci était particulièrement importante. Les sanitaires doivent être modernisés. L'éclairage revu, les portes renforcées, les fenêtres grillagées.

Boudry dispose de prisons depuis le début du siècle environ. On trouve encore trace, dans les archives de l'Etat, de lettres portant sur l'hébergement d'hôtes sollicitant l'accueil pour une nuit. Mais, depuis 27 ans que le sergent-major Frossard travaille à la gendarmerie de Boudry, il n'a jamais eu affaire à cette coutume.

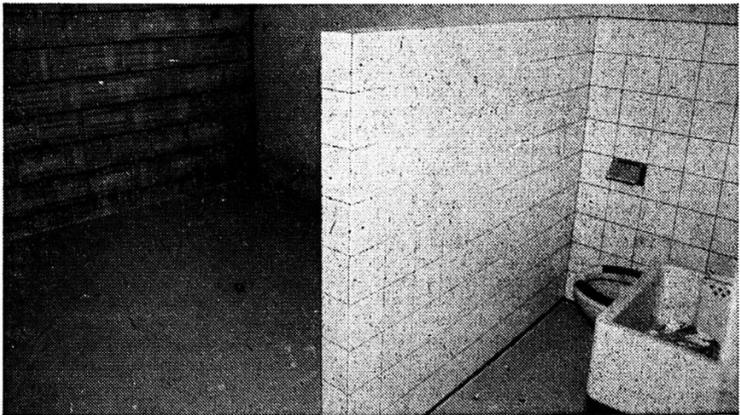
C'est lui qui s'occupe des détenus. Sa femme nettoie le linge et prépare les repas, qu'il apporte. Il va parfois aussi discuter avec le prisonnier, qui pourrait avoir le cafard. Pour autant que le détenu se montre calme: «Ce ne sont pas des anges», précise M. Frossard.

Les cellules de Boudry n'accueillent que des prévenus en détention préventive. Elles sont utiles lorsqu'il s'agit de séparer des bandes de malfaiteurs. Afin d'éviter des collusions, les détenus sont envoyés à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, et Boudry.

Ils ne pourront pas communiquer pendant l'enquête. Lorsque Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds affichent complet, les cellules de Boudry peuvent aussi être sollicitées. En général, les détenus restent une dizaine de jours à Boudry, mais certains y ont purgé jusqu'à un mois de prison.

Depuis le début de 1985, les cellules sont inutilisées. Il n'était pas possible, pendant les travaux de réfection de la gendarmerie, d'héberger des prisonniers. Maintenant que le crédit a été voté, les travaux de rénovation des cellules vont pouvoir se poursuivre pendant environ deux mois.

A. O.



Les cellules sont actuellement inutilisées. Il faudra deux mois de travaux avant qu'elles ne reçoivent à nouveau des détenus. (Photo Impar-ao)

## 40 ans pour l'Institut suisse de police Deux fois plus de femmes au Chânet

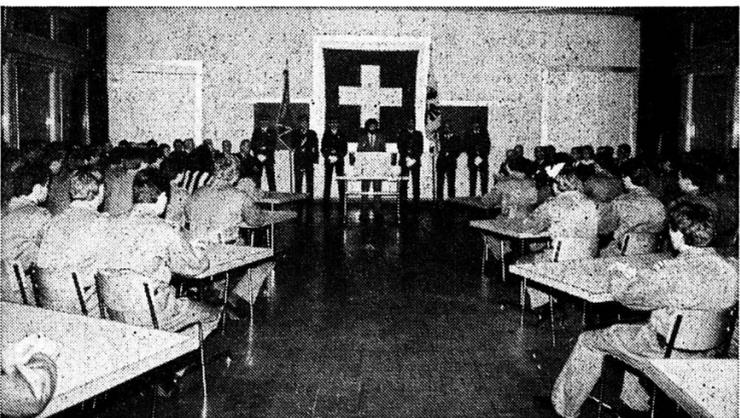
Le nombre de femmes inscrites à l'Ecole suisse d'aspirants de police a doublé en deux ans. Un score magnifique... à tempérer: en 1985, il n'y avait qu'une femme à suivre ces cours, elles étaient deux - de Suisse allemande - à entrer hier à la 17e Ecole suisse d'aspirants de police. Cette école est le fruit de l'Institut suisse de police, à Neuchâtel, qui fêtait hier ses 40 ans d'activité.

67 aspirants, dont 22 Romands et 45 Suisses alémaniques, ont écouté les discours d'ouverture prononcés par M. Peter Huber, chef de la police fédérale à Berne, le conseiller d'Etat André Brandt - qui a évoqué la politique d'asile, à mener avec fermeté mais humainement - , M. Blaise Dupont conseiller communal de Neuchâtel, et M. Claude Frey, conseiller national, communal, et président de l'Institut suisse de police.

M. Claude Frey a insisté sur l'importance de la formation professionnelle à notre époque. M. Blaise Dupont a affirmé que la montée de la criminalité était surtout due à des lacunes dans l'éducation. Mais il a aussi précisé que c'étaient les policiers qui étaient critiqués lorsque des personnes âgées se faisaient voler, par exemple.

Le major André Stoudmann, sous la responsabilité de qui l'école est placée, commande cette année sa dixième volée d'aspirants de police. Et il affirme être plus motivé que jamais. Au total, depuis 1970, 1111 aspirants sont entrés à cette école de discipline «librement consenties». Cette année, parmi les 22 Romands, 14 viennent du canton de Neuchâtel et 5 du Jura, notamment. Les aspirants représentent au total trois cantons (Bâle-Campagne, Jura et Neuchâtel) et 17 villes et communes.

(Texte et photo ao)



## Recensement sur le Littoral Neuchâtel revit, Bevaix s'affirme

Le recensement annuel n'est pas encore terminé dans toutes les communes des districts de Neuchâtel et Boudry. Mais la tendance générale est déjà très nettement à la hausse. Avec des «plus» très encourageants pour Neuchâtel, dont la population diminuait depuis 14 ans, et Bevaix, qui gagne 123 habitants.

Pour l'instant, Neuchâtel, avec 104 personnes de plus, marche la tête haute devant les communes de son district. Cornaux, proportionnellement, peut être encore plus heureuse: cette commune a gagné 70 habitants entre 1984 et 1985, alors qu'elle en avait perdu 11 entre 1983 et 1984!

Cressier gagne 23 habitants, et Marin-Epagnier 20, Lignières trois seulement, tandis que Saint-Blaise a perdu 15 habitants. Pour l'heure, elle

est la seule commune à enregistrer une baisse.

### FORTE POUSSÉE SUR LE DISTRICT DE BOUDRY

Le district de Boudry poursuit sa marche victorieuse, avec encore plus d'habitants supplémentaires que l'année précédente. Bevaix gagne 123 habitants, Boudry 76, Cortailod 39, Bôle 37, Corcelles-Cormondèche 32, Rochefort 9 et Fresens 4. Colombier en perd 28, Auvignier et Saint-Aubin-Sauges 1 chacun.

Le Littoral est gâté cette année, et subi globalement une très importante augmentation, par rapport à l'année précédente en tout cas, selon les chiffres déjà connus. Il semble même que le district de Neuchâtel ait retrouvé plus d'habitants qu'il n'en avait perdu l'année précédente.

A. O.

## Message du président du Conseil d'Etat

Qu'il nous soit permis de prendre quelque liberté avec la tradition en ne nous contentant pas de présenter les vœux du Conseil d'Etat aux habitants de la République et Canton de Neuchâtel. En effet, cette année 1986 est entamée depuis plusieurs jours et la réalité donne à certains souhaits d'étranges couleurs qui les rendent inutiles quand ce n'est pas inopportuns.

L'habitude qui nous voit esquisser pour notre prochain et pour nous-même des projections heureuses n'est pas condamnable dans la mesure où elle témoigne d'abord de l'intérêt que nous portons à autrui et ensuite du désir qui est le nôtre d'un avenir meilleur, plus assuré, plus lumineux.

A l'aube de ce nouveau millésime, disons aussitôt que le Conseil d'Etat est satisfait de percevoir un canton plus optimiste, un canton que le ralentissement de la conjoncture, puis la crise, avaient durement secoué. Certes «rien n'est jamais acquis à l'homme», mais on ne saurait nier qu'une certaine reprise se fasse jour qui nous permet d'envisager les mois qui viennent avec plus de sérénité.

Nous exprimons donc notre joie d'avoir vu un canton plus unanime, plus soudé dans son unité et qui a accepté que priorité soit donnée à la reconstitution de son tissu économique. C'est par l'accomplissement de cette condition que passent le maintien des prestations sociales, la consolidation de notre démographie et la satisfaction des besoins matériels qu'un Etat doit s'attacher à maintenir et développer.

Notre propos tend également à rappeler que les prochains mois verront le peuple neuchâtelois se prononcer sur le crédit financier le plus élevé de son histoire. L'importance de l'aventure est à la mesure des sommes engagées: il s'agit de permettre

la création de la voie souterraine reliant les Montagnes neuchâteloises à Neuchâtel et au reste de la Suisse. L'approbation de cette proposition n'est pas simplement de nature économique. Elle constituera aussi un pari politique pris sur l'avenir.

L'année qui s'ouvre nous permettra encore de conduire les importants travaux liés à la réforme des structures de l'école obligatoire. Elle nous verra approfondir notre réflexion sur la conception de notre système hospitalier. Elle conduira à son terme les études concernant l'aménagement du territoire. Elle nous permettra d'aborder les dossiers capitaux de la fiscalité neuchâteloise.

1986, aux dires de certains, devrait être une année de transition puisqu'elle ne verra aucune lutte électorale. Nous ne partageons pas entièrement ce point de vue car nous considérons que les douze mois qui nous sont offerts doivent nous permettre de consolider le chemin tracé vers une démocratie toujours plus transparente et plus solidaire dans le respect d'une liberté que nous apprécions chaque jour davantage.

Décidément, les vœux de bonheur, de prospérité et de santé que le Conseil d'Etat adresse au peuple neuchâtelois, ne sont peut-être pas superflus!

Bonne année 1986!

Jean Cavadini

Président du Conseil d'Etat

## Après une saignée de plus de quinze ans

# Val-de-Travers: redressement

Ce n'est pas encore l'euphorie, mais presque. Au 31 décembre 1985, le Val-de-Travers comptait 43 habitants de plus. Réjouissant car le district, depuis la fin des années 1960, n'avait cessé de perdre des plumes. De 14.653 habitants à fin 1968, il lui en reste aujourd'hui 11.499. Soit une perte de 3154 personnes. C'est mieux que le prévoyait l'étude menée en 1979 dans le cadre du programme de développement de la LIM: 10.800 habitants au moins en 1985. Mais le vieillissement de la population inquiète.

VAL-DE-TRAVERS	Tot1984	Neuch.	Conféd.	Etrang.	Tot1985	Augm.	Dimin.
Môtiers	755	398	300	71	769	14	
Couvet	2666	886	1141	649	2676	10	
Travers	1186	520	502	133	1155		31
Noiraigue	407	210	155	56	421	14	
Boveresse	303	127	164	20	311	8	
Fleurier	3497	1372	1440	706	3518	21	
Buttes	590	318	222	60	600	10	
La Côte-aux-Fées	505	294	206	12	512	7	
Saint-Sulpice	482	181	231	64	476		6
Les Verrières	781	303	440	28	771		10
Les Bayards	284	172	113	5	290	6	
<b>TOTAL 1985</b>		<b>4781</b>	<b>4914</b>	<b>1804</b>	<b>11499</b>	<b>90</b>	<b>47</b>
<b>TOTAL 1984</b>	<b>11456</b>	<b>4773</b>	<b>4872</b>	<b>1811</b>		<b>17</b>	<b>103</b>
Différence		+ 8	+ 42	- 7	+ 43		

Redressement après une hémorragie qui a duré des années. En 1969, perte de 125 habitants; 315 en 1970; 159 en 1971; 152 en 1972; 70 en 1973; 312 en 1974;

497 en 1975; 397 en 1976; 237 en 1977; 297 en 1978; 240 en 1979; 107 en 1980; 22 en 1981; 29 en 1982; 52 en 1983; 86 en 1984.

### SAINT-SULPICE

#### Le tout en souplesse

La section de gymnastique de Saint-Sulpice vient de clôturer son activité 1985 par sa traditionnelle soirée.

Présidée par M. Pierre-Alain Wehren, la société comporte plusieurs groupes mixtes qui évoluèrent sur scène avec des programmes adaptés au degré de préparation: sauts avec caisson, exercices au sol et aux barres parallèles portées, etc.

Les numéros mis au point par les moniteurs P.-A. Wehren, Patrick Raymond, Miguel Suarez et Eric Cochand se sont succédés à une cadence rapide et tout en souplesse.

Cette année, le programme était complété par les majorettes du Val-de-Travers et le groupe des dames gymnastes de Grandson. Toutes les productions furent vivement applaudies. On profita du final pour distribuer cadeaux et remerciements aux animateurs de cette belle soirée.

Les membres méritants de la section reçurent le don d'assiduité. C'est l'orchestre Weber qui fit tourner les danseurs. Ils profitèrent des pauses pour retrouver leur vitalité en dégustant la soupe à l'oignon. (rj)

Face à cette saignée, le gain de 43 âmes à la fin de l'an dernier est plutôt modeste. C'est le signe que la stabilité constatée depuis 1981 - mis à part «l'accident» inexplicable de l'année 1984 - se confirme.

Le gain de 1985 provient de l'arrivée de 42 confédérés et de 8 Neuchâtelois, alors que 7 étrangers ont quitté le district ou sont décédés. C'est d'ailleurs le départ des étrangers et des jeunes à la recherche de travail ou d'espace qui provoque le vieillissement sensible de la population.

Fleurier, pour 3518 habitants, compte 651 personnes âgées de plus de 65 ans. Soit plus de 18%. Une commune «jeune». A La Côte-aux-Fées, la proportion atteint près de 24%. Aux Bayards et aux Verrières aussi.

On relèvera encore que le déficit des naissances, dans le district, se situe à environ 50 individus. C'est dire si les naissances ne parviennent pas à compenser les décès. L'augmentation constatée fin 1985 n'en prend que plus de valeur.

### MÔTIERS ET NOIRAIGUE: RÉJOUISSANT

Deux villages du Val-de-Travers progressent de façon réjouissante et régulière. Noiraigue avec son lotissement «Plein soleil», affirme sa vocation résidentielle: plus 14 habitants en

1985. En comptant les augmentations de 1984 (+1) et de 1983 (+11), cela fait 26 habitants de plus en trois ans.

Gain de 14 habitants à Môtiers également. Village résidentiel plus attractif que Noiraigue mais plus éloigné de Neuchâtel.

Fleurier qui avait retrouvé une certaine stabilité en 1984 (-4) enregistre fin 1985 la plus forte augmentation du district: +21. La reprise économique favorisée par l'Etat dans la zone industrielle n'est pas étrangère à ce redressement.

Les cousins de Couvet enregistrent eux-aussi une augmentation, de 10 habitants. C'est modeste, mais tous les espoirs sont permis pour 1986: deux, voire trois usines devraient ouvrir leurs portes. Reste à régler le problème des logements. Ils deviennent rares dans le village des machines à tricoter.

D'autres localités sont également en progression: Boveresse (+8), Buttes (+10), La Côte-aux-Fées (+7), Les Bayards (+6). Difficile d'analyser ces résultats peu significatifs. La remarque est également valable pour les 6 âmes perdues à Saint-Sulpice et la dizaine en moins aux Verrières. Encore que la révision de l'échelle fiscale ait pu provoquer un ou deux départs dans ce village.

Enfin, Travers perd 31 habitants. Ce n'est pas trop grave. Les adolescents du foyer «La Croisée» ne sont pas compris dans le recensement et le village compte de nombreux résidents secondaires.

JJC

### Carnet de deuil

LA CÔTE-AUX-FÉES. - Une nombreuse assistance a tenu à rendre les derniers honneurs à la doyenne, Mme Marguerite Leuba, décédée dans sa 93e année. Fait remarquable, elle n'avait jamais été malade, mais c'est après deux jours de maladie qu'elle s'est endormie paisiblement.

La disparue eut une vie bien remplie. Epouse de paysan, avec la charge de six enfants, elle s'occupa pendant de longues années du petit bureau de poste de la Sainte-Olivier.

Après la fermeture de ce bureau en 1980, Mme Leuba se retira au village entourée par sa fille Mady où elle passa encore quelques belles années empreintes d'une grande sérénité.

La nouvelle doyenne est maintenant Mme Antoinette Piaget, née Pétremand, âgée de 87 ans, tandis que le doyen est toujours M. Numa André, âgé de 89 ans. (dm)

Suite des informations  
neuchâteloises

► 23

# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

## Semaines de détente sur neige organisées par les Femmes protestantes Skier et dialoguer, entre femmes

Depuis plusieurs décennies, l'équipe «jeunes femmes» et les Femmes protestantes organisent des semaines de détente aux sports d'hiver qui s'adressent aux femmes de Bienne, du Jura bernois et du Jura sans discrimination religieuse ou politique. Cette année il y aura deux camps de ski alpin à Montana et Champoussin et une semaine de ski de fond à Oberwald. Les prix sont abordables et le repos assuré.



Une semaine de ski sans marmots dans les jambes, des repas prêts au retour d'une journée de plein air, la possibilité de fraterniser et de méditer sur des thèmes proposés par les organisatrices, voilà entre autre ce qui est offert à qui aime la vie communautaire.

### NEIGE ET SOLEIL

Il est rare que le soleil boude les semaines des Femmes protestantes. Celles qui aiment le ski de descente pourront choisir d'aller à Montana à fin janvier ou à Champoussin à fin février.

En chalet ou en cabane, les logements

### Entre Sonceboz et La Heutte Dérapage sur la route verglacée

Hier à 17 h. 30, un automobiliste qui circulait en direction de Sonceboz a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route verglacée. Il a percuté une voiture qui arrivait correctement en sens inverse. Deux blessés transportés à l'Hôpital de Bienne et des dégâts pour 5000 francs.

s'organisent en dortoirs. Faute de places, ces deux camps sont limités à 25 personnes chacun.

Pour celles qui ne se sentent pas très sûres sur les pistes ardues ou qui préfèrent le ski de fond, elles pourront se retrouver à Oberwald du 10 au 15 mars avec logement et repas à l'hôtel. Les prix varient entre 150 francs et 180 francs, logement et pension compris. Les mères de famille fatiguées et disposant de peu de ressources peuvent obtenir la gratuité du camp.

### AMOUR, AMOUR, AMOUR

«Vivre pour aimer, aimer pour vivre» voilà le vaste thème de réflexion proposé par les organisatrices pour la veillée. Indépendamment des échanges organi-

sés, il y aura des jeux, la liberté de parler à bâtons rompus et de rompre la glace à qui mieux mieux.

GyBi

● Renseignements et inscriptions pour Montana: tél. (032) 22.67.28; pour Champoussin: tél. (039) 41.19.26; pour Oberwald: tél. (032) 97.51.31.

Il reste des places disponibles pour les trois camps.

### Augmentation des droits d'eau Taux unitaire ou statu quo?

En 1986 et 1987, les recettes en termes bruts des droits d'eau prélevés dans le canton de Berne augmentent de 4,6 millions de francs. Cette augmentation des recettes est liée à une modification de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques selon laquelle les droits d'eau peuvent se monter à 40 francs par année et par kilowatt de puissance théorique jusqu'en 1987 (47 francs jusqu'à fin 1989, 54 francs à compter de 1990).

La modification que le Conseil exécutif a apportée au décret fixe entre 24 et 40 francs par kilowatt, le tarif de base pour le droit d'eau, suivant la taille et la puissance des ouvrages. Dans la nouvelle version du décret, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1986, le système tarifaire appliqué jusqu'à présent est donc maintenu.

Il appartiendra au Grand Conseil de décider s'il y a lieu de supprimer la classification qualitative et d'introduire un taux unitaire pour tous les types d'utilisation des forces hydrauliques. Le parlement traitera l'affaire à la suite du décret sur les principes de la politique de l'énergie (session de février 1986). (oid)



### On prépare Carnaval à Saint-Imier...

Le Comité Carnaval de Saint-Imier cherche des vieux habits pour confectionner des déguisements. Ces habits seront utilisés lors des ateliers Carnaval enfants, ils permettront aux enfants de se préparer des déguisements pour le Carnaval.

Nous vous prions de remettre les habits usagés le plus vite possible au Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier. Tél. (039) 41 44 30.

# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## Mise en consultation d'une ordonnance Pour favoriser la lecture publique

Le Département de l'éducation met en consultation, jusqu'au 15 mars prochain, une nouvelle ordonnance relative à la promotion de la lecture publique. Ce texte s'inspire de la législation scolaire et de la loi sur l'encouragement des activités culturelles. Il est soumis pour préavis aux partis politiques, aux communes, aux associations culturelles et, nouveauté, aux différentes écoles concernées. Selon les résultats de la consultation qui comporte une vingtaine de questions, la nouvelle législation doit entrer en vigueur dans le courant de 1986.

La promotion de la lecture publique n'est pas un souci nouveau de l'Etat. Dans le budget de 1986, les dépenses qui en relèvent dépassent le demi-million de francs, de la Bibliothèque cantonale à l'achat d'ouvrages dans les écoles de l'Etat, du soutien au Bibliobus de l'Université populaire à la convention avec la Bibliothèque pour tous, des subventions aux bibliothèques publiques aux indemnités cédées aux responsables de bibliothèques scolaires. Sans parler des livres du service de documentation de l'Institut pédagogique jurassien.

Coordonner ces efforts multiples et disparates est le souci premier de l'ordonnance, tout en laissant toute liberté aux organismes divers quant à l'achat des ouvrages notamment. Mais en instaurant une harmonisation de la classification, dans l'optique d'un recours éventuel ultérieur à l'informatique pour la gestion des fonds et le prêt inter-bibliothèques, à disposition du public notamment.

### PAS UN PARENT PAUVRE

Pourtant, la lecture publique est loin d'être un parent pauvre dans le paysage culturel jurassien. Le Bibliobus atteint les deux tiers des habitants, les 95% étant touchés compte tenu des bibliothèques municipales de Delémont et de Porrentruy. Mais on peut encore étendre les activités du Bibliobus à la vingtaine de communes qui n'en profitent pas actuellement, par la prise en charge de la moitié des frais durant les deux premières années, propose notamment la nouvelle ordonnance. Par la subvention aussi aux équipements de bibliothèques scolaires ou publiques aussi.

Il est aussi prévu de supprimer les indemnités allouées aux responsables de bibliothèques scolaires et de les rempla-

cer par des décharges d'heures qui doivent favoriser la répartition du travail entre un plus grand nombre dans le domaine scolaire également. En tout une dépense supplémentaire évaluée à 30.000 francs par an au maximum.

On entend aussi harmoniser la classification, afin de permettre des relations entre les bibliothèques publiques diverses et ouvrir les bibliothèques scolaires, particulièrement celles des écoles moyennes supérieures, au public. On veut aussi éviter que subsistent des bibliothèques sans activité et de peu d'importance. Elles devront à terme compter au moins 2500 livres et une rotation du stock de 10% des livres chaque année, par l'achat de nouveautés.

Enfin, en confiant à des bibliothécaires diplômés le soin de gérer les bibliothèques scolaires, l'Etat entreprend une tâche utile, mais il risque de se heurter à de difficiles problèmes d'organisation: trouver des personnes disponibles, désireuses de se consacrer de village en village à une telle tâche, une heure par semaine ou moins encore.

Enfin, il est prévu que le centre de documentation de l'Institut pédagogique soit lui aussi ouvert au public, ce qui est une idée intéressante et heureuse, même si elle concernera sans doute un petit nombre d'usagers.

L'ordonnance prévoit de constituer une commission consultative qui aura pour tâche de mettre l'ordonnance en pratique. La création de bibliothèques centrales dans les écoles moyennes supérieures est une autre exigence intéressante postulée par le projet. Enfin, les subsides de 60% des dépenses du Bibliobus alloués par l'Etat le seront dorénavant sur la base des dispositions légales qui font défaut actuellement.

A première vue, le projet de nouvelle

ordonnance ne devrait pas soulever d'obstacles majeurs, sinon que les frais supplémentaires qu'il entraîne devront être en partie supportés par les communes.

V. G.

### VIE POLITIQUE

#### Avenir du home!

Le parti radical-libéral de Saignelégier communique:

Tout le monde, là-bas, sera un jour ou l'autre appelé à «prendre de l'âge». Personne n'oserait prétendre le contraire, même M. le ministre!

Une retraite ça se prépare, ça se vit, ça ne se «négocie» pas. C'est pourquoi nous nous opposons totalement au principe du projet d'implantation d'un home dans La Courtine.

Il est grand temps de regarder les choses avec des yeux humains sensibles, aimants et responsables et non avec des yeux de politiciens et de mathématiciens désireux d'assouvir des satisfactions personnelles.

Il en va de la vie de nos ascendants. Pouvons-nous accepter de les manipuler sans se soucier de leurs besoins, leurs envies, leur attachement à la vie active d'un village?

Voulons-nous les considérer comme la nouvelle génération de marginaux qui n'a plus sa raison d'exister au sein d'une population qu'ils aiment et pour laquelle ils se sont battus, il n'y a pas si longtemps encore?

C'est à ce niveau que nous nous insurgons et réfutons cette proposition inopportune, d'une part et antisociale d'autre part.

Pour les générations futures, soyons le reflet d'une population soucieuse du bien-être du 3e âge afin qu'à notre tour nous puissions jouir d'une retraite appréciée.

Le gouvernement se doit donc de repenser ses problèmes sans oublier que l'Hôpital de Saignelégier attend toujours une organisation profitable au bien-être de la population. (comm)

## Hockeyeurs en balade... aux Breuleux



M. Rodolphe Simon, président du Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes en compagnie du président du HC Ajoie, M. Corbat.

Dans le cadre du camp d'entraînement suivi par HC Ajoie au Centre de loisirs des Franches-Montagnes, le Syndicat d'initiative avait organisé une petite balade à travers le pays à l'intention des joueurs et des dirigeants du club. Celle-ci s'est déroulée dimanche et prévoyait une promenade en traîneau du Peuchapatte aux Breuleux.

Les mauvaises conditions atmosphériques qui régnaient sur la région écourté-

rent sensiblement la petite course prévue.

C'est à l'Hôtel de la Balance que furent reçus les valeureux sportifs et leurs familles par la municipalité représentée par M. le maire Jean-Marie Donzé. C'est également dans cet établissement qu'ils prirent le repas de midi.

Gageons que les hockeyeurs ajolots emporteront un excellent souvenir de leur bref séjour aux Breuleux.

(Texte et photos ac)

## Restructuration de l'Hôpital de Saignelégier Fumée noire

La Fédération des Franches-Montagnes du parti socialiste a pris connaissance, par la presse, des propositions relatives à la restructuration de l'Hôpital de Saignelégier, indique un communiqué:

● Elle constate que les mesures préconisées ont été imposées par l'administration cantonale. En effet, à de nombreuses reprises, le ministre et ses chefs de service n'ont pas hésité à se déplacer à Saignelégier pour dicter leurs volontés.

● Elle regrette que les Franches-Montagnards n'aient pas été les maîtres en cette matière et que les organisations qui avaient présenté des propositions soient écartées à l'heure des choix définitifs.

● Elle déplore que la population et ses représentants n'aient eu qu'une infor-

mation partielle, alors même qu'il s'agit de déterminer le sort d'une institution importante pour le développement régional.

● Elle convoquera prochainement ses membres et sympathisants à une assemblée au cours de laquelle les propositions de restructuration seront présentées et discutées de manière à ce que chacun puisse se forger une opinion en toute connaissance de cause.

La Fédération des Franches-Montagnes du psj fera tout son possible pour que la population soit véritablement associée aux décisions engageant l'avenir de tout un district, conclut le communiqué. (comm)

Suite des informations  
jurassiennes

► 22

**Théâtre de la Chaux-de-Fonds**

**Dimanche 12 janvier à 20 h. 30**

5e spectacle de l'abonnement  
**Prothéa / Paris** présente

**La compagnie Renaud-Barrault**

dans

**LES OISEAUX**

d'après Aristophane

Adaptation **Pierre Bourgeade**  
Mise en scène **Jean-Louis Barrault**

Location: **Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44**  
dès mardi 7 janvier pour les Amis du Théâtre et dès mercredi 8 janvier pour le public

## OFFRES D'EMPLOIS



TÉLÉPHONE 038/421242  
TÉLEX 952899 CABLO CH

CABLOPTIC SA  
CH-2016 CORTAILLOD/SUISSE

Afin de compléter notre effectif du département informatique, nous désirons engager

### un informaticien ou analyste-programmeur

qui, après formation, contribuera aux activités suivantes:

- projets d'acquisitions de données en temps réel sur des systèmes LSI-11;
- des connaissances en langage Fortran ou Pascal sont nécessaires;
- une expérience du système d'exploitation RT-11 serait très appréciée.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à **CABLOPTIC SA, Service du personnel, 2016 Cortailod.**

Nous cherchons pour notre bureau d'études de Neuchâtel, un

### employé technique - projeteur

pour accomplir les tâches suivantes:

- élaboration de plans d'installations électriques pour l'industrie et les bâtiments locaux
- établissement et calcul de devis
- surveillance de chantiers

Nous demandons:

- apprentissage de monteur-électricien avec CFC sachant dessiner ou dessinateur-électricien.
- expérience dans l'exécution de projets d'installations électriques ou avoir suivi des cours de préparation à la maîtrise.

Nous offrons:

- place stable, intéressante et variée
- poste indépendant en fonction de vos connaissances
- bonne rémunération, 13e salaire, semaine de 41 heures

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de faire vos offres de services à **Hasler SA, Distribution Suisse, 34 rue de Monruz, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 37 37**

### Crivelli - Fabrication d'appareils - Corcelles NE

Nous produisons des Périphériques d'ordinateur pour la saisie des informations. Le développement constant et rapide de nos ventes nous permet de créer un poste de

### mécanicien responsable d'atelier

Cette personne consciencieuse et capable, tout en participant elle-même à la production de petites séries et d'outillages, aura à diriger une petite équipe (3-4 personnes) et à assurer la bonne qualité des pièces en aluminium qui sortent de l'atelier.

Nous offrons: un bon salaire, l'horaire libre un travail varié une bonne ambiance de travail

Crivelli - Fabrication d'appareils  
Rue de la Gare 5a - 2035 Corcelles  
☎ 038/31 63 31 (M. Basilidès)



### Ouvrières

Vite un salaire d'appoint ?

Nous cherchons tout de suite quelques personnes disposées à travailler en horaire d'équipe, pour une durée de trois mois. Suisse ou permis C.

Appelez Mme Huguette Gosteli  
Adia Interim S.A.  
Av. Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 91 33

Intérim avec des pros:  
**ADIA**  
Postes fixes et temporaires

### Nivarox-Far SA

Dans le cadre du développement de nos activités de diversification, nous engageons pour notre centre de Saint-Imier des

### mécaniciens de précision

chargés de la réalisation de prototypes.

Les candidats doivent être aptes à travailler de manière autonome.

Les offres écrites sont à adresser à **M. Rochat, chef du personnel, avenue du Collège 10, 2400 Le Locle.**

## CANTON DU JURA

Hôpitaux jurassiens et Fédération des caisses-maladie du Jura

### Une convention a été passée

Au terme d'une négociation difficile, mais empreinte d'une volonté réciproque de trouver un accord équitable, les Hôpitaux jurassiens de Delémont, Porrentruy, Saignelégier et la Fédération jurassienne des caisses-maladie ont passé dès le 1er janvier 1986 une convention fixant la tarification des forfaits hospitaliers en chambre commune et des frais de traitements ambulatoires.

Avec la mise en place de cette conven-

tion, dont la durée est prévue pour une année, les caisses-maladie garantiront le paiement direct des factures aux hôpitaux pour tous les traitements dispensés dès le 1er janvier 1986.

Quant aux factures d'hospitalisation en privé ou demi-privé, elles seront honorées aux hôpitaux selon le système tiers-garant, à savoir par les assurés eux-mêmes, qui pourront se faire rembourser par leur caisse respective, avant ou après le paiement desdites factures.

L'accord intervenu le 10 crt met un terme au litige qui opposait les Hôpitaux jurassiens de Delémont et Porrentruy aux caisses-maladie représentées par leur fédération; avec le concours du ministre et du chef de service de la Santé publique, MM. Pierre Boillat et Francis Huguélet, le nouveau régime conventionnel en vigueur dès le 1er janvier 1986 est le fruit d'une concertation franche, ouverte, constructive et surtout dictée par le souci d'offrir aux patients assurés des hôpitaux jurassiens un service qui ne devrait toutefois pas leur faire oublier leur responsabilité, avec d'autres certes, pour maîtriser les coûts de la santé dont la montée croissante prend des proportions inquiétantes. (comm)

### Carnet de deuil

**LE NOIRMONT.** - Mardi après-midi, on rendra les derniers honneurs à M. Marius Cattin, industriel, décédé dans sa 91e année.

M. Cattin est né aux Pommerats le 12 août 1895 dans la grande famille d'Ali Cattin. Il était l'aîné de quatorze frères et sœurs. La famille vint habiter Le Noirmont et M. Cattin exerça durant toute sa vie son activité dans la boîte de montre. Il dirigea sa propre fabrication et œuvra avec plusieurs maisons.

Marié en 1925 avec Mlle Marie Boichat, qui lui donna un enfant. Il devait perdre son épouse en 1965. Il se remarqua en 1966 avec Mme Vve Suzanne Arnoux. Durant sa retraite, il fut entouré par tous les siens. (z)

## AVIS MORTUAIRES

Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon  
cher époux.

Madame Olga Liechti-Degen;

Madame Alice Liechti-Müller;

Madame et Monsieur Benjamin Reichenbach-Liechti et leurs enfants;

Monsieur et Madame Georges Degen, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Thérèse Schaldenbrand-Degen, ses enfants et petits-enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Philippe Degen, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Charles Degen,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

### Paul LIECHTI

enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 87e année, après de grandes souffrances.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 janvier 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 9 janvier, à 14 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 62, rue des Bassets.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3760

**Hypermarché JUMBO**

Venez à Zurich !

La centrale d'achat/le bureau de publicité et l'administration centrale des magasins Jumbo à Zurich-Dietlikon cherchent de

### jeunes employées de bureau

pour tout de suite ou à date à convenir.

Préférence sera donnée à des candidates bénéficiant d'une formation commerciale et désirant perfectionner leurs connaissances de la langue allemande.

Faire offres manuscrites au service du personnel des hypermarchés **JUMBO S.A., case postale, 8305 Dietlikon**

### LIBRE EMPLOI

Mandatés par plusieurs clients, nous recrutons pour sélectionner

**employée de bureau**  
**employée de commerce**  
**secrétaire qualifiée**  
**comptable**  
**collaborateur commercial**

Nous demandons:

- connaissances linguistiques;
- quelques années d'expérience;
- bons contacts avec autrui.

Age idéal: entre 24 et 40 ans.  
Mlle Chauré vous renseignera.

**038/24 00 00**

On cherche

### frappeur qualifié

sur cadrans.  
Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre PL 35045 au bureau de L'Impartial.

Electro-service

R. Morand,  
Marais 34,  
2400 Le Locle,

cherche un

### radio-électricien

tout de suite ou date à convenir.  
Prendre contact par téléphone au **039/35 13 88.**

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir,

### femmes de chambre

soignées.

Pour de plus amples renseignements contacter Madame Steffen

**OK**  
PERSONNEL SERVICE SA

Tél. **039/23 04 04**

Demande à acheter

### horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie. (livre d'A. Chapuis)

**Christophe Grimm.**  
☎ **038/31 76 79, Neuchâtel.**

Quoi qu'il en soit,  
mon âme se repose en  
Dieu, c'est de lui que  
vient ma délivrance.

Les parents, amis et connaissances de

### Madame Germaine SOLLBERGER

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu dans sa 81e année après une longue maladie supportée avec grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 janvier 1986.  
L'incinération aura lieu mardi 7 janvier.  
Culte au Centre funéraire à 14 heures.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile: avenue Léopold-Robert 108.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3714

Frappez on vous ouvrira.

Les parents, amis et connaissances de

### Monsieur Paul KURTH

ont la tristesse de faire part de son décès survenu dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 janvier 1986.  
L'incinération aura lieu jeudi 9 janvier.  
Culte au Centre funéraire à 10 heures.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: M. et Mme Raymond Kurth Puits 23.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3708

### Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

### LE SYNDICAT DU LIVRE ET DU PAPIER

section de La Chaux-de-Fonds - Le Locle a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur collègue,

### Monsieur Adrien GATOLLIAT

L'incinération aura lieu mardi 7 janvier, à 11 heures.  
Rendez-vous des membres au Centre funéraire. Le comité. 113

## CANTON DE NEUCHÂTEL

## Recensement 1985 au Val-de-Ruz

## Le mouvement à la hausse s'accélère encore

On pronostiquait un accroissement de population du même ordre que celui de 1984 dans le district du Val-de-Ruz en 1985: cette progression a en fait été encore supérieure aux 86 unités enregistrées il y a deux ans: 97 nouveaux habitants sont venus s'installer au Vallon, faisant ainsi passer sa population globale à 11.501 personnes, soit 0,8% de plus.

Des 16 communes que compte le district seules trois font exception à la règle de la progression dont une, Valangin, donne franchement des signes d'inquiétude puisqu'elle avait déjà subi une perte importante (17 personnes) en 1984. Il est vrai que des 26 unités manquantes, la moitié sont des étrangers, un poste qui subit lui aussi une régression certaine dans l'ensemble du Val-du-Ruz, même si les villages industriels ont stabilisé leur population avec la reprise économique qui s'est tout de même affirmée l'an dernier.

L'augmentation de la population s'explique aussi par

VAL-DE-RUZ	Tot 1984	Neuch.	Conféd.	Etrang.	Tot 1985	Augm.	Dimin.
Cernier	1772	711	876	187	1774	2	
Chézard-Saint-Martin	1221	536	640	54	1230	9	
Dombresson	1029	460	512	78	1050	21	
Villiers	269	114	158	3	275	6	
Le Pâquier	198	93	105	4	202	4	
Savagnier	623	324	280	27	631	8	
Fenin-Vilars-Saules	486	233	227	24	484		2
Fontaines	598	266	310	38	614	16	
Engollon	66	40	27		67	1	
Fontainemelon	1341	460	701	201	1362	21	
Les Hauts-Geneveys	751	314	379	62	755	4	
Boudevilliers	469	226	213	28	467		2
Valangin	408	158	167	57	382		26
Coffrane	495	231	226	58	515	20	
Les Gen.-s/Coffrane	1320	393	626	311	1330	10	
Montmollin	358	158	184	21	363	5	
<b>TOTAL 1985</b>		<b>4717</b>	<b>5631</b>	<b>1153</b>	<b>11501</b>	<b>127</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL 1984</b>	<b>11404</b>	<b>4671</b>	<b>5569</b>	<b>1164</b>		<b>(86)</b>	
Différence						<b>97</b>	

## CERNIER: + 2

Le chef-lieu du Val-de-Ruz a gagné deux habitants en 1985, sa population passant ainsi à 1774 personnes dont 711 Neuchâtelois, 876 Confédérés et 187 étrangers, soit 850 hommes et 924 femmes. On dénombre 699 célibataires, 910 mariés, 55 personnes divorcées et 110 veufs ou veuves. Il y a 1120 protestants, 600 catholiques romains, 2 catholiques chrétiens et 52 personnes de confessions diverses ou sans. On trouve aussi 781 ménages. Les bénéficiaires de l'AVS sont au nombre de 296 dont 116 hommes et 180 femmes ce qui représente le 16,6% de la population totale.

## CHÉZARD-SAINT-MARTIN: + 9

La population de la commune a passé à 1230 âmes, une progression de neuf unités seulement alors que l'on avait enregistré le record du district en 1984 avec 35 personnes. Il y a 356 Neuchâtelois, 640 Confédérés et 54 étrangers, soit 602 hommes et 628 femmes pour 478 ménages. A l'état-civil on recense 523 célibataires, 589 mariés, 49 divorcés et 69 veuves, confessionnellement il y a 901 protestants, 228 catholiques et 101 personnes d'autres ou sans religion. Les personnes au bénéfice de l'AVS sont 125, 48 hommes et 77 femmes, soit le 10% de la population.

## DOMBRESSON: + 21

Haussée importante à Dombresson qui recense 1050 habitants soit 21 de mieux qu'en 1984, dont 460 Neuchâtelois, 512 Confédérés et 78 étrangers, soit 511 hommes et 539 femmes. Les ménages sont au nombre de 420. La population se répartit en 437 célibataires, 470 mariés, 59 divorcés et 84 veufs ou veuves. Il y a 782 protestants, 260 catholiques et 8 autres ou sans confession. Les retraités sont 175 dont 67 hommes et 108 femmes, soit le 16,6% de l'ensemble de la population.

## VILLIERS: + 6

Voisine de Dombresson, la commune de Villiers a vu sa population s'accroître de six unités pour passer à 275 habitants dont 114 Neuchâtelois, 158 Confédérés et 3 étrangers, soit 144 hommes et 131 femmes pour 101 ménages. On dénombre 120 célibataires, 124 mariés, 15 divorcés et 16 veuves. Il y a 207 protestants, 47 catholiques et 21 personnes d'autres ou sans religion. Les bénéficiaires de l'AVS sont au nombre de 30, 14 hommes et 16 femmes, soit le 10,9% de la population.

## LE PÂQUIER: + 4

Avec 4 habitants supplémentaires, Le Pâquier compte 202 habitants répartis en 93 Neuchâtelois, 105 Confédérés et 4 étrangers, soit 110 hommes et 92 femmes. Il y a 63 ménages. L'état-civil inscrit 92 célibataires, 97 mariés, 3 divorcés et 10 veuves. Les protestants sont 186, les catholiques 14 et deux personnes se déclarent d'autre ou sans confession. Il y a 26 retraités AVS, 13 hommes et 13

une balance positive du mouvement naturel, les naissances étant importantes, et par un léger accroissement de la construction et de la réfection d'immeubles. Des communes possèdent encore des zones de lotissement qui seront exploitées cette année.

Par contre il faut constater que le Val-de-Ruz accueille aussi de nombreux citadins en mal d'espaces verts ou de logements, plus simplement, une attractivité qui n'est pas aussi positive que l'on pourrait le penser puisque des communes ont aujourd'hui des problèmes d'infrastructure et d'équipement à résoudre.

Le Val-de-Ruz, banlieue du Littoral est également une réalité qui ne facilite pas sa franche affirmation régionale; la mosaïque sociale et professionnelle proposée par la population d'aujourd'hui n'ayant plus rien à voir avec la volonté d'enracinement des premiers habitants.

Voici encore en détail la structure des habitants des 13 communes qui ont révélé leurs chiffres hier.

M. S.

236 protestants, 116 catholiques et 30 personnes d'autres ou sans religion. Les rentiers AVS sont 45, 14 hommes et 31 femmes, soit le 11,7% de la population résidente.

## COFFRANE: + 20

Coffrane comptait au 31 décembre 515 habitants, 20 de plus que l'année précédente, dont 231 Neuchâtelois, 226 Confédérés et 58 étrangers, avec 258 hommes et 257 femmes pour 205 ménages. Il y a 211 célibataires, 256 mariés, 29 divorcés et 19 veuves ainsi que 359 protestants, 113 catholiques romains, 4 catholiques chrétiens et 39 sans ou de diverses confessions. Les bénéficiaires de l'AVS sont au nombre de 55, 21 hommes et 34 femmes, soit 10,6% de l'ensemble.

## GENEVEYS-SUR-COFFRANE: + 10

La commune industrielle des Geneveys-sur-Coffrane a vu sa population passer à 1330 habitants, une augmentation de 10 unités, dont 393 Neuchâtelois, 626 Confédérés et 311 étrangers, soit 690 hommes et 640 femmes pour 494 ménages. On dénombre 545 Célibataires, 686 mariés, 41 divorcés et 58 veuves. Il y a 737 protestants, 514 catholiques romains, 4 catholiques chrétiens et 75 de diverses ou sans confession. Les retraités sont 145, 51 hommes et 94 femmes, soit 10,9% de la population.

## MONTMOLLIN: + 5

La commune de Montmollin compte cinq personnes de plus et progresse à 363 habitants dont 158 Neuchâtelois, 184 Confédérés et 21 étrangers, soit 177 hommes et 186 femmes pour 153 ménages. Il y a 147 célibataires, 164 mariés, 22 divorcés et 30 veuves ainsi que 246 protestants, 94 catholiques et 23 personnes de religions diverses ou sans. La commune compte 48 retraités, 18 hommes et 30 femmes, soit le 13,2% de la population. (ms)

## ÉTAT CIVIL

## NEUCHÂTEL

## Naissances

Perritaz Mary Sunita, fille de Albert Fernand, Neuchâtel, et de Marise Juceleine, née Caillou. - Grob Jenny, fille de Thierry, Neuchâtel, et de Christine Cornélia, née Flura. - Thalmann Corinne Miriam, fille de Rudolf, Fenin, et de Danielle Monique, née Bollier. - Baumgartner Céline, fille de Ernest, Prêles, et de Claudine Nelly, née Geissbühler. - Xenarios Diana, fille de Ionnis, Myconos (Grèce), et de Anne Louise, née Hirschi. - Bernasconi Malika, fille de Michel Roger (Neuchâtel) et de Carine Brigitte, née Streit. - Roldriguez Noelia, fille de Francisco Javier (Cortaillo) et de Maria Asuncion, née Rodriguez. - Jobin Guillaume Jean, fils de Gilles Thierry (Boudry) et de Jocelyne Chantal, née Jornod. - Uldry Valéry Georges François, fils de Philippe Charles Joseph, Le Landeron, et de Françoise Annette Marguerite, née Brossier. - Riolo Samuel, fils de François René, Treiten, et de Ariane, née Vessaz. - Stauffer Pascal, fils de Philippe Gérard, Neuchâtel, et de Jacqueline Gerorgette, née Rochat.

## Promesses de mariage

Vasques Antonio Acozelo (Portugal) et Philippe Anne-Catherine, Genève. - Genton, David Louis Edouard et Reutter Odile Eliane, les deux à Pully. - Yildiz Celestine, Bozan Köyü (Turquie) et Burkhalter née Kegel Ida Erika (Bâle). - Menétray Claude Henri Joseph (Neuchâtel) et Kilcher Josette Bertha (Boudry). - Pinho Armenio, et Cajas Marcela Viviana (les deux à Neuchâtel). - Truglia Mariano, et Panaro Anna (les deux à Neuchâtel). - Merciel Daniel Marcel, et Grégoire Isabelle Jeanne Marie (les deux à Paris).

## Décès

## LES BAYARDS

M. Adrien Besuchet, 79 ans.

## COUVET

M. Jean-Pierre Borel, 84 ans.

## LA CHAUX-DE-FONDS

Travaux entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds  
Communications téléphoniques par ricochet

Il y a belle lurette que E.T. «ne cherche plus maison» et l'antenne un peu particulière que le Service des télécommunications a installée sur le toit de la poste principale n'est pas du tout faite pour communiquer avec les étoiles.

Plus prosaïquement, le temps de quelques travaux à effectuer sur le câble téléphonique reliant les deux villes, c'est pour permettre aux gens du haut et du bas de communiquer entre eux.

On y aura perdu le fil, et des ondes radio - faisceau hertzien - continueront de véhiculer le trafic téléphonique, télex et autres transmissions de données.

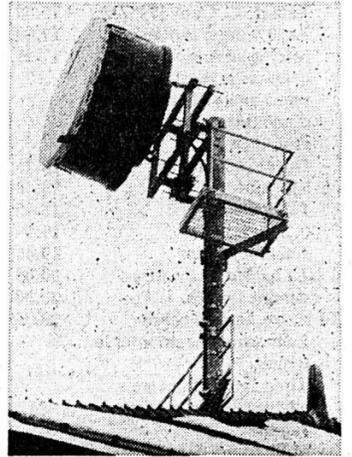
Les ondes utilisées se dirigeant en ligne droite, il a fallu prévoir des relais intermédiaires. Le premier est installé au sud d'Estavayer-le-Lac, et le second à la Vue-des-Alpes.

Ainsi, partant de la parabole de la poste principale de La Chaux-de-Fonds, les communications téléphoniques - qui peuvent se compter jusqu'à 2700 simultanément - se dirigent vers l'une des antennes installées à quelque 500 m. de la Vue; une deuxième parabole enverra tous ces messages se balader de l'autre côté du lac, d'où ils reviendront sur Neuchâtel.

Les conversations emprunteront ainsi un chemin de 75 km. au lieu des 15 km. habituels. Les usagers ne s'en apercevront pas et n'allons pas jusqu'à penser que ces détours, symboliquement, ne favoriseront pas une communication déjà parfois difficile!

D'ailleurs, tout cela sera provisoire, soit en principe dès le milieu de l'année prochaine et durant deux ans.

Et puis que l'on se rassure, tous ces messages qui se balladeront à air libre resteront confidentiels. Ce sont des ondes dirigées très directives qui sont employées dans des fréquences



Une antenne particulière sur le toit de la poste principale.

très particulières, bien au-delà de l'usage courant, et il est impensable nous dit-on à la DAT qu'elles se laissent capter par de quelconques installations. Cela demanderait des moyens considérables et une technique coûteuse. (ib)

## TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

## Pourquoi faire beau lorsque c'est si facile de faire laid?

La technique contemporaine permet des réalisations de toute beauté; ne dit-on pas: beau comme un camion. Les éléments techniques participent à cette beauté, voyez Beaubourg.

Méprisant l'aspect esthétique les PTT viennent d'affubler la Poste principale d'une antenne parabolique placée de la manière la plus disgracieuse possible. Est-ce mépris de notre ville, indigence d'esprit, goût du mal fait, on ne sait trop.

Toujours est-il que nos autorités avaient les possibilités d'empêcher cet outrage en suivant la voie légale. Il fallait soumettre le dossier aux instances prévues pour ces cas, celles qui doivent sanctionner par exemple, limite extrême, un agrandissement de fenêtre de salle de bains. Ces organismes pouvaient exiger des PTT une nouvelle étude du dossier, un projet qui ne défigurerait pas l'Hôtel des Postes.

Las, au mépris de toutes les règles on se contenta d'un photo-montage et on approuva. L'injure faite à ceux qui travaillent bénévolement dans les Commissions des travaux publics et des Commissions d'urbanisme est intolérable.

## ÉTAT CIVIL

## Mariages

Fernandes José Amadeu et Guichard Florence. - Luzolo Adriano et Mampasi Margarida. - Marzocchini Daniel et Dubois, née Rezzonico Silvia. - Kembo-Sungu Paulo et José Maria. - Humbert Christian Bernard et Boyer Maria-Cruz.

## Décès

Perret Pierre André, né en 1908, époux de Denise, née Chavaillaz. - Surdez, née Marmier Mathilde Alice, née en 1906, veuve de René Albert. - Sigrist, née Vuilleumier Jeanne Edith, née en 1911, veuve de Roger Arthur. - Hugoniot, née Portmann Lina Hortense, née en 1894, veuve de Emile Henri. Bourquin, née Marrel, Constance Anna Bertha, née en 1901, veuve de Fritz Alice. - von Allmen Charles Adolf, né en 1923, époux de Margarita, née Trachsler. - Chédel Charles Alexandre, né en 1907, époux de Marie Marguerite Wilhelmine, née Kohler. - Lefèvre Lucie Jeanne Louise, née en 1909. - Käslin Gabriel, né en 1895, célibataire. - Adorni Alberto Edmondo, né en 1933, époux de Palmira Giulia, née Bottega. - Juillard Julia Olga, née en 1884, célibataire. - Lüthi Hans Edouard, né en 1914, époux de Susanne Berthe, née Tripet, domicilié au Locle. - Hugli Willy André, né en 1918, époux de Marie-Louise, née Chuard. - Ducommun-dit-Boudry, née Courvoisier-Clément Renée Bertha, née en 1915. - Quinche Samuel Adolphe, né en 1912, veuf de Edmée Berthe, née Nydegger.

L'injure faite au site, par cette malheureuse antenne doit être supprimée. On peut même s'interroger sur un sujet capital, une telle antenne permet-elle au personnel d'entretien d'y accéder sans risques anormaux. Dans notre ville à mille mètres et sur un toit en pareille pente, on peut se le demander.

Willy Moser  
rue Fritz-Courvoisier 17  
2300 La Chaux-de-Fonds.



## Cours de ski de fond pour les plus de 55 ans

Des cours de ski de fond sont organisés par Pro Senectute pour les personnes dès l'âge de 55 ans, ceci pour tous niveaux et sans limite d'âge supérieur. Ces cours seront organisés tous les vendredis dès le 10 janvier. Ambiance amicale garantie. Rendez-vous fixé place de la Gare à 13 h. 30. Pour des renseignements supplémentaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Pro Senectute ou téléphoner au no 181 chaque vendredi dès 10 h. (Imp)

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.  
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

## Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.  
Secrétaire général: Roland Graf.  
Rédacteurs RP:  
Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruans, Sports. - Raymond Déruans, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Parrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

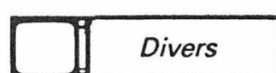
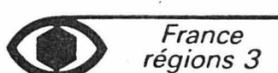
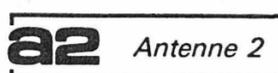
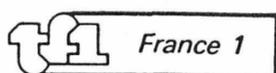
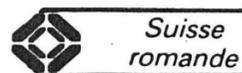
Stagiaires:  
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arletaz, Georges Kurth, Catherine Roussey.

## Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL  
Suisse: Publicitas

mardi

# TELEVISION RADIO



- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot  
Mappemonde.
- 13.50 Petites annonces
- 14.00 Télévision éducative  
Le fond de l'air.
- 15.00 Petites annonces
- 15.10 Les secrets de la mer  
Ultimatum sous la mer.
- 16.05 Petites annonces
- 16.15 Bonjour toubib  
Film de L. Cuny (1957).  
Le Dr Forget espère voir son fils lui succéder. Or, celui-ci est recalé aux examens, mais à la suite d'une erreur, son père le croit reçu.  
Durée: 90 minutes.
- 17.45 Bloc-notes
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7...
- Babibouchettes  
La balle d'or, conte en dessins animés.
- 18.10 Astro, le petit robot  
La machine à remonter le temps.  
Tirage au sort des trois gagnants du voyage au Japon.
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal

- 10.50 Le chemin des écoliers
- 11.15 Antiope 1
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Dallas  
Vengeance.
- 14.35 Transcontinental
- 15.40 L'enjeu
- 17.00 La chance aux chansons
- 17.25 L'esprit de famille  
Bernadette et Stéphane s'aiment, mais les parents du jeune homme s'opposent au mariage.
- 18.25 Minijournal
- 18.40 Salut les petits loups!
- 18.45 Santa Barbara
- 19.10 Salut les petits loups!
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 D'accord, pas d'accord
- 20.35 Commissaire Moulin  
Le patron.  
Un plan machiavélique pour se débarrasser d'une épouse infidèle.

- 6.45 Télématin
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 Les carnets de l'aventure  
Free climb.
- 12.00 Midi informations  
Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 La vallée des peupliers  
Alors qu'Umberto de Lorenzi lutte contre la mort, ses enfants se déchirent.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
- 15.00 Hôtel  
La Thaïlandaise.  
La jeune et jolie orpheline Lisa Herrick arrive au Saint-Gregory, où Sylvester Sullivan, son notaire, doit lui remettre son héritage.
- 15.50 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.00 Châteauvallon
- 18.00 Récité A2  
Image, imagine; C'est chouette; Superdoc; Latulu et Lireli; Téléchat; Les mondes engloutis.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal  
Pronostics du loto sportif

- 17.00 Annonces régionales
- 17.02 Une vie en chansons  
Luis Mariano.
- 17.15 Dynasty  
Le secret.
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 La panthère rose
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.35 Un journaliste un peu trop voyant  
Logées, nourries à l'œil.  
Drame à la prison: une des détenues passe pardessus la balustrade et s'écrase au sol.
- 19.50 PMU
- 19.55 Les Entrechats  
L'esclave de Brutus.
- 20.04 Jeux de 20 heures  
Avec D. Paturel, F. Brunold, G. Hernandez.

- Suisse italienne**
- 16.00 Téléjournal
  - 16.05 Hawkins  
La famille Mayer
  - 17.45 TSI jeunesse
  - 18.45 Téléjournal
  - 19.00 Le quotidien
  - 20.00 Téléjournal
  - 20.30 Un cas pour deux  
Délit découvert à l'aube.
  - 21.30 Mardi-sport  
Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.00 TV scolaire
  - 9.30 La maison des jeux
  - 10.00 TV scolaire
  - 13.55 Bulletin - Télétexte
  - 14.00 Les reprises
  - 16.10 Téléjournal
  - 16.15 TV scolaire
  - 17.00 La maison des jeux
  - 17.30 TV scolaire
  - 17.45 Gutenacht-Geschichte
  - 17.55 Téléjournal
  - 18.00 Visite médicale
  - 18.30 Karussell
  - 19.00 Actualités régionales
  - 19.30 Téléjournal - Sport
  - 20.05 Der Alte  
Deux vies.
  - 21.10 Rundschau
  - 22.15 Téléjournal
  - 22.30 Hockey sur glace
  - 23.15 Ziischtings-Club  
Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 16.00 Téléjournal
  - 16.10 Späte Mütter
  - 16.55 L'humour du mardi
  - 17.50 Téléjournal
  - 18.00 Programmes régionaux
  - 20.00 Téléjournal
  - 20.15 Une place pour les animaux
  - 21.00 Contraste
  - 21.45 Dallas  
Le choc de Bobby.
  - 22.30 Le fait du jour
  - 23.00 Le monde culturel
  - 24.00 Téléjournal
  - 0.05 Pensées pour la nuit

- Allemagne 2**
- 13.15 Vidéotexte
  - 16.00 Informations
  - 16.05 Pinnwand
  - 16.20 Piff
  - 17.00 Informations régionales
  - 17.15 L'illustré-télé
  - 17.45 Tom et Jerry
  - 18.20 Es muss nicht immer Mord sein, série.
  - 19.00 Informations
  - 19.30 Reportage
  - 20.15 Ist ja irre, der dreiste Cowboy, film.
  - 21.45 Journal du soir
  - 22.05 Nur fliegen ist schwer  
Film de R. Kahn.
  - 23.40 Informations

- Allemagne 3**
- 18.00 Rue Sésame
  - 18.30 Peter im Restaurant
  - 18.35 Fauna Iberica
  - 19.00 Journal du soir
  - 19.25 Das Sandmännchen
  - 19.30 Conseils pour la santé
  - 20.15 Aujourd'hui à...
  - 21.15 Mein Vater, der Schauspieler, film.
  - 22.50 Anglais

**A 20 h 35**  
**Autant en emporte le vent**  
(2<sup>e</sup> partie).  
Film de Victor Fleming (1939), avec Vivien Leigh, Clark Gable, Leslie Howard, etc.

- 22.40 Soir 3
- 23.05 Emissions régionales  
Au fil de l'aventure: le Huascarán.
- 23.25 Prélude à la nuit

**RAI 1**

- 9.30 Televideo
- 10.30 ...E la vita continua
- 11.30 Un terribile cocco di mamma
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Pronto... chi gioca?
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Pronto... chi gioca?
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Cronache italiane
- 15.30 Schede demografia
- 16.00 Tennis de table
- 16.30 Pac Man
- 17.00 Magic
- 18.30 Parola mia
- 19.35 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Speciale Parola mia
- 21.30 Telegiornale
- 21.40 Strada senza uscita
- 22.50 I concerti di «sotto le stelle»
- 23.25 TG 1-Notte
- 23.40 Il primo anno di vita

**SKY CHANNEL**

- 8.45 Dennis
- 9.15 Sky Trax
- 14.15 Skyways
- 15.05 Family Hours
- 16.00 Sky Trax
- 18.30 The Brady Bunch
- 19.00 The Lucy Show
- 19.30 Green Acres
- 20.00 Charlie's Angels
- 21.00 A Country Practice
- 21.55 The Deputy
- 22.25 Football américain
- 23.45 Roving Report
- 0.15 Sky Trax



**A 20 h 10**  
**Vice à Miami**  
Le triangle d'or.  
(1<sup>re</sup> partie).  
Avec Don Johnson, Philip Michael Thomas.  
Crockett et Tubbs doivent accomplir une mission délicate: démasquer une bande de voyous qui se font passer pour des détectives, mais qui se livrent, en réalité, à divers trafics.  
Photo: Philip Michael Thomas et Don Johnson. (tsr)



**A 22 h 05**  
**Barbie**  
(1<sup>re</sup> partie).  
Prochainement devrait se tenir en France le procès du criminel de guerre Klaus Barbie, jugé pour crimes contre l'humanité. L. de Hoyos a voulu en savoir plus sur cet homme, accusé d'avoir torturé de nombreux résistants français.  
Photo: Klaus Barbie. (tf1)



**A 20 h 35**  
**Rocky 1**  
Film de John G. Avildsen (1976), avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Joe Spinell, etc.  
Dans les années septante, aux Etats-Unis. L'étonnant destin d'un dur au cœur tendre qui se retrouve en position de disputer le championnat du monde de boxe, catégorie poids lourds.  
Durée: 135 minutes.  
Photo: Joe Spinell et Sylvester Stallone. (a2)

Débat: La rage de vaincre, pourquoi, comment?  
23.15 Edition de la nuit  
23.40 Bonsoir les clips

- 21.00 Où Don Quichotte décide de faire un tour chez nous
- 22.00 Cadences
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Hockey sur glace
- 23.45 Dernières nouvelles  
Bulletin du télétexte.

- 23.20 Football en salle  
Tournoi international de Paris.
- 0.05 Une dernière
- 0.20 C'est à lire

**RADIOS**

- La Première**  
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, etc.; 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 12 h 30, Midi première; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Label suisse; 20 h 30, Passerelle des ondes; 22 h 40, Paroles de nuit: *L'écrivain souterrain*, de R. Dubillard; 0 h 05, Couleur 3.

- Espace 2**  
9 h 05, Séquences; 10 h, Points de repère; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 11 h 30, Refrains; 12 h 05, Musimag; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 86; 18 h 30, Jazz; 20 h 05, Les visages de la musique; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Notturmo.

- Suisse alémanique**  
9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h, Bruchstein, Kalk und Subventionen; 15 h 30, Nostalgie en musique; 16 h 30, Le club de enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; disques de l'auditeur; 20 h, Pays et gens; 21 h, Résonances populaires; 22 h, Hockey sur glace; 23 h, Tonspur; 24 h, Club de nuit.

- RTN - 2001**
- Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2  
Réseau Basse-Areuse 91,7
- 6.00 Biscottes et café noir
  - 7.00 Journal
  - 8.00 Rappel des titres
  - 8.30 Revue de presse
  - 8.35 Naissances
  - 9.00 Espace 5
  - 10.00 Laissez Lucie faire
  - 12.00 Les titres du journal
  - 12.15 Journal, Magazine et Jeu
  - 13.00 Classe 2001
  - 14.00 Couleur 3
  - 17.30 Derrière les lignes
  - 18.00 Les titres du journal
  - 18.02 Magazine B D/Bande à part
  - 19.00 Journal
  - 19.15 «A suivre»
  - 20.15 Match de hockey sur glace  
La Chaux-de-Fonds - Fleuri
  - 22.00 env. «Musicalement vôtre»
  - 23.00 Fin

## Barbie: un document à ne pas manquer

TF1, à 22 h. 05

L'excellente enquête en deux parties de Ladislav de Hoyos sur Klaus Barbie a malheureusement perdu un peu de son actualité, maintenant que le procès, par décision de la Cour de Cassation, ne s'ouvrira pas en février comme prévu.

Mais elle reste un document d'une rare qualité, un moment de télévision qu'il ne faut pas manquer.

Ladislav de Hoyos n'a négligé aucun aspect pour mieux nous faire comprendre qui est Barbie et le mal qu'il a fait aux Résistants et aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Son enquête a commencé en 1972 et Ladislav de Hoyos a voulu nous raconter ce qu'un procès ne racontera jamais, tout en éclairant pour les

téléspectateurs le rôle de Barbie dans l'époque où il a vécu.

Cette enquête nous emmène dans l'Allemagne nazie, en France occupée puis en Amérique du Sud où Barbie comptait bien finir ses jours.

Au cours de ce premier volet de l'enquête - le deuxième sera diffusé demain soir - nous entendrons Barbie dire des choses terribles à propos de la mort de Jean Moulin comme ce «Je n'aurais rien pu faire sans l'aide des Français...» qui est une terrible accusation qui, aujourd'hui encore, divise les Résistants. Son défenseur, Me Jacques Vergès, a alors beau jeu de demander, si aucun Français n'a rien à se reprocher à propos de la mort de Jean Moulin, «pourquoi ne pas saisir l'occasion de savoir par quels traîtres il a été livré».

Ladislav de Hoyos nous montre Barbie «endoctriné jusqu'au bout des ongles» par l'idéologie nazie. Après avoir commencé des études de théologie, Barbie s'engagea dans la police et, sans doute, a-t-il participé à la première rafle des juifs à Amsterdam dès mai 1940. Il est nommé à Lyon quelques jours après l'invasion de la zone sud, Lyon qui était alors la capitale de la Résistance. Il a autorité sur une vingtaine de SS pour rechercher les communistes et les saboteurs. Nous assistons alors à une reconstitution de l'arrestation de Jean Moulin et les survivants - de véritables miraculés - nous disent que Barbie avait «une véritable joie sadique de torturer».

Et pourtant, interviewé à La Paz en 1972, Barbie affirmait: «Je ne suis pas un assassin. Je n'ai jamais tué». (ap)

À PROPOS

### De concert en concert

Après les jours fériés, qui ont quelque peu bouleversé nos habitudes et brouillé notre notion du temps qui passait sans trop se soucier de ce que nous en faisons, un petit bilan de ce qui nous reste à l'esprit des émissions télévisées que nous nous sommes égarés à suivre. En fait, il n'y en eut pas beaucoup, d'autres occupations nous ayant fait oublier la présence de cette lucarne sur laquelle se fixent si souvent nos yeux.

Ainsi, nous avons retenu les concerts de variété, et cela avec un certain plaisir. Le programme a débuté avec Michel Jonasz, le plus grand médaillé 1985, en France, des «Victoires de la musique». Mais si nous lui avons coupé son «show» pour nous intéresser à Didier Lockwood, ce fut bien là notre meilleure surprise: découvrir l'un des plus grands violonistes actuels de jazz, présenté par Stéphane Grappelli, quel heureux moment! De quoi en redeviendrait. Et, de plus, il est beau!

Les chanteuses aussi ont eu leur part de gâteau, et pas des moindres. Dans une «magie» enregistrée à Montréal, la panthère rose, au propre comme au figuré puisqu'elle est apparue ainsi déguisée sur scène, pour terminer en majestueuse statue de la liberté, enveloppait son public dans sa légendaire folie. Une Diane Dufresne extravagante, mais toujours fidèle à son personnage. Avec elle, du rose sur scène, et du rose dans la salle c'est impératif, elle en réclame, elle l'ordonne!

Passons maintenant à la revenante, celle dont on ne voulait plus, que l'on avait cru finie, enterrée depuis 1975. Cette année, Tina Turner a refait surface, en très grande dame, dans le film «Mad Max» d'abord, mais par la musique encore. Elle a aujourd'hui 47 ans, sa vitalité et sa plastique n'ont pas pris un pli. Et sa voix donc, qu'elle extirpe de ses entrailles. Nous l'avons retrouvée comme il y a près de 20 ans, peut-être encore plus belle, et nos enfants la découvrent, achètent ses disques. Au nom de quelle mode n'en voulait-on plus? Bienvenue cette nouvelle vague qui nous la renvoie!

Débuter l'année en musique, l'idée ne nous avait pas paru mauvaise. Elle nous a surtout fait passer de bons moments, nous mettant sur des rails tout neufs pour un nouveau voyage.

Yolande Borel

note brève

**Télé-pute**

Affrontements militaires par-ci, violences par par-là, drames ici, crimes là: tout «téléjournal» est porteur de tous les malheurs du monde. Faut-il pour autant en rajouter?

C'était, samedi 4 janvier, au Téléjournal romand de 19 h. 30. Les Belges ont semblé-t-il pris certaines mesures contre des responsables des défaillances du service d'ordre au Heysel. L'image pourrait éventuellement montrer l'absence de service d'ordre. Mais non, en voici d'autres, inutiles, sans lien avec le sujet, une fois encore un visage en sang, un corps désarticulé, la respiration artificielle pratiquée sur peut-être un cadavre. Images-choc vues et revues, qui rappellent une émotion, la font renaître, bref le spectacle de la mort...

Peu après, autre spectacle que je rejette pour ma part, celui des larmes de Patrick Moran, survivant du naufrage d'un catamaran, quand il évoque leur ami disparu...

Bon début d'année, à la télé-pute... (jlyb)